



CONCOURS NATIONAL
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION



CNRD 2025

Libérer et refonder la France

1943-1945

par Eric Brossard, agrégé d'histoire, professeur relais de l'académie de Créteil,
conseiller pédagogique du Musée de la Résistance nationale



**Amis de la Fondation
pour la Mémoire de la Déportation**
Délégation de Loire-Atlantique

**Association des Amis du Musée
de la Résistance de Châteaubriant**  **AMRC**



académie
Nantes 
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Loire-Atlantique





CONCOURS NATIONAL
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Libérer et refonder la France

L'**approche** proposée
par le **dossier national**



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Le dossier national 2024-2025

coordonné par
la Fondation de la France libre
et la Fondation Charles de Gaulle



Fondation de la France Libre

CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION 2024-2025

Libérer et refonder la France (1943-1945)

Dossier pédagogique préparatoire



Revue de la Fondation de la France Libre - Septembre 2024

Numéro
92

Sommaire

La revue de la Fondation de la France Libre,
n° 92 – septembre 2024

« Libérer et refonder la France (1943-1945) »

Lettre de cadrage

- 4 Lettre de cadrage de Vincent Duclert,
inspecteur général de l'Éducation, du Sport
et de la Recherche (IGÉSR), président du Collège
des correcteurs du CNRD

Partie 1

La Libération, un enjeu militaire ou politique ?

- 6 Le primat du politique sur le militaire :
de Gaulle plutôt que Giraud
- 10 La préparation au combat
- 13 Des débarquements distincts, mais complémentaires
- 14 **Fiches ressources :**
Retracer les parcours de familles dans la guerre,
les exemples des Torrès et des Lundy
Retracer les parcours d'une unité militaire :
l'exemple de la 3^e DIA
Étudier un film de propagande américain

Partie 2

Refaire la France : les projets des combattants pour l'après-guerre

- 18 Le Conseil national de la Résistance, laboratoire
de la reconstruction en lien avec l'Assemblée d'Alger
- 21 Le travail préparatoire du Comité
français de Libération nationale
- 24 **Fiche ressource :**
Savoir lire et comprendre un texte
juridique, l'exemple de l'ordonnance du 9 août 1944

Partie 3

Restaurer l'État dans une France à reconstruire

- 26 Libérer et restaurer l'autorité de l'État :
ordres publics différenciés et combats de la Libération
- 29 **Fiche ressource :**
Lire une photographie, l'exemple
des photographies de la Libération
- 30 Revenir et reconstruire
- 32 Penser l'avenir

Conclusion

- 34 De la mémoire aux mémoires de la Libération :
quelle refondation pour la France d'hier et d'aujourd'hui ?
- 34 Glossaire
- 35 Ressources numériques – Partenaires
- 36 Remerciements

Préface

« Libérer et refonder la France, 1943-1945 ». Le thème tombe à propos pour tous les professeurs désireux d'engager leurs élèves dans un projet pédagogique dédié aux commémorations du 80^e anniversaire des débarquements et de la Libération.



Depuis 1942, la « France Libre », née de l'appel du 18 juin 1940, s'est, par la volonté de son chef, le général de Gaulle, dissoute dans la « France combattante » pour affirmer l'union des résistances intérieure et extérieure. Grâce à son obstination, les unités françaises participent aux opérations de débarquement durant l'été 1944, en Normandie et surtout en Provence. De manière symbolique, elles libèrent les principales métropoles françaises, appuyées par la contribution active des Forces françaises de l'intérieur (FFI).

Moment de fête et de soulagement, l'atmosphère de liesse de la Libération ne doit toutefois pas masquer le lot des souffrances qui accompagnèrent les combats, le plus souvent très âpres, pour refouler l'armée allemande. Les tensions entre Français eux-mêmes sont aussi palpables. Le retour au pays des Français Libres n'est pas toujours facile. Le contact avec la réalité contraste avec la représentation d'un peuple qu'ils avaient eu tendance à idéaliser, mais qui rallie l'armée à la marge seulement pour achever la lutte.

Malgré tout, c'est un immense mouvement d'espérance qui soutint les combats de celles et ceux qui ne doutèrent pas que, de l'abaissement où elle était tombée, la France renaîtrait sur des fondations nouvelles. Pour le général de Gaulle, les Français Libres et tous les résistants, l'objectif essentiel est de refaire la France, d'en refaire une puissance qui compte, à l'appui d'une société régénérée. Les enjeux militaires et politiques sont donc en permanence intriqués.

C'est ce que cette brochure souhaite mettre en évidence. Elle doit beaucoup au travail des équipes de la Fondation de la France Libre et de la Fondation Charles de Gaulle, mais aussi aux contributions de tous les partenaires, nombreux, qui se mobilisent chaque année pour faire de cette brochure un outil utile aux professeurs et à leurs élèves. Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés.

Général Robert Bresse
Président de la Fondation de la France Libre

Hervé Gaymand
Président de la Fondation Charles de Gaulle

REMARQUES

Un code de couleur et des pictogrammes permettent de se repérer dans la brochure : les mots **orange** renvoient au glossaire situé page 34, ceux en **bleu** et les pictogrammes 📄 à des ressources dans la version numérique de la brochure.

Couverture : Descente des Champs-Élysées, le 26 août 1944, par les troupes de la 2^e division blindée. © Library of Congress

L'**approche** proposée par le **dossier national**

Partie 1 – La Libération, un enjeu militaire et politique

- 1 – Le primat du politique sur la militaire
- 2 – La préparation au combat
- 3 – Des débarquements distincts mais complémentaires

Partie 2 – Refaire la France : les projets des combattants pour l'après-guerre

- 1 – Le Conseil national de la Résistance , laboratoire de la reconstruction en lien avec l'Assemblée d'Alger
- 2 – Le travail préparatoire du Comité français de la Libération nationale

Partie 3 – Restaurer l'État dans une France à reconstruire

- 1 – Libérer et restaurer l'autorité de l'État : ordres publics différenciés et combats de la Libération
- 2 – Revenir et reconstruire
- 3 – Penser l'avenir

Conclusion – De la mémoire aux mémoires de la Libération : quelle refondation pour la France d'hier et d'aujourd'hui ?

Analyse du thème

Une définition large de la notion de libération

- un moment historique : la Libération
- un processus à la fois militaire et politique : les libérations (des territoires et de leurs habitants, mais aussi des Français hors de France)

Une définition large de la notion de refondation

- la remise en état de l'existant (la reconstruction)
- la transformation, voire la disparition, de ce qui est considéré dorénavant comme inadapté, voire inacceptable (les réformes)

→ nécessité d'associer les objectifs et les moyens

Analyse du thème

Des limites chronologiques

- aborder la Libération dans ses objectifs immédiats (libérer le territoire national) et plus lointains (victoire et réformes)
 - proche du thème proposé en 2014
 - de 1943 à 1945
 - la période de la fin de la Seconde Guerre mondiale
- volonté de s'inscrire dans le cycle des commémorations du 80^e anniversaire de la Libération et de la Victoire

Analyse du thème

Des limites géographiques

- la France, mais aussi l'Europe de l'Ouest
- comme espace des opérations militaires dans lesquelles les forces françaises sont impliquées
- mais aussi comme espace où se trouvent des centaines de milliers de Français retenus hors de France
- voire l'Asie du Sud-Est avec l'Indochine

Analyse du thème

Plusieurs difficultés :

- aborder la Libération en tenant compte des conditions qui l'ont permise.
- aborder la refondation de la France dans ses prémices et sans s'étendre dans ses développements (au-delà de 1945)

Ce qui est possible :

- ne traiter que la libération de la France ou que la refondation de la France
- suivre un parcours individuel ou collectif qui témoigne des enjeux de la période 1943-1945

Analyse du thème

Les écueils à éviter :

- aborder le thème d'un point de vue particulier sans le mettre en perspective avec le contexte général (notamment pour les parcours individuels)
- ne pas évoquer l'une et l'autre des entrées possibles dans le thème, même si l'une a été privilégiée
- considérer tout témoignage comme une vérité absolue
- se limiter aux aspects sombres de la Libération, sans les replacer dans leur contexte

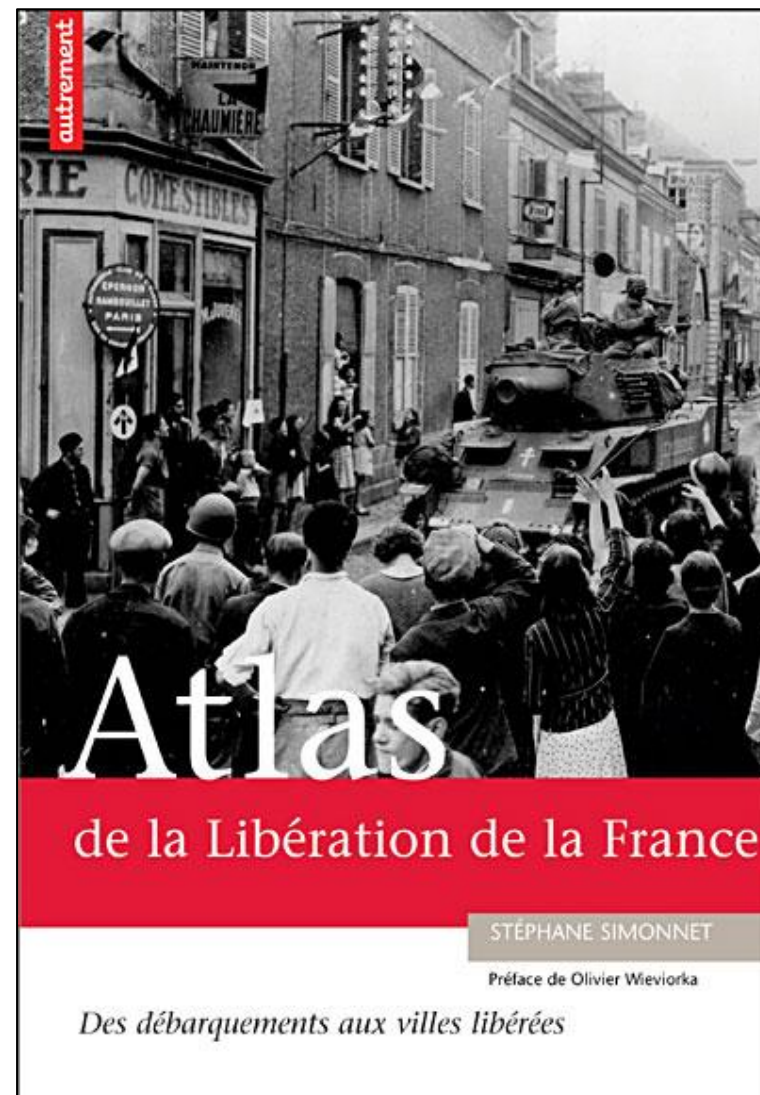


CONCOURS NATIONAL
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

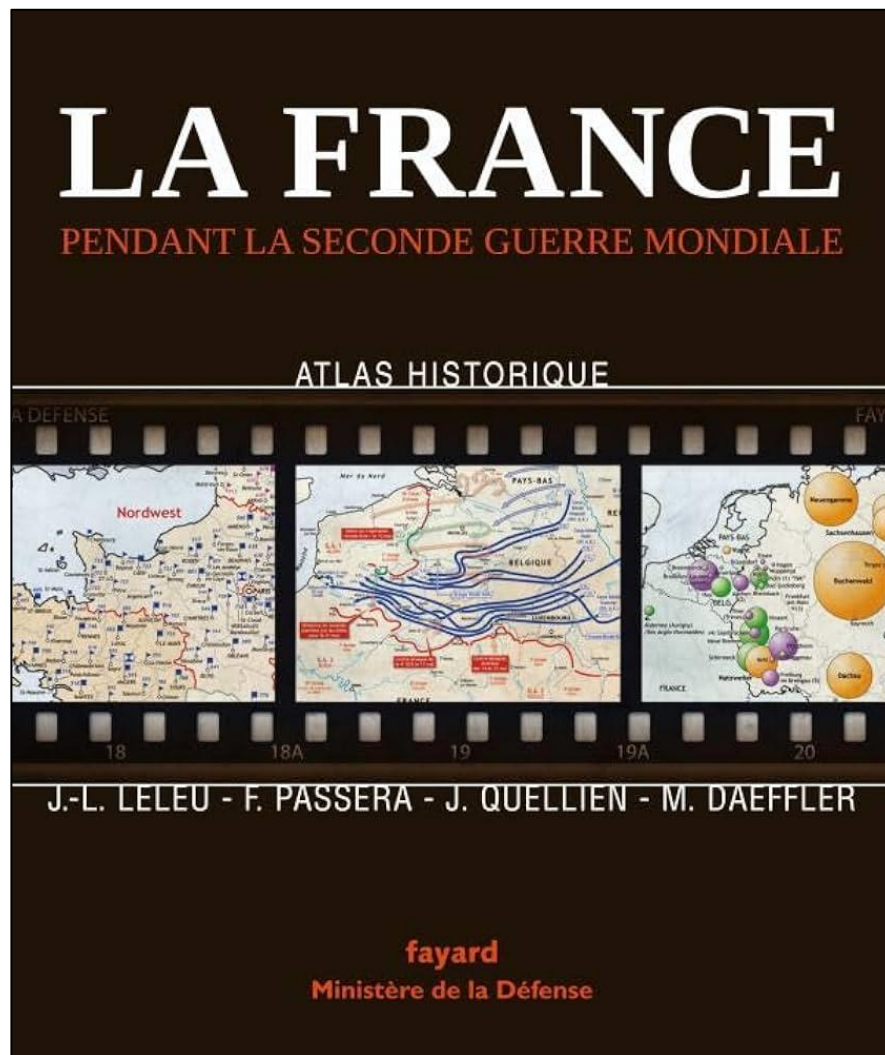
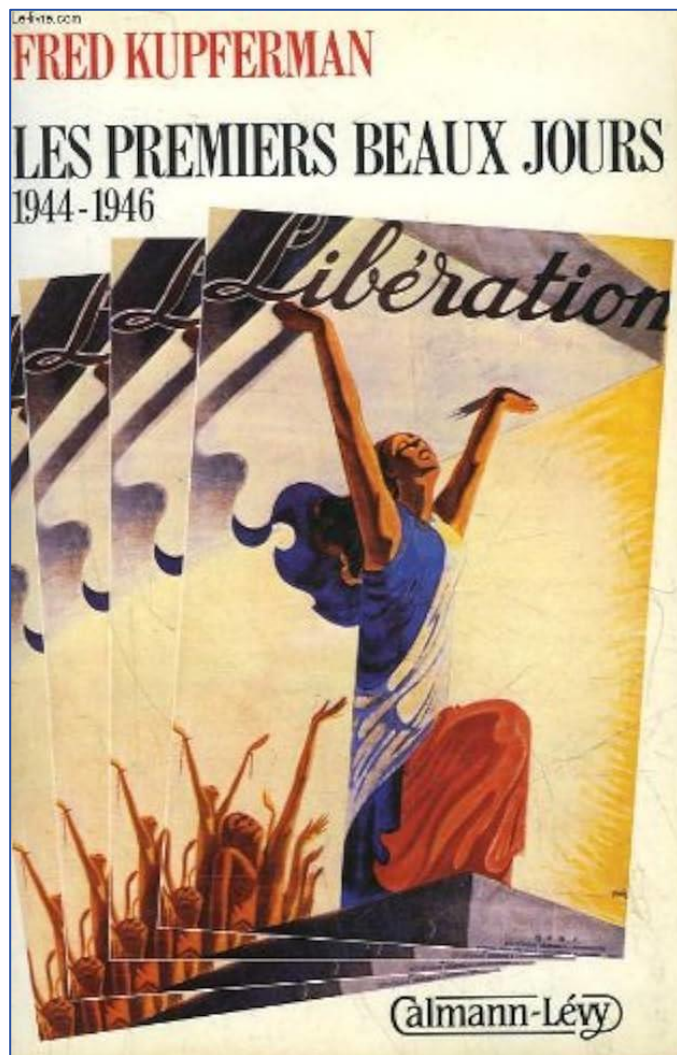
Libérer et refonder la France

Quelques **pistes**
pour **préparer le thème 2025**

Libérer et refonder la France



Libérer et refonder la France





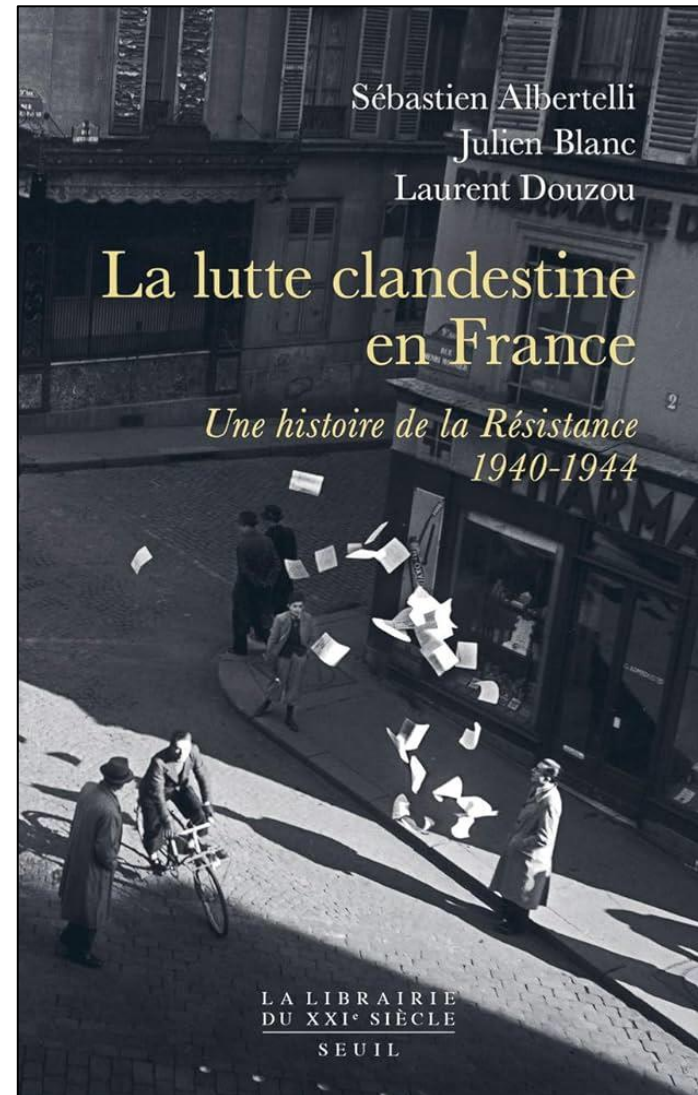
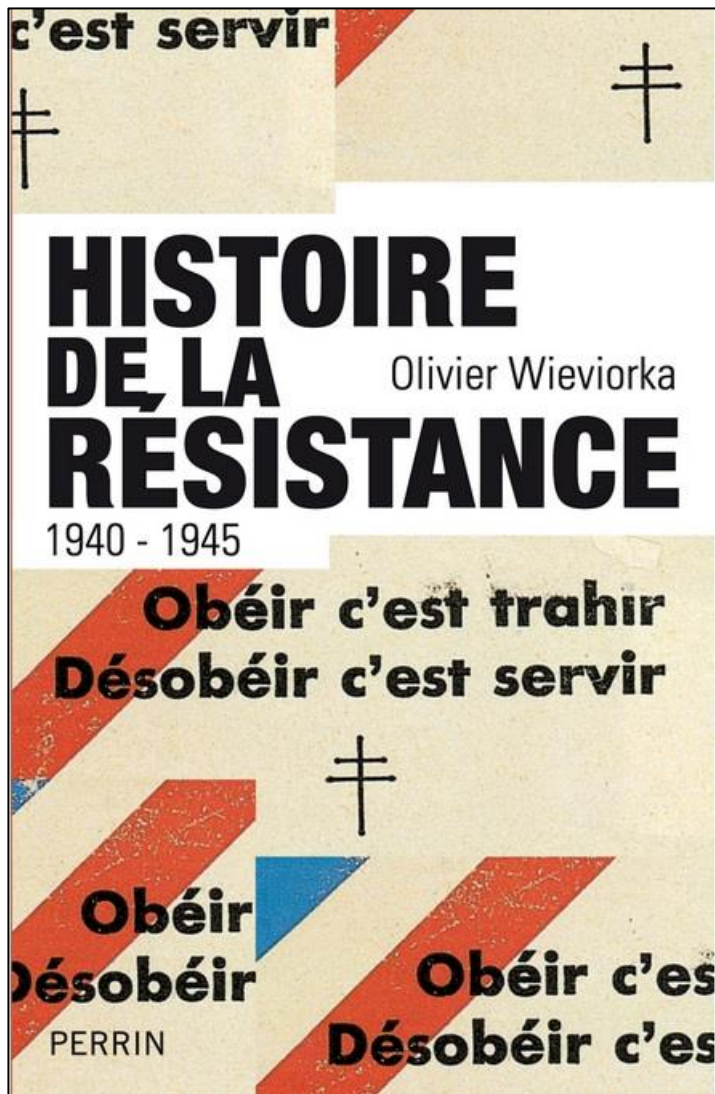
CONCOURS NATIONAL
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Libérer et **refonder** la **France**



Préparer

Libérer et refonder la France

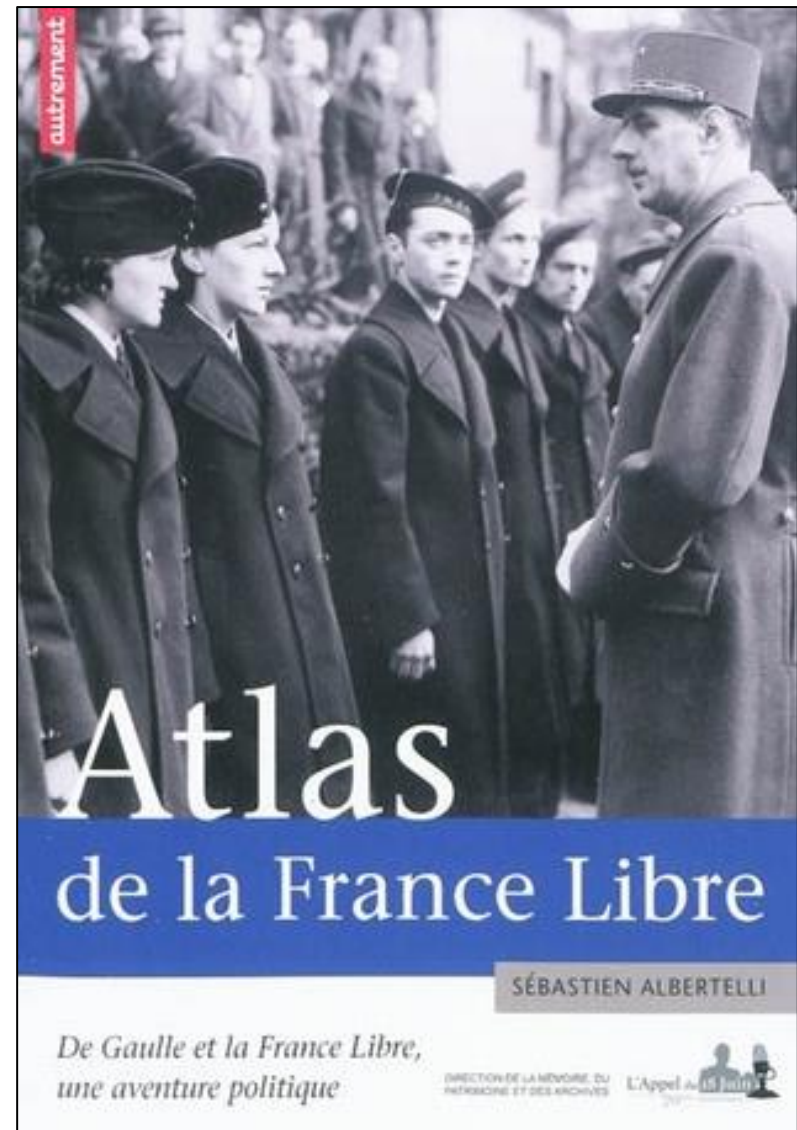


Libérer et refonder la France

Jean-Louis
Crémieux-Brilhac
La France Libre, I

Jean-Louis
Crémieux-Brilhac
La France Libre, II

folio histoire





CONCOURS NATIONAL
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Préparer

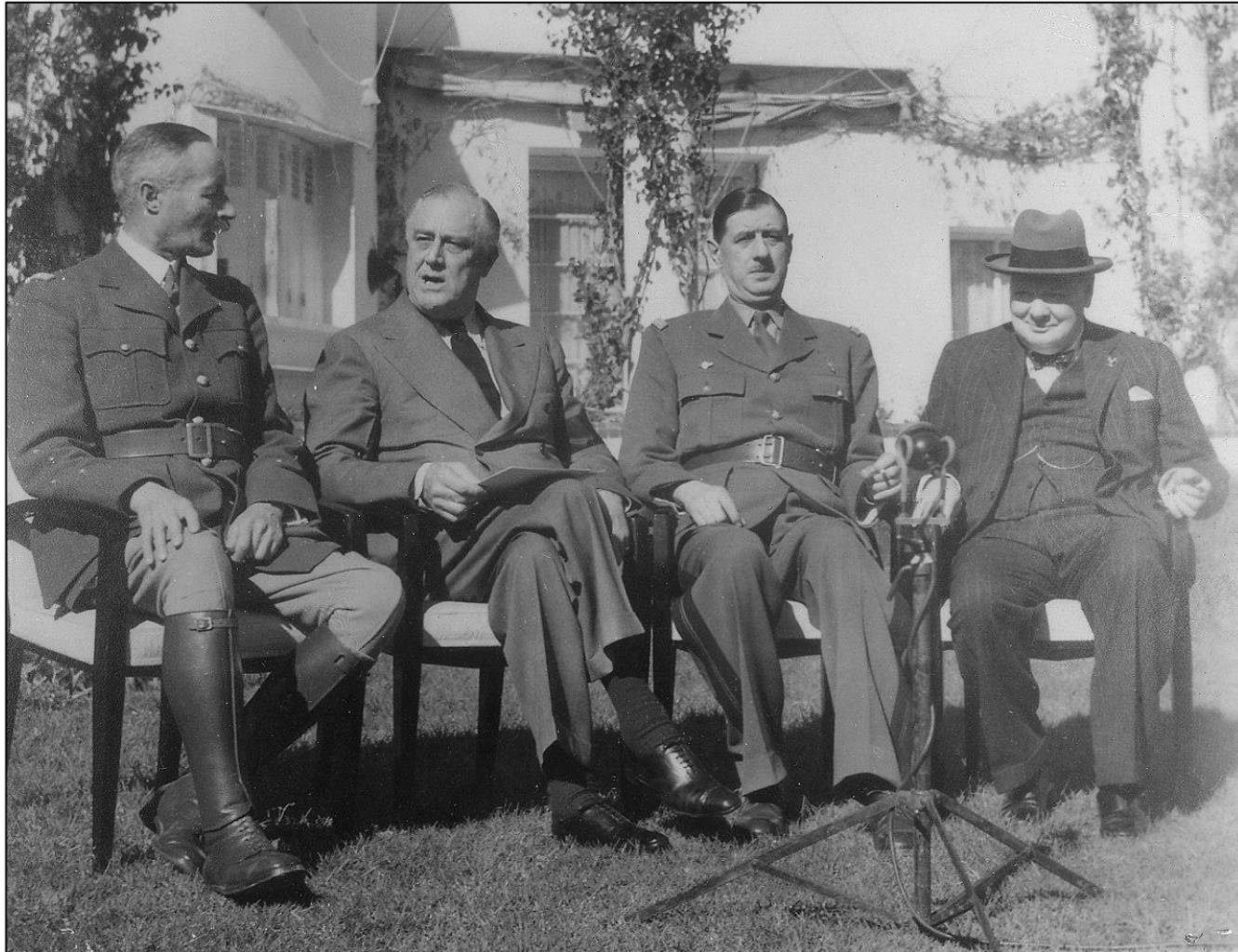
(printemps 1943-printemps 1944)

- ▶ Un État et une administration provisoires
- ▶ La nouvelle armée française
- ▶ La montée en puissance de la Résistance intérieure
- ▶ L'intensification de la répression
- ▶ Les Français entre peur et espoir



CONCOURS NATIONAL
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Préparer
Un État et une administration
provisoires



Conférence de Casablanca (Maroc), du 14 au 24 janvier 1943 à l'hôtel Anfa :
de gauche à droite, le général Giraud, le président Roosevelt, le général de Gaulle
et le Premier ministre Churchill (NARA)

LE COMITE FRANÇAIS DE LA LIBERATION NATIONALE EST CONSTITUE

Le communiqué officiel suivant a été publié le 3 juin à Alger :

«Le Comité Français de la Libération Nationale a été formé.

«Il comprend les généraux Giraud et de Gaulle comme présidents, le général Catroux, le général Georges, M. René Massigli, M. Jean Monnet et M. André Philip comme membres.

«Le Comité a nommé le général Catroux Commissaire pour la Coordination des Affaires musulmanes et Gouverneur-Général de l'Algérie.

«Le Comité a décidé de nommer le général Bouscat Commandant des Forces aériennes en Afrique du Nord et en Afrique Occidentale à la place du général Mendigal, qui a été relevé de ses fonctions.

«Le Comité Français de la Libération Nationale sera plus tard augmenté d'autres membres. Le Comité ainsi établi est le pouvoir français central.

«Le Comité dirige l'effort de guerre français sous toutes ses

Tract annonçant la création du CFLN,
diffusé par la RAF, juin 1943
Musée de la Résistance nationale/
collection historique, 1985)

15 Juin 1943

Mensuel malgré la Gestapo et la police de Vichy

Numéro 19

LE FRANC-TIREUR

Organe des Mouvements de Résistance Unis — Liberté — Egalité — Fraternité

Laval le traître insulte la Patrie

Discours de faillite !

Vous l'avez entendue, cette canaille ?
On s'y attend toujours avec lui. On n'est jamais surpris. Mais tout de même c'est fait un coup. Chaque fois.
Car enfin cette canaille use des mots de notre langue : Patrie, Devoir, Justice...

«...Pour menacer des foudres de la loi qui ? Des traîtres, des voleurs, des criminels, des traîtres ?

Non. Des jeunes Français qui ne veulent pas se laisser vendre à Hitler. Et qui préfèrent tous les hasards de la montagne, de la vie dure, des privations, au départ forcé chez les nazis.

Cet enrichi de la politique, ce courtier marren qui n'a jamais pensé qu'à ses intérêts, cette incarnation de la bassesse qui n'a jamais eu au dévouement, au sacrifice, à l'enthousiasme, avez-vous entendu comment il ose traiter les jeunes Français fidèles à leur pays ?

Il les nomme « des profiteurs » !
« Les défaillants ne seront pas des profiteurs », a-t-il dit !

Qui lance cette insulte ? L'un des plus immenses profiteurs de la défaite. Qui n'hésite pas cette fois à menacer même les familles, solidaires de leurs enfants ? Le vendeur de la Patrie.

On n'a peut-être pas vu de cas plus tragique dans l'histoire des peuples.

Ils se sont trompés sur tout. Lui, Pétain, et leurs souteneurs de la clique à Ferdonnet, ont vu, ont annoncé prophétiquement :

l'Angleterre battue en quinze jours ;
la guerre éclair triomphante ;
les Allemands à Moscou et à Bakou ;
l'Amérique neutre ;
les forces de l'Axe à Suézi ;
la Luftwaffe maîtresse des airs ;
l'Europe matée...

...Trois ans ont passé. Et tout est renversé. L'Angleterre et l'Amérique attaquent, l'Afrique est reconquise sur Berlin et Vichy, l'Italie attend l'invasion, l'Allemagne est cernée de l'Est à l'Ouest par l'état russe et anglo-saxon, la R. A. F. et l'aviation soviétique occupent le ciel. Et tous les peuples d'Europe résistent, sabotent, tuent du nazi, s'apprêtent au soulèvement.

...C'est alors qu'à un micro une voix

s'élève, une voix grasse, molle, sans accent, sans foi :

— J'vous l'dis... la forteresse Europe est imprenable... Le bolchévisme... les illusions dangereuses... le marché noir... l'Europe...

C'est la voix de M. Pierre Laval, chef du Gouvernement de la France.
Que dit-il, que peut-il dire ? Son bilan ? Oppression, déportations, honte et misère...

Et après ça on joue — on ose — la « Marseillaise ».

Un cas. Rien à faire. Ces gens-là ont « attrapé le déshonneur comme on attrape la tuberculose ».

Mais ils ne se soignent pas. Ils se savent incurables.

Et condamnés.
C'est ainsi que devant la débâcle allemande qui vient, inéluctable, Laval, comme un somnambule (je marche au

berd du toit, dit-il à ses intimes) va au micro, et déclare :

— Eh bien moi, j'vous dis qu'Hitler n'est pas mort. Ou alors, faut que vous mourriez avec lui.

Jusqu'au bout. Il faut qu'il mente et qu'il vende jusqu'au bout. Qu'il vende à tout prix avant sa faillite. Cette ignoble faillite où les faussaires de fois, les voleurs de Républiques voulaient entraîner la France.

Des milliers d'hommes sont forcés de partir. Mais des milliers ne partent pas. On ne videra pas la France résistante de ses hommes et de ses armes.

La France a entendu Laval. Il sait comment. Avec mépris. Avec haine.

Où plutôt c'est fini. La France ignore la tourbe de Vichy et ses chefs. La France ne répond pas.

C'est le canon qui répondra !

UN ACTE HISTORIQUE DANS NOTRE LUTTE

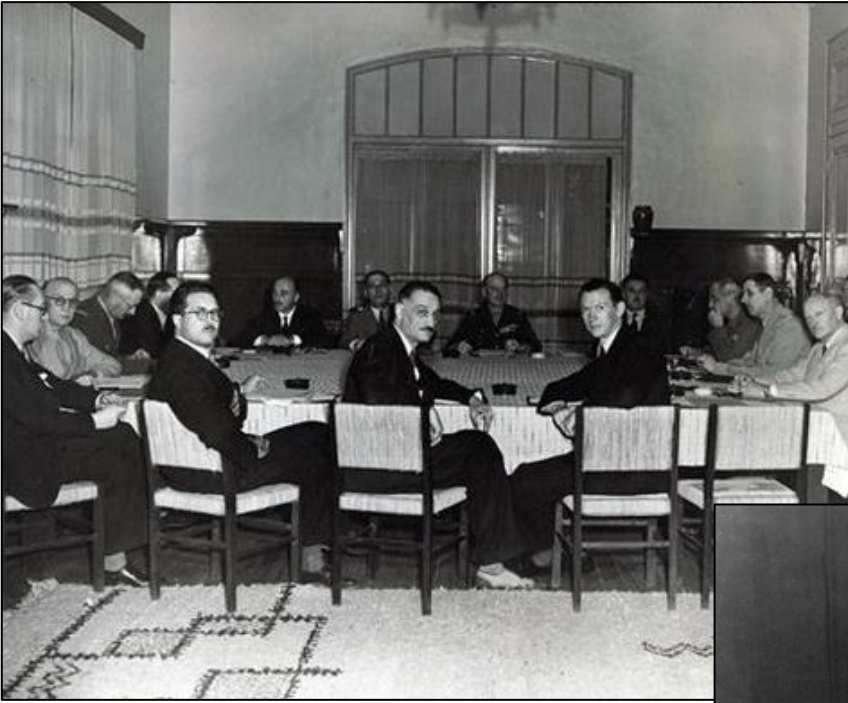
De Gaulle et Giraud ont constitué le Comité Français de la Libération Nationale

C'est avec une joie profonde que toute la France vient d'apprendre la constitution, à Alger, sous la direction unie des généraux de Gaulle et Giraud, du Comité Français de la Libération Nationale qui est désormais le seul pouvoir central de tous les Français face à l'Allemagne et à Vichy, comme vis-à-vis du monde entier; le Comité Français de la Libération Nationale est donc en fait le véritable « gouvernement », le seul gouvernement légitime de la France, celui dont nous reconnaissons les pouvoirs et les décisions pour mener la guerre jusqu'à la victoire. Nous saluons l'union des deux grands chefs de la France en guerre et nous nous félicitons que l'action fière, intransigeante et tenace du général de Gaulle ait déjà pu obtenir les premières mesures d'épuration qui s'imposent sur le plan de la fidélité française. De même que nous avons reconnu en de Gaulle le chef qui a maintenu l'honneur et l'espoir, nous continuerons aujourd'hui comme hier, en acclamant l'union de toutes les forces militaires de la France, à tout faire pour l'aider à repousser toute équivoque et toute compromission, sûrs que nous sommes de sa farouche loyauté, de son attachement sans réticence au régime et à l'idéal républicain dans une France renouée, pour laquelle, avec lui, nous luttons.

UN SEUL CHEF : DE GAULLE !

UNE SEULE LUTTE : POUR LA LIBERTÉ !

Gouvernement provisoire de la République française
à Alger, juin 1944 (Fondation Charles de Gaulle)



Intervention du général de Gaulle
à l'Assemblée consultative provisoire
à Alger, 18 juin 1944
Musée de la Résistance nationale/
collection historique, 1985)



GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE



ORDONNANCE

du 10 janvier 1944 portant division du territoire de la Métropole en Commissariats régionaux de la République et création de Commissariats régionaux de la République Française.

Le Comité Français de la Libération Nationale,
Sur le rapport du Commissaire à l'Intérieur,
Vu l'Ordonnance du 3 juin 1943 portant institution du Comité Français de la Libération Nationale,
Le Comité juridique entendu,

Ordonne :

TITRE I

Division du territoire en Commissariats régionaux de la République

Art. 1^{er}. — Le territoire métropolitain est divisé provisoirement en Commissariats régionaux de la République correspondant, en principe, aux organisations de fait dites Préfectures régionales.

Art. 2. — Pendant la période des opérations militaires, le Commissaire à l'Intérieur pourra, par voie d'arrêté, procéder à une modification provisoire des limites territoriales des Commissariats régionaux.

TITRE II

Création de Commissariats régionaux de la République

Art. 3. — Le représentant du pouvoir central dans chaque Commissariat régional est le Commissaire régional de la République nommé par décret rendu sur la proposition du Commissaire à l'Intérieur.

Les Commissaires régionaux constituent un corps administratif provisoire dont les membres sont révocables.

Ils sont essentiellement chargés, sous réserve de l'autorité militaire, de prendre toute mesure pour assurer la sécurité des armées françaises et de l'administration du territoire, de rétablir la législation et de satisfaire les besoins de la population.

Art. 4. — Outre les pouvoirs définis dans les décrets de l'Etat Français publiés depuis le 22 juin 1940, les Commissaires régionaux de la République ont, en matière de police, les pouvoirs suivants :
1^{er} Suspendre tous textes législatifs ou réglementaires en fait en vigueur, à charge d'en saisir à l'Intérieur dès que possible.

2^o Ordonner toutes mesures et prendre toutes décisions nécessaires pour assurer le maintien de l'ordre, le fonctionnement des administrations et services publics, des entreprises privées, ainsi que la sécurité des armées françaises et alliées.

3^o Suspendre de leurs fonctions tous élus et tous fonctionnaires ou agents des administrations, collectivités, régies, services publics ou d'intérêt public, contrôlés ou subventionnés et leur désigner des intérimaires.

4^o Suspendre l'application et les effets de toutes sanctions pénales ou de toutes poursuites judiciaires.

5^o Procéder ou faire procéder à toutes opérations de police judiciaire dans les conditions prévues à l'article 10 du Code d'instruction criminelle.

6^o Bloquer tous comptes privés.

7^o Employer toutes personnes ou ressources et réquisitionner tous biens ou services dans les conditions prévues par la loi du 11 juillet 1938 sur l'organisation générale de la Nation pour le temps de guerre.

Le Commissaire régional de la République peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs aux Préfets départementaux, à l'exception de ceux prévus au paragraphe 1^{er} de l'article 4 ci-dessus.

Art. 5. — Au cas où un Préfet départemental, en raison des circonstances, ne pourrait se trouver placé sous l'autorité d'un Commissaire régional de la République, le Commissaire à l'Intérieur est autorisé, pour tout le temps que durera cette situation exceptionnelle, à lui confier les pouvoirs dévolus par le présent décret aux

*Les Cahiers politiques, n° 1, avril 1943
(Bibliothèque nationale de France)
Brochure publiée clandestinement
par le Comité général d'études*

Emmanuel DASTIER.

Impr. Ed. MENEZ, Quimper.

Affiche de l'ordonnance
du 10 janvier 1944 (DR)

Avril 1943

Numéro 1

LES CAHIERS POLITQUES



Les Cahiers politiques sont publiés
clandestinement en France par le
C.G.E. (Comité Général d'Etudes de
la France Combattante).



CONCOURS NATIONAL
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Préparer

La nouvelle armée française

DEFENSE de la FRANCE

EDITION DE PARIS
3 Septembre 1943
No. 37

DOCUMENTAIRE

"Je ne crois que les historiens dont les
témoina se forment écorcher".
PASCAL

VOICI LA FRANCE NOUVELLE !

DEFENSE DE LA FRANCE a la joie de pouvoir présenter à ses lecteurs des photographies d'Afrique du Nord et de Sicile. Elles sont comme une annonce de victoire : ces soldats que nous voyons défilier à Alger, ces troupes dont nous avions peine à imaginer l'existence tant la nuit de l'oppression était obscure et la mascarade de l'armée de Vichy noire, sont bientôt nous supporter le salut ! Et les travailleurs qui passent nous disent qu'un jour prochain ils s'avanceront vers l'arc de triomphe.

Ces hommes que nous voyons s'engager au combat d'Alger nous promettent que dans un bref délai la Kommandantur de Vichy sera jetée à bas et qu'un régime propre et français sera instauré.

Ces soldats, ensemble, ces chars apportés par mer et qui percent jadis sur le sol de Sicile, ces avions, ces bombes nous procurent la prodigieuse puissance Anglo-Américaine et le fait que les généraux de Gaulle et Giroux avec le général Alexander ont défait des forces unies nous assure que l'entente cordiale est plus vivante que jamais et que l'ancienne alliance nous combatera de nouveau à la victoire.

Prise de Kharlov, de Soumi, l'armée russe aux portes de Smolensk, débarquement en Sicile, en Calabre. Bombardements massifs de Hambourg, Cologne, Brême, Berlin, la Ruhr; la défaite est aux portes de l'Allemagne...
D. F.

DEFENSE de la FRANCE vous annonce que la victoire est en marche.



Un régiment de tirailleurs passe.

N. B. — Nous n'avons pu de remettre à parti d'armes certains de nos lecteurs. Nous avons cependant déclaré dans notre numéro de 14 juillet, en partant de l'avis de nos amis et de nos dirigeants de façon plus précise et plus affirmée. Cela est dû à la suite. Nous avons nous-même le plaisir d'annoncer à nos lecteurs, sans en omettre, à tous ceux qui veulent de leur part nous connaître, les faits et nous sommes installés en état de nous relever des difficultés de guerre, de nouvelles machines, de nouvelles méthodes ont été mises à Paris. Avant que nous soyons capables de nous livrer à la de 100.000. Cela nous permettra de dire, dans un prochain, en France et en Allemagne, de nos espérances en leur genre en plus fortement qu'aujourd'hui.

Adhérer à notre mouvement de la victoire, par votre signature, par votre argent, par votre argent.

DEFENSE de la FRANCE, compte en nous.
LE COMITE DE PROPAGANDE.



La foule entoure le Général de Gaulle à Alger (Mai 1943)



Le Comité National de la Libération à Alger. On reconnaît à gauche André Phillo, le général Castoux, le général de Gaulle, à droite M. Messigier, le général Giroux, le général Georges.



Le Général de Gaulle entre le général Giroux et le général Alexander assiste à une revue.

Le 14 Juillet, le général de Gaulle de la Vierge obtient une couronne au pied de la statue de Foch à Londres.



Défense de la France, n° 37, 3 septembre 1943
(Musée de la Résistance nationale/collection historique, 1985)



Les Français apprennent à manier les mitrailleuses de 125 mm.



Ils se mettent au courant du fonctionnement des nouveaux chars d'assaut.



Tous ensemble, pleins d'enthousiasme, sous la direction d'instructeurs américains, les Français étudient leurs nouvelles armes . . .



Ils opèrent les appareils téléphoniques et radiophoniques.



Ils s'entraînent à placer des fusées sur les obus de 105.



les montent, les démontent, les font fonctionner pour les connaître bien, car ils ne s'en sépareront plus jusqu'à la victoire.

Pages intérieures de la brochure *Réarmés !* publiée par l'Office d'information de Guerre des Etats-Unis, début 1944 (Musée de la Résistance nationale/collection historique, 1985)

L'Amérique en Guerre

LE 5 AVRIL 1944

No. 96

"MARCHE OU CREVE,"
retentit à nouveau en Italie.



Station-Service. Un zinc malade a trouvé son poste de secours à deux pas de la ligne de feu. Certes l'installation n'est pas le dernier mot de la technique moderne, mais les mécanos sont de sacrés bricoleurs et l'avion va bientôt pouvoir repartir.

Les Montagnards sont là. Ces Français des régiments alpins connaissent tous les secrets de la montagne, toutes les embûches tendues par les rochers dans les sentiers boueux. Il ne leur faut que quelques instants pour dresser en pleine nature la tente qui servira bientôt de P.C. au bataillon.



1944— et toujours le poilu! Sous le casque de Verdun, il garde un camp de prisonniers allemands que les Français viennent de capturer.



Château en Italie! Le meilleur moyen d'utiliser les emballages d'obus, c'est d'en faire des murailles et de construire avec eux une maison confortable. Pendant ce temps les obus occupent l'ennemi d'une manière moins confortable de l'autre côté de la colline. Evidemment l'ensemble du décor rappelle plutôt les premiers films américains que la comédie italienne.

L'Amérique en Guerre rend hommage aux soldats français en Italie

USF 105

L'Amérique en Guerre, 8 avril 1944 (DR)
Journal diffusé par l'USAAF en France occupée

Soldats nord-africains de la nouvelle armée française
en Italie durant hiver 1943-1944
(Musée de la Résistance nationale/collection historique, 1985)





CONCOURS NATIONAL
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Préparer

La montée en puissance
de la Résistance intérieure



Papillon diffusé par les services de propagande de la France libre, été 1943
(Musée de la Résistance nationale/collection historique, 1985)

Une des cartes d'identité utilisées par Jean Moulin, datée du 2 février 1942
(Musée de la Libération de Paris/
Musée du général Leclerc/Musée Jean Moulin)

CARTE D'IDENTITÉ

Nom *Moulin*
Prénoms *Jean Pierre*
Fils de *Antoine*
et de *Blanche*
Profession *Propriétaire*
Nationalité *Française*
Né le *20 Juin 1899*
à *Beynes*
Département *Hérault*
Domicile *Montpellier (Hérault)*

SIGNALEMENT

Taille *1m70* Nez *droit*
Cheveux *bruns* Teint *mat*
Moustache
Yeux *bruns* Forme du Visage *ovale*

Signes particuliers

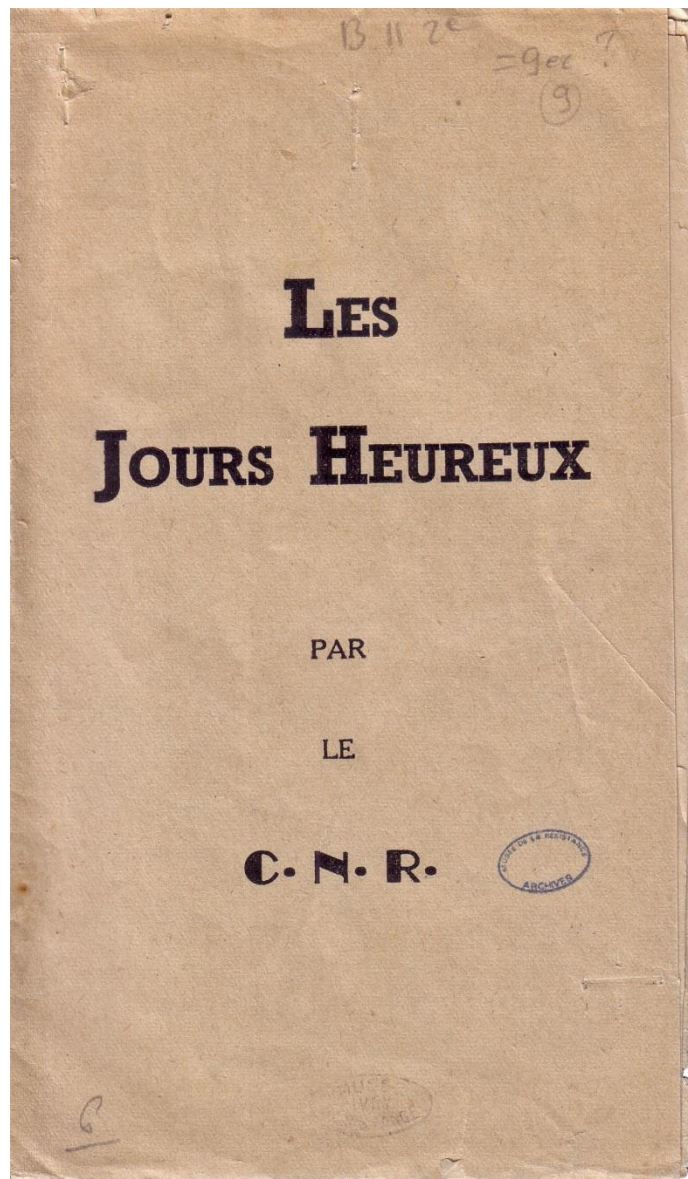
Embosses digitales *Montpellier* Signature du titulaire
le *31 MAI 1943* Pour le Maire;
Le Maire Délégué
P. O. 2 le Maire
2 février 1942
194



Maquisards FTPF du secteur de Rompon simulant une arrestation, octobre 1943
(Archives départementales de l'Ardèche)



Brochure de Fernand Grenier,
Francs-Tireurs and Guerillas of France,
publiée à Londres en 1943
(Musée de la Résistance nationale/
collection historique, 1985)



Programme d'action de la Résistance

Née de la volonté ardente des Français de refuser la défaite, la Résistance n'a pas d'autre raison d'être que la lutte quotidienne sans cesse intensifiée.

Cette mission de combat ne doit pas prendre fin à la libération. Ce n'est en effet qu'en regroupant toutes ses forces autour des aspirations quasi-unanimes de la Nation que la France retrouvera son équilibre moral et social et redonnera au monde l'image de sa grandeur et la preuve de son unité.

[...]

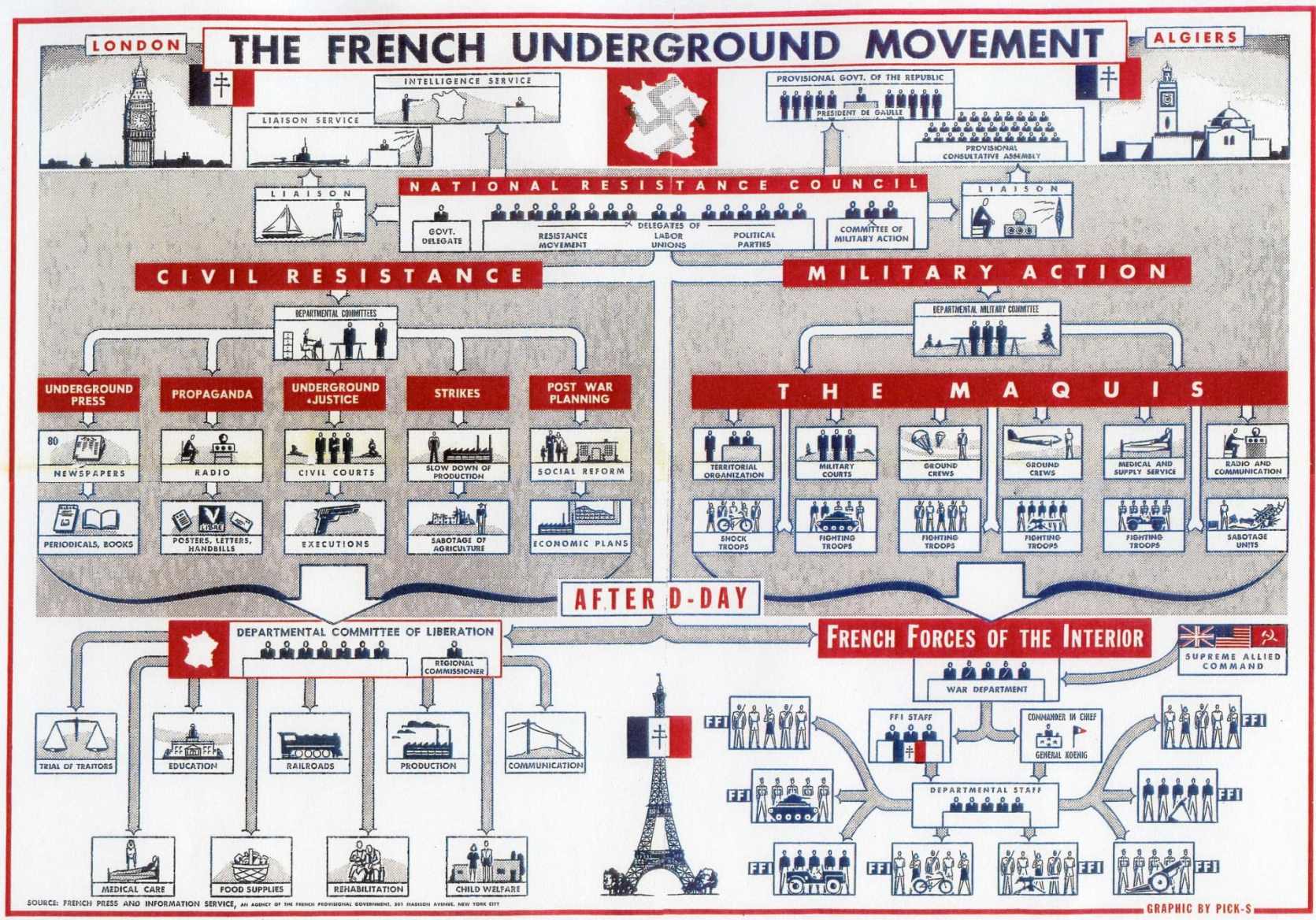
Plan d'action immédiate

[...]

Mesures à appliquer dès la libération du territoire

[...]

Brochure *Les Jours heureux* reprenant le programme du Conseil national de la Résistance adopté le 15 mars 1944, publiée par *Libération-Sud*, printemps 1944 (Musée de la Résistance nationale/collection historique, 1985)



Organigramme de la Résistance française diffusé aux Etats-Unis par les services de propagande de la France combattante, juin 1944 (Musée de la Résistance nationale/collection historique, 1985)



CONCOURS NATIONAL
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Préparer

L'intensification de la répression



Photographie anthropométrique
du général Delestraint, fin novembre 1943
(Service historique de la Défense)

Monument en hommage à Jean Moulin
à Caluire (Rhône),
lieu de son arrestation le 21 juin 1943 (DR)



180/3
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

ÉTAT FRANÇAIS

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA POLICE NATIONALE

REFERENCES A RAPPELER
en toutes circonstances

Pol. Sur. 5 n° 99
du 5 février 1944

CIRCULAIRE DE RECHERCHES N° 19/44 U

Il y a lieu de rechercher :



1°) ALEXANDER Édouard, né le 16 février 1916 à Marseille, fils de Alfred et de Modiano Marcelle. Chef de Bureau, domicilié 22 rue Reine Jeanne à Nioc.
SIGNALEMENT.- Taille 1m.78, cheveux châtains, frisés, yeux marron, nez rectiligne.
Ci-dessus la photographie de l'intéressé.



2°) ASCENSIO Gabriel, né le 15 avril 1923 à Sète (Hérault), fils de Gabriel et de Perez Marie. Ouvrier agricole, domicilié à Villeneuve-les-Périers (Hérault).
SIGNALEMENT.- Taille 1m.69, cheveux châtains, yeux marron, nez rectiligne, menton à bouc.
Ci-dessus la photographie de l'intéressé.



3°) BASSOTTO Giuseppe, né le 28 janvier 1921 à Albaréda d'Adige (It.), fils de Josué et de Balda Maria. Chauffeur, domicilié 5 Av. Principal Pasteur à Antibes. Fait également l'objet de la fiche E 43/1752.
SIGNALEMENT.- Taille 1m.59, cheveux châtains, yeux marron, nez cave, menton saillant.
Ci-dessus la photographie de l'intéressé.



4°) BERRINA Giovanni, né le 14 mai 1915 à Mamolada (It.), fils de Francisco et de feu Breone Luisa. Chaudronnier, domicilié 51 Boul. Honorine à Marseille.
SIGNALEMENT.- Taille 1m.69, cheveux châtains, yeux marron, nez cave, menton saillant, teint foncé.
Ci-dessus la photographie de l'intéressé.

5°) BESSON Pierre, né le 28 janvier 1905 à Arles (Bouches-du-Rhône), fils de Léopold et de Fournet Léontine.
SIGNALEMENT.- Taille 1m.69, cheveux châtains, yeux marron, nez vexe, menton saillant.

6°) CASES Thomas, né le 7 mars 1915 à Sena (Esp.), fils de feu José et de feu Villa Auréa. Chauffeur domicilié 7 rue du Relais à Marseille.
SIGNALEMENT.- Taille 1m.72, cheveux noirs, sourcils réunis, nez rectiligne à base horizontale, menton saillant.

Fait également l'objet de la fiche E 43/1034 AR Notifié le 17 juin 1945 à Marseille.

Fiche de recherche émise par la direction générale de la Police nationale, 5 février 1944 (Musée de la Résistance nationale/ collection historique, 1985)



Tract reprenant l’Affiche rouge, diffusé par les services de propagande de l’occupant allemand, février 1944 (Musée de la Résistance nationale/collection historique, 1985)

Résistants capturés par les Allemands à Lantilly, en Côte-d’Or, printemps 1944 (Musée de la Résistance nationale/collection historique, 1985)

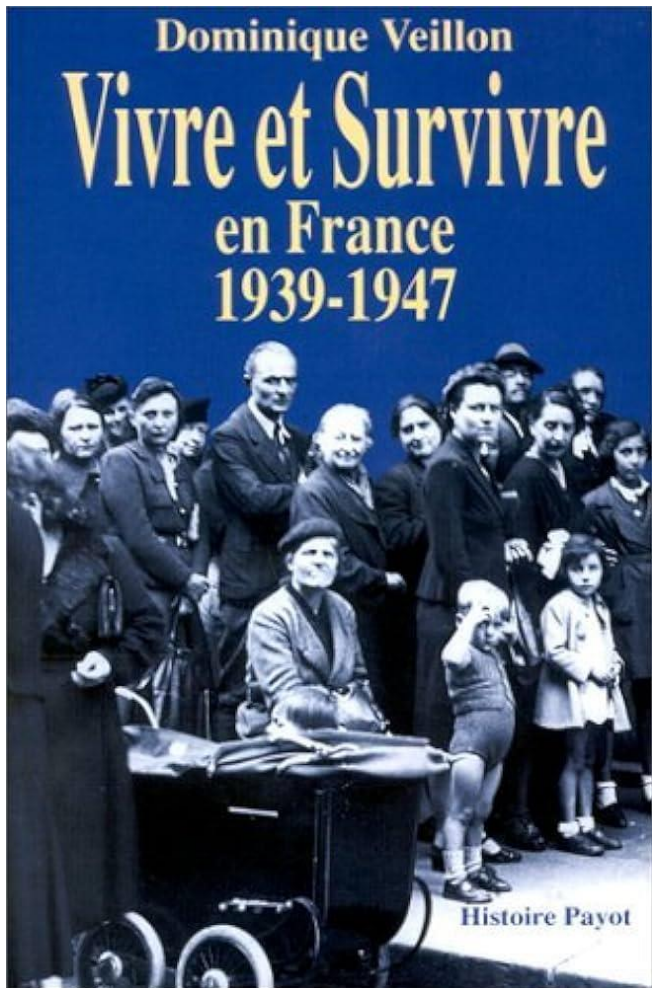




CONCOURS NATIONAL
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Préparer

Les Français entre peur et espoir



Carte d'alimentation
et tickets de rationnement
pour 1944 (DR)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
RAVITAILLEMENT GÉNÉRAL

CARTE INDIVIDUELLE D'ALIMENTATION

Département d _____
Commune d _____

Nom _____
Prénoms _____
Profession _____
Sexe _____ Age _____

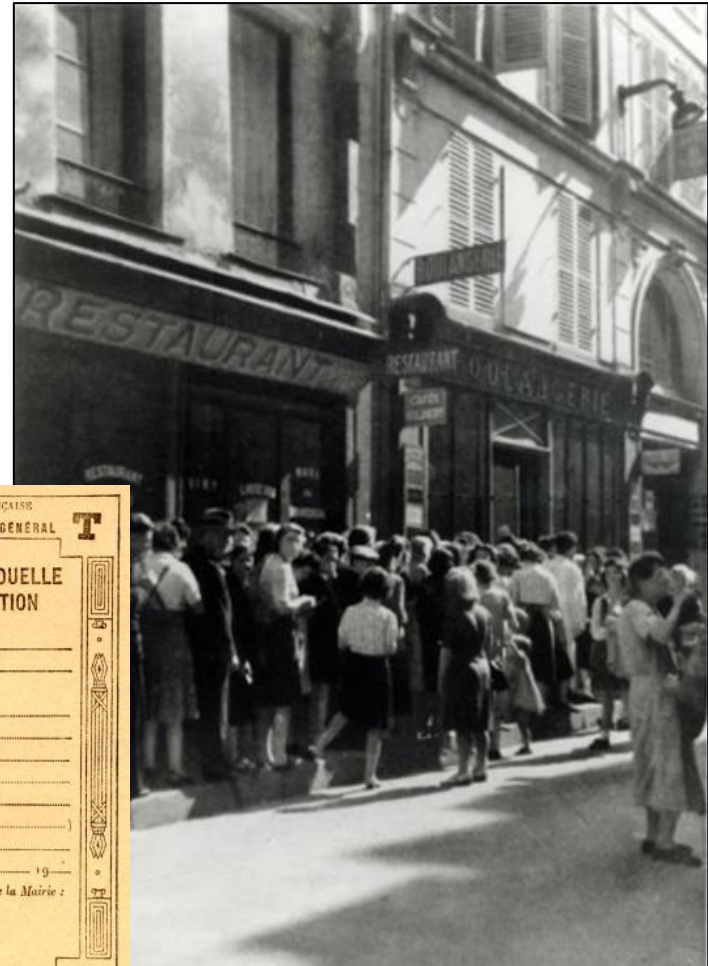
Né le _____
à _____ (_____)

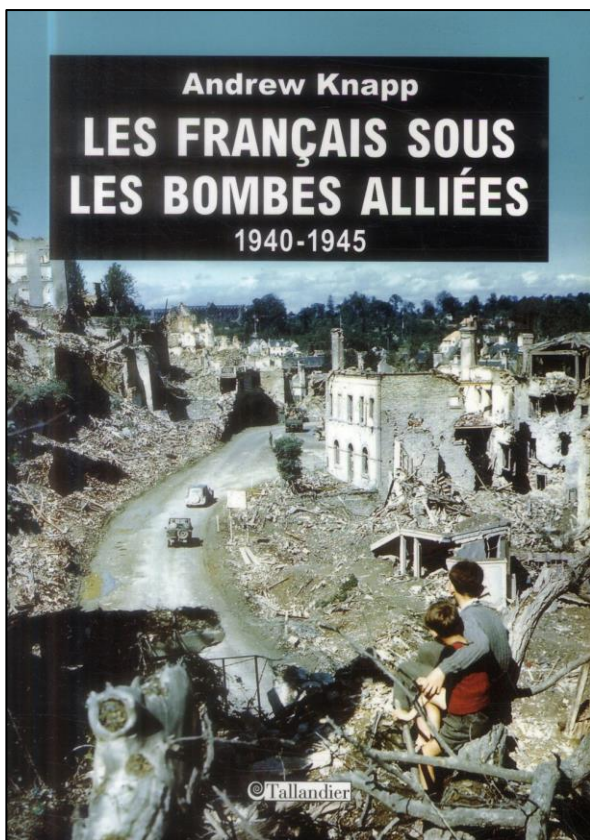
Adresse _____
Délivrée le _____ 19__

Signature : _____ Cachet de la Mairie :

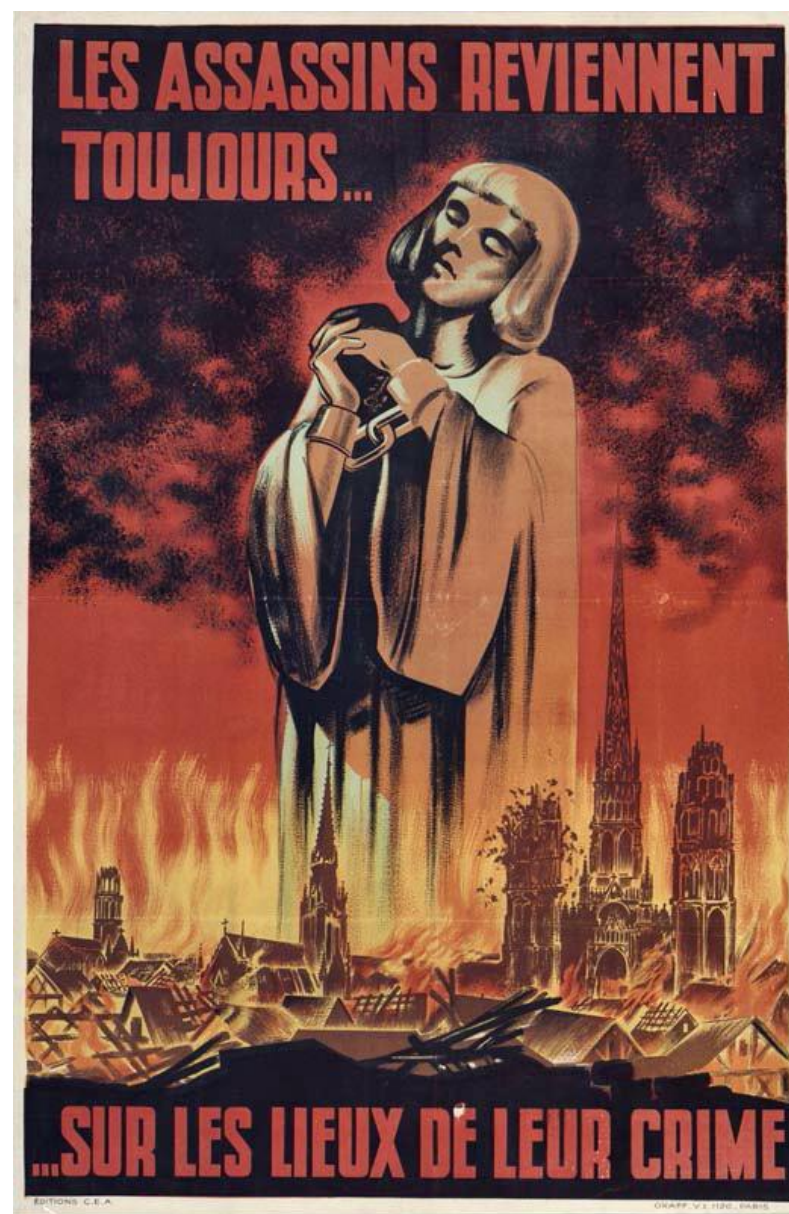
N° _____

File d'attente devant un magasin
à Ivry-sur-Seine, printemps 1944
(Musée de la Résistance nationale/
collection historique, 1985)





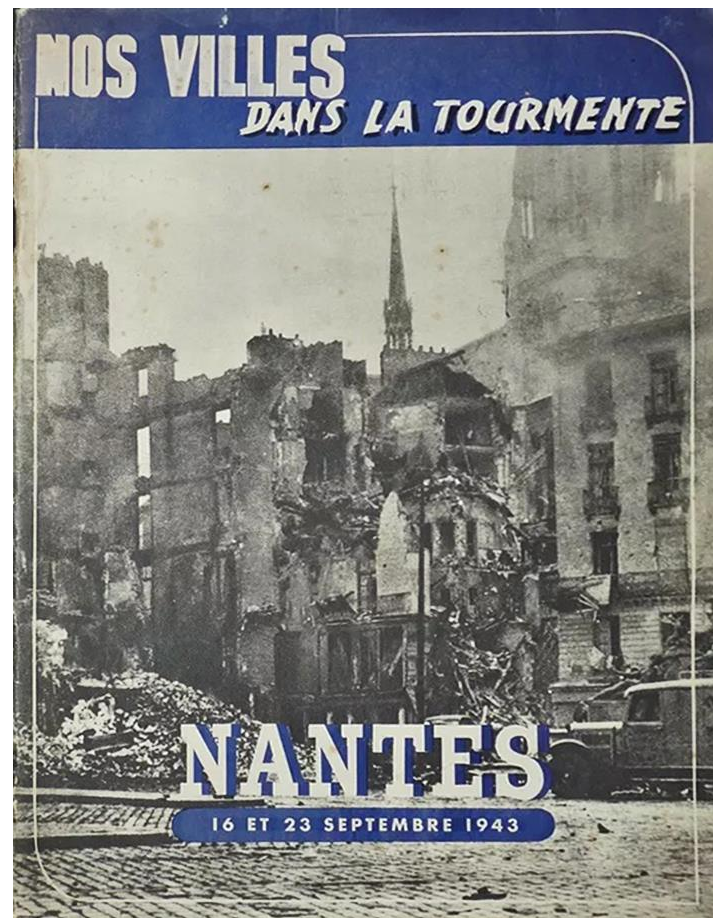
Affiche dénonçant les bombardements alliés sur Rouen, diffusée par les services de propagande de l'Etat français, juin 1944 (Musée de la Résistance nationale/ collection historique, 1985)



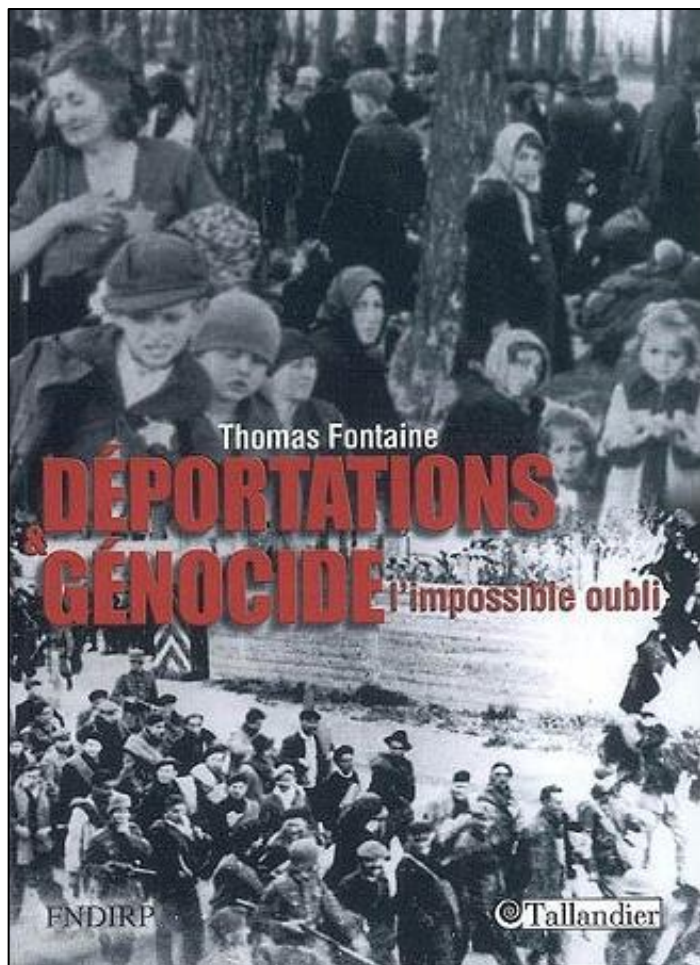


Bombardement nocturne de Saint-Nazaire,
28 février 1943 (AD44, photographe inconnu)

Nos villes dans la tourmente,
brochure diffusée par les services de propagande
de l'État français après les bombardements
de septembre 1943 (collection particulière)



Les bombardements en Loire-Inférieure
Dossier sur le site des Archives départementales



Déportation de répression

janvier-juin 1943 – 6 grands convois vers Ravensbrück, Sachsenhausen, Dachau, Mauthausen (7 000 déportés)

septembre 1943-janvier 1944 – 7 grands convois vers Buchenwald-Dora (9 300 déportés)

mars-juin 1944 – 6 grands convois vers Mauthausen, Buchenwald, Neuengamme (10 500 déportés)

Parallèlement, de nombreux convois plus petits, en particulier vers Ravensbrück, Natzweiler et les prisons du Reich.



AFMD 44

Mémorial virtuel des déporté.es de Loire-Inférieure

Accessible depuis le site des AD44

Nouvelle histoire de la SHOAH

Dirigé par Alexandre Bande,
Pierre-Jérôme Biscarat
et Olivier Laliou



PASSÉS/COMPOSÉS

Déportation d'extermination

février-décembre 1943 – 17 grands convois, constitués le plus souvent de 1 000 déportés

janvier-mai 1944 – 10 grands convois, tous vers Auschwitz-Birkenau, excepté le convoi 73 vers Reval (Estonie) et Kaunas (Lituanie), constitué le plus souvent de 1 000 à 1 500 déportés



AFMD 44

**Mémorial virtuel des déporté.es
de Loire-Inférieure**



CONCOURS NATIONAL
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Libérer et **refonder** la **France**



Libérer



CONCOURS NATIONAL
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Libérer

- ▶ Le débarquement en Normandie et la libération de l'Ouest
- ▶ La libération de Paris et de la région parisienne
- ▶ Le débarquement en Provence et la libération du Sud-Est
- ▶ La libération du Sud-Ouest et du Centre
- ▶ La libération de l'Est

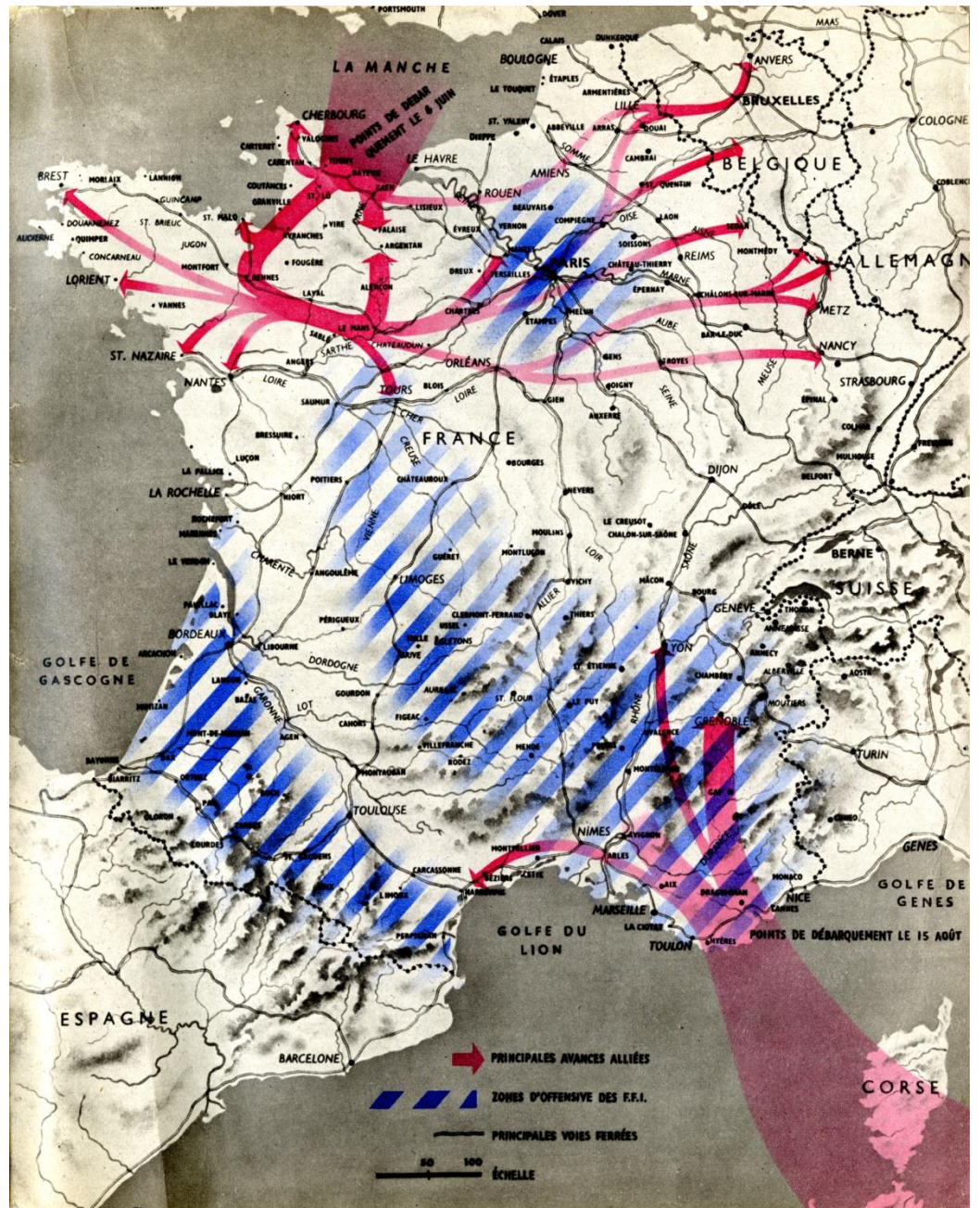


CONCOURS NATIONAL
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Libérer

Le débarquement en Normandie
et la libération de l'Ouest

Carte des opérations militaires en juin-novembre 1944, publiée dans *La Bataille de France*, Office d'information de guerre des Etats-Unis, 1944 (Musée de la Résistance nationale/ collection historique, 1985)



L'UNIVERS **UH** HISTORIQUE

Olivier
WIEVIORKA

HISTOIRE DU DÉBARQUEMENT EN NORMANDIE

Des origines à la libération de Paris
1941-1944



SEUIL

Carlo D'Este

Préface d'Olivier Wieviorka

HISTOIRE DU DÉBARQUEMENT

janvier – juillet 1944



« L'HISTOIRE LA PLUS PERCUTANTE,
LA MIEUX DOCUMENTÉE ET LA PLUS
ENLEVÉE DU DÉBARQUEMENT »

NEW YORK TIMES

PERRIN



PEUPLES DE L'EUROPE OCCIDENTALE!

Les troupes du Corps Expéditionnaire Allié ont débarqué ce matin. Ce débarquement fait partie du plan des Nations Unies pour la libération de l'Europe, d'accord avec nos Grands Alliés Russes.

Ce message s'adresse à vous tous.

Bien que le premier assaut n'ait pas été donné dans votre propre pays, l'heure de votre libération approche. Tous les patriotes, hommes et femmes, jeunes et vieux, ont un rôle à jouer dans l'achèvement de la Victoire..... Le jour est proche où j'aurai besoin de tous les efforts conjugués. En attendant, je fais appel à votre esprit de discipline et de modération.

Citoyens de France! Je suis fier d'avoir de nouveau sous mon commandement les vaillantes troupes françaises. Suivez les instructions de vos chefs. Un soulèvement prématuré de tous les Français pourrait vous empêcher de servir le Pays à l'heure la plus critique.

En tant que Commandant suprême des Forces Expéditionnaires Alliées, j'ai le devoir et la responsabilité de prendre toute mesure nécessaire à la poursuite de la guerre. Une prompt et entière obéissance aux ordres que je donnerai est essentielle. L'administration civile de la France doit être effectivement conduite par des Français..... Ceux qui ont pactisé avec l'ennemi devront être chassés. Quand la France sera libérée de ses oppresseurs, vous choisirez vous-mêmes vos représentants et le Gouvernement sous lequel vous désirez vivre.....

Ce débarquement est la première phase de la campagne d'Europe Occidentale. De grandes batailles vous attendent; que ceux qui tiennent à leur liberté entrent dans nos rangs. Ayez confiance, nous lutterons avec résolution. Ensemble, nous remporterons la Victoire.

DWIGHT D. EISENHOWER
6 Juin 1944

LES ARMEES
ALLIEES
DEBARQUENT

Discours du général Eisenhower le 6 juin 1944
et tract diffusé par les Alliés en France, juin 1944
(Musée de la Résistance nationale/
collection historique, 1985)



Soldats britanniques dans Caen libéré, juillet 1944 (DR)



Véhicules américains dans Le Mans libéré, 8 août 1944 (DR)

Claire Miot

LE DÉBARQUEMENT DE PROVENCE

AOÛT 1944



PASSÉS COMPOSÉS

Ministère des Armées • ECPAD

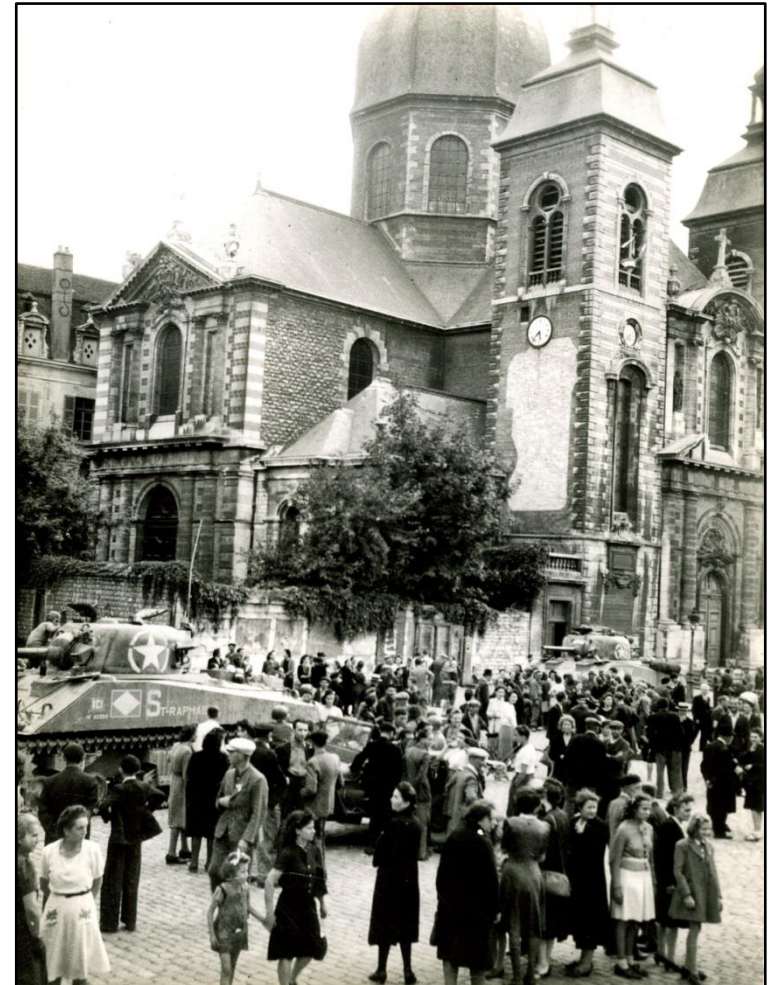


Brochure *Le débarquement dans le sud de la France*
15 août-15 septembre 1944, Office français d'édition, 1945
(Musée de la Résistance nationale/collection historique, 1985)





Char américain dans Vaison-la-Romaine libérée,
26 août 1944
(Musée de la Résistance nationale/
collection historique, 1985)

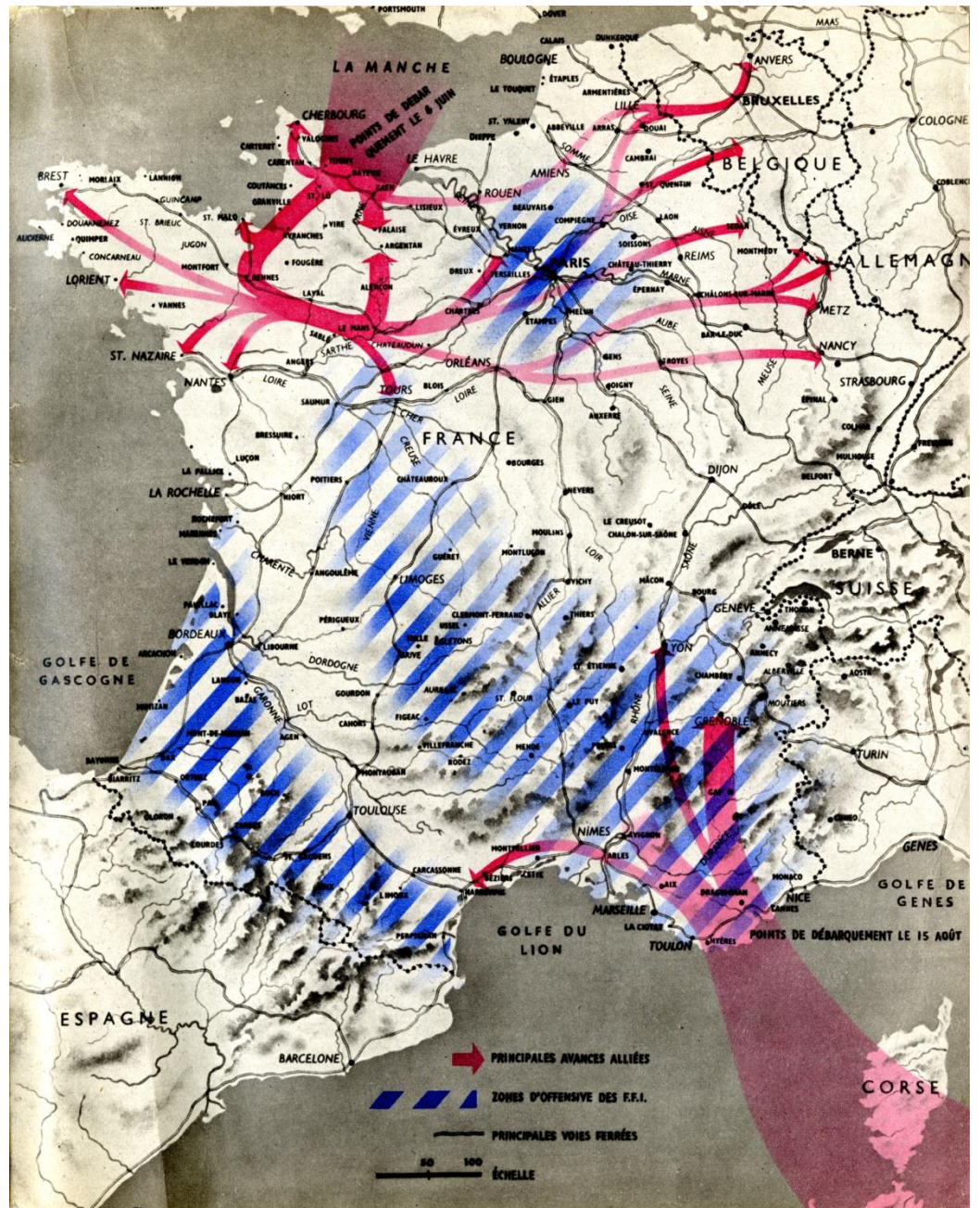


Chars de la 1^{ère} DB dans Chalon-sur-Saône libéré,
5 septembre 1944
(Musée de la Résistance nationale/
collection historique, 1985)



La jonction d'éléments de la 2^e DB et de la 1^{ère} DFL à Nod-sur-Seine, 12 septembre 1944
(Musée de la Résistance nationale/collection historique, 1985)

Carte des opérations militaires en juin-novembre 1944, publiée dans *La Bataille de France*, Office d'information de guerre des Etats-Unis, 1944 (Musée de la Résistance nationale/ collection historique, 1985)





Maquisards défilant dans Agen libéré,
août 1944

(Musée de la Résistance nationale /
collection historique, 1985)



Femmes habillées aux couleurs
des Alliés à Limoges, août 1944

(Musée de la Résistance nationale/
collection historique, 1985)



Maquisards défilant dans Bourges libéré,
septembre 1944

(Musée de la Résistance nationale/
collection historique, 1985)



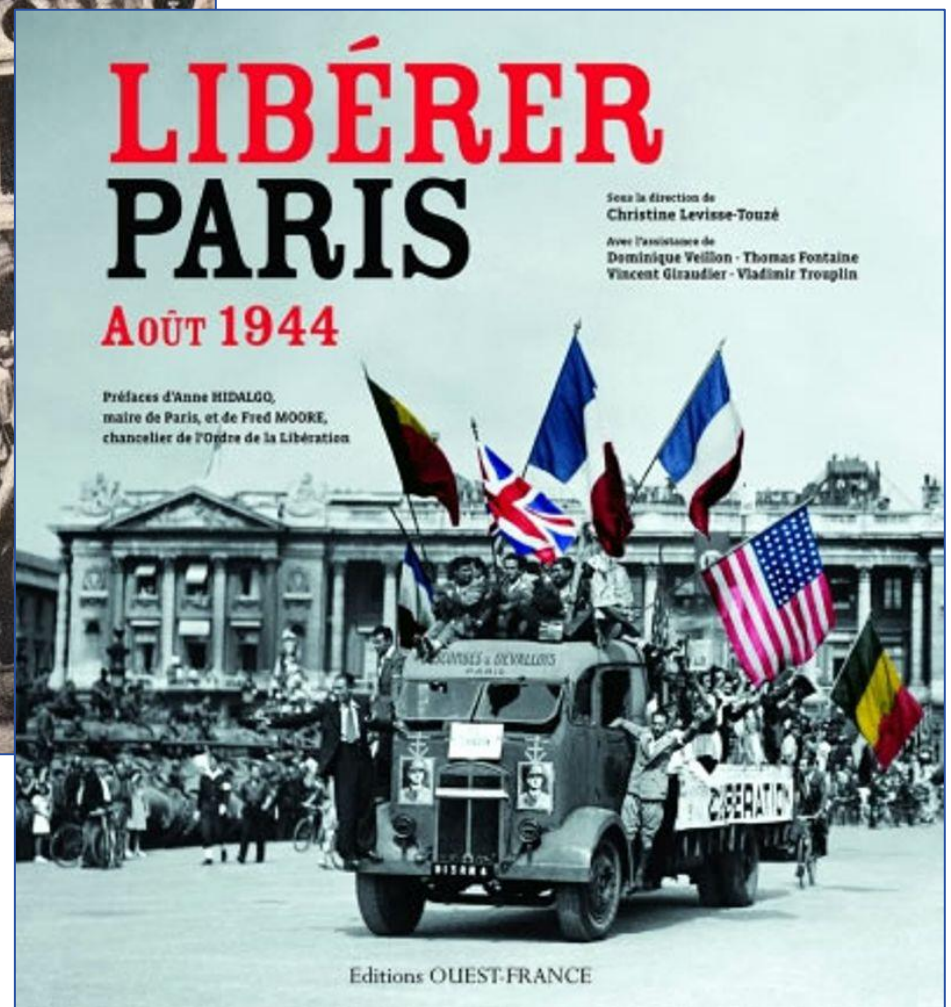
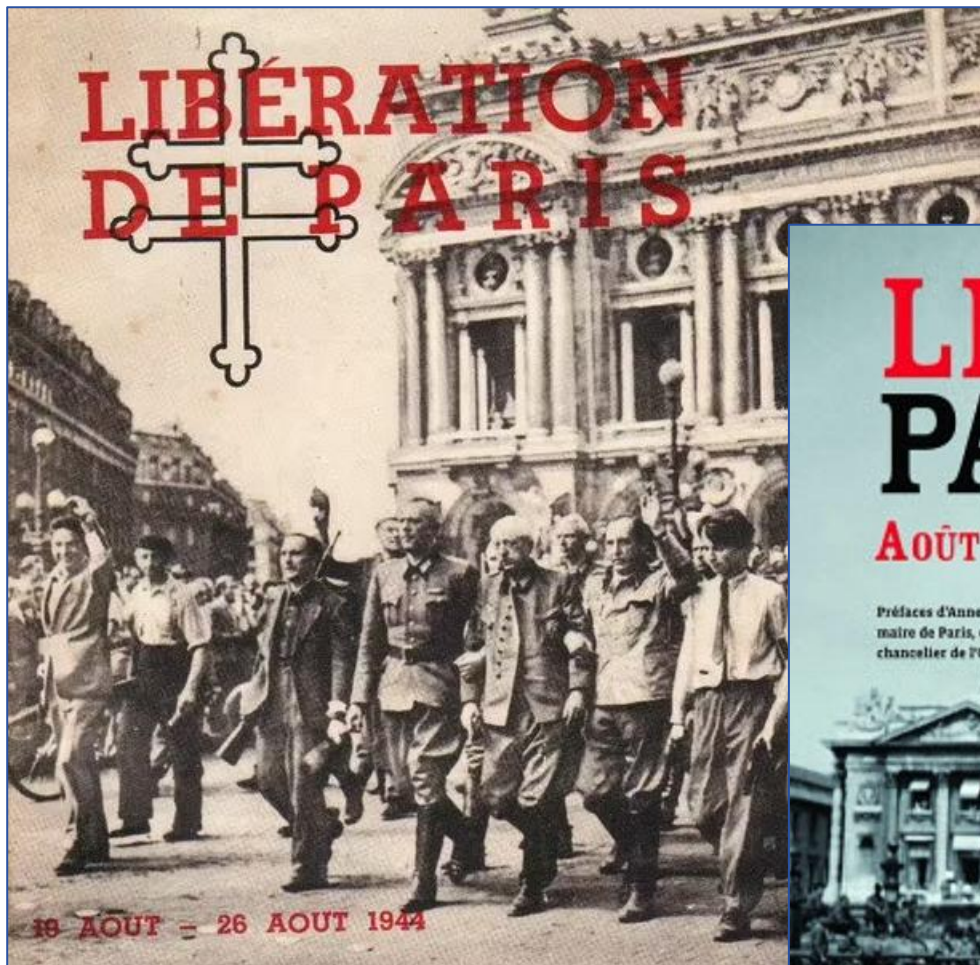
Reddition de la colonne Elster,
sur la Loire, à Beaugency (Loiret)
16 septembre 1944 (DR)

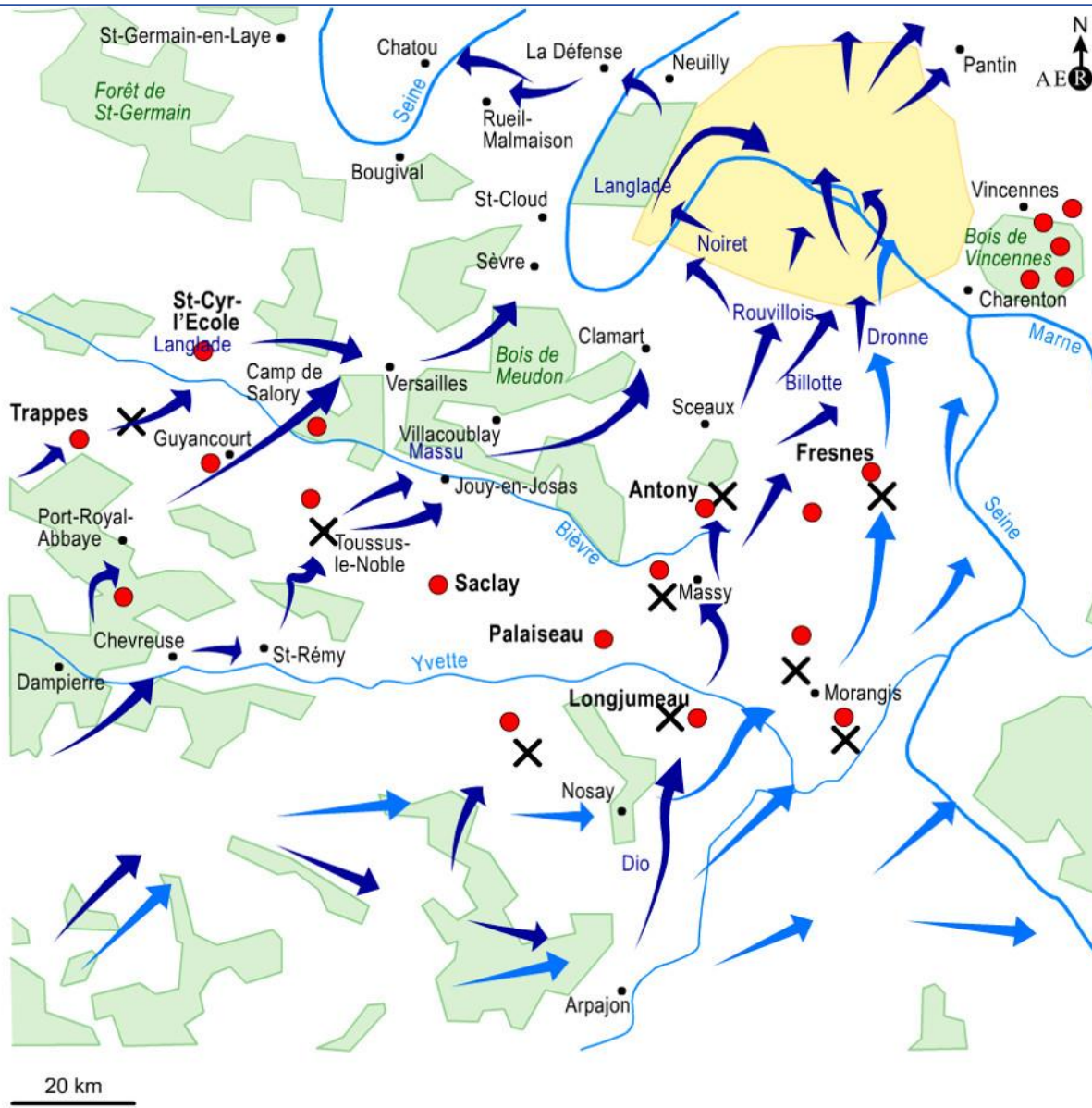


CONCOURS NATIONAL
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Libérer

La libération de Paris
et de la région parisienne





Progression des Alliés jusqu'à Paris

- Commune
- Paris intra-muros
- ➡ Mouvements de la 2ème DB
- ➡ Mouvements américains (4e Division)
- ✕ Combats
- Centres de résistance allemands

20 km

PARISIENS!

L'insurrection du Peuple de Paris a déjà libéré de nombreux édifices de la Capitale. Une première grande victoire est remportée.

La lutte continue. Elle doit se poursuivre jusqu'à ce que l'ennemi soit chassé de la Région parisienne.

Plus que jamais, TOUS AU COMBAT.

Répondez à l'Ordre de Mobilisation Générale, rejoignez les F.F.I.

Toute la population doit, par tous les moyens, empêcher la circulation de l'ennemi.

Abattez les arbres, creusez des fossés anti-chars, dressez des barricades.

C'est un Peuple vainqueur qui recevra les Alliés.

LE COMITÉ PARISIEN DE LA LIBÉRATION :

Front National, Union Départementale des Syndicats, Libération, F.T.P.F.O.C.M., Ceux de la Résistance, Forces Unies de la Jeunesse Patriotique, Parti Communiste Français, Parti Socialiste, Alliance Démocratique, Union Républicaine Démocratique, Démocrates chrétiens, Union des femmes Françaises, Comités Populaires, Confédération Française des Travailleurs Chrétiens, Mouvement des Prisonniers, Assistance Française, Ceux de la Libération, Résistance, Défense de la France.

Appel au combat
du Comité parisien de la Libération,
21 août 1944
(Musée de la Résistance nationale/
collection historique, 1985)

CE MATIN

- * Paris s'apprête pour la suprême bataille et, à l'est de la capitale, les blindés américains atteignent la Marne dans la région de Champigny. Une autre colonne, partant d'Orléans, a dépassé Sens.
- * En Normandie, les Alliés prennent Lisieux, Cabourg et parviennent à l'embouchure de la Seine.
- * Les F.F.I. ont maintenant libéré complètement 13 départements. La région de Lyon est presque entièrement contrôlée par nos forces. La liaison est effective entre les forces alliées qui ont traversé la Loire et celles qui ont atteint la Durance. Marseille est en insurrection.
- * A l'ouverture de la Conférence internationale pour la paix, M. Cordell Hull a déclaré que l'organisation de la paix, après la victoire, devrait s'appuyer sur la force et que chaque puissance devrait, selon ses moyens, y participer. Les délégués de l'Angleterre et de l'U. R. S. S. ont parlé dans le même sens.
- * Sur le front de l'Est, les Russes opèrent maintenant en Prusse orientale. Au sud, l'armée rouge prend l'offensive en Bessarabie. Le maréchal Staline annonce la prise de Jassy.
- * Le général de Gaulle est à Rennes, où il a parlé devant une foule enthousiaste.

Le Conseil National de la Résistance appelle le peuple de Paris à la levée en masse pour chasser définitivement l'ENNEMI DE LA CAPITALE

Le Comité National de la Résistance, compte tenu de la situation intérieure dans la région parisienne le 21 août au soir, fait signifier l'appel du Comité Parisien de la Libération ci-dessous, qui exprime les vœux et les volontés pour toute la Résistance et toutes les F. F. I.

PARIS, le 21 août 1944.

PARISIENS !

L'insurrection du peuple de Paris a déjà libéré de nombreux édifices publics de la capitale. Une première grande victoire est remportée.

La lutte continue. Elle doit se poursuivre jusqu'à ce que l'ennemi soit chassé de la région parisienne.

Plus que jamais, tous au combat !

Répondez à l'ordre de mobilisation générale, rejoignez les F. F. I.

Toute la population doit, par tous les moyens, empêcher la circulation de l'ennemi.

Abattre les arbres, creuser des fossés antichars, dresser des barricades.

C'est un peuple vainqueur qui recevra les Alliés !

LE COMITÉ PARISIEN DE LIBÉRATION.

La Conférence internationale

Franc-Tireur

A L'AVANT-GARDE DE LA RÉPUBLIQUE

QUATRIÈME ANNÉE — N° 40

*** MERCREDI 23 AOÛT 1944 ***

PRIX: 2 FRANCS

Aux armes, citoyens!

PARISIENS !

Les troupes alliées sont à proximité de PARIS. L'ennemi traqué par en retraite avec les débris d'unités démoralisées. Les F. F. I. de la région parisienne se sont magnifiquement battus, suivant l'exemple de la France entière. L'heure est venue de chasser définitivement l'ennemi de la capitale. La population tout entière doit se soulever, dresser des barricades et, passant activement à l'action, en finir avec l'envahisseur.

L'heure de la libération définitive sonne.

FRANÇAIS ! DEBOUT, TOUS AU COMBAT !

Le Comité d'Action militaire
L'état-major national des F. F. I.

L'étreinte américaine se resserre autour de la capitale soulevée

Au nord-ouest : les Alliés marchent sur Pontoise

Au sud : ils ont franchi la Seine et foncent vers Meaux

Les Alliés ne sont pas encore entrés à Paris. Mais Paris se trouve presque entièrement encadré par eux. Hier, les Américains qui, la veille, avaient traversé la Seine à Marais, élargissent leur tête de pont et remontent la rive droite du fleuve en direction de Meulan, avec comme objectif Pontoise.

Au sud, les Alliés ont également franchi la Seine à Corbeil et à Melun et remontent vers le nord en direction de la Marne, avec comme objectif Meaux.

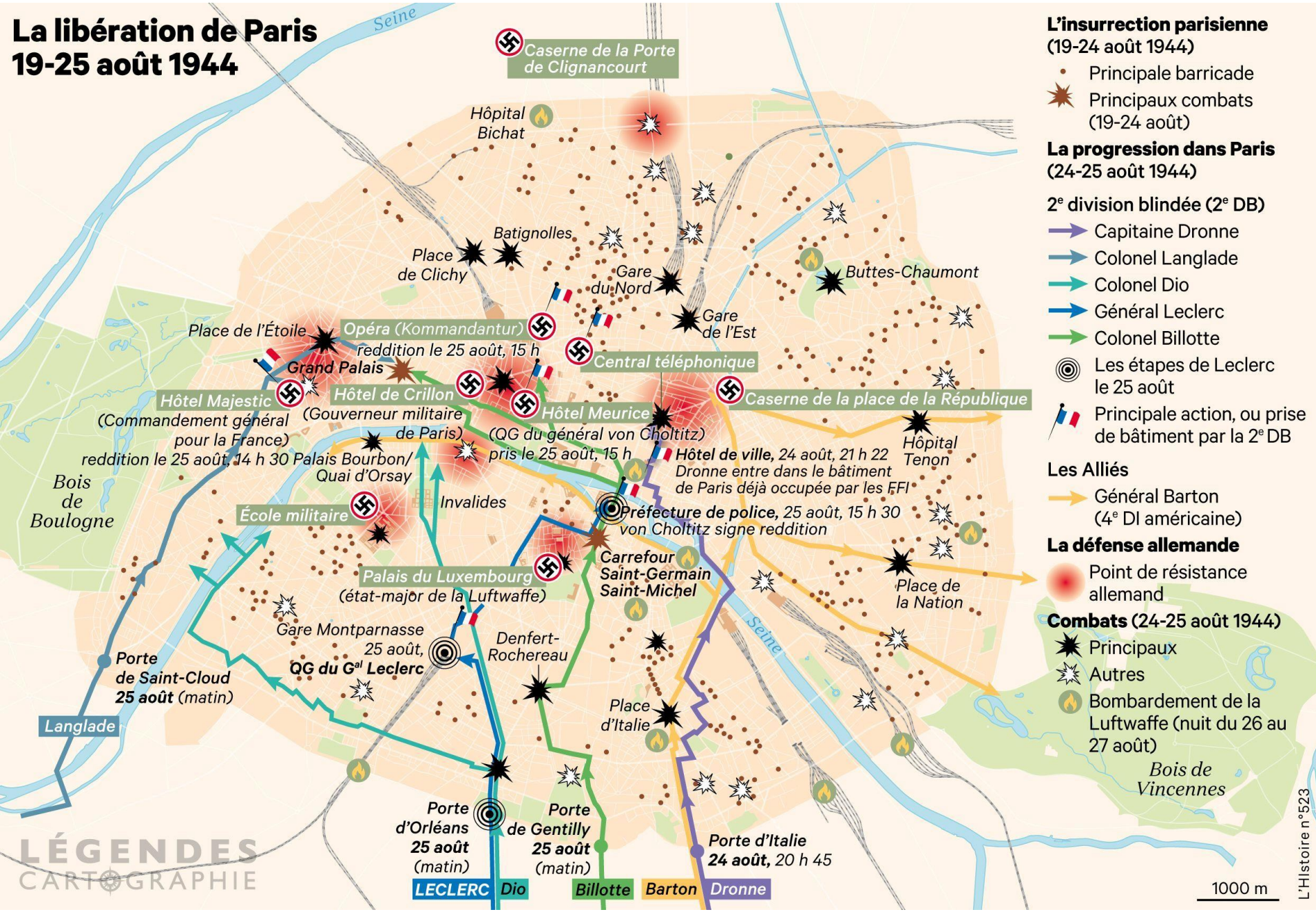
La tactique des Alliés paraît bien être d'encercler, avec Paris,

QUIR TOUS LES FRONTS.



La libération de Paris

19-25 août 1944



L'insurrection parisienne (19-24 août 1944)

- Principale barricade
- ★ Principaux combats (19-24 août)

La progression dans Paris (24-25 août 1944)

2^e division blindée (2^e DB)

- Capitaine Dronne
- Colonel Langlade
- Colonel Dio
- Général Leclerc
- Colonel Billotte

◎ Les étapes de Leclerc le 25 août

🇫🇷 Principale action, ou prise de bâtiment par la 2^e DB

Les Alliés

→ Général Barton (4^e DI américaine)

La défense allemande

● Point de résistance allemand

Combats (24-25 août 1944)

- ★ Principaux
- ★ Autres
- 🔥 Bombardement de la Luftwaffe (nuit du 26 au 27 août)



Défilé sur les Champs-Élysées à Paris, 26 août 1944
(Bibliothèque du Congrès)

ouest
france

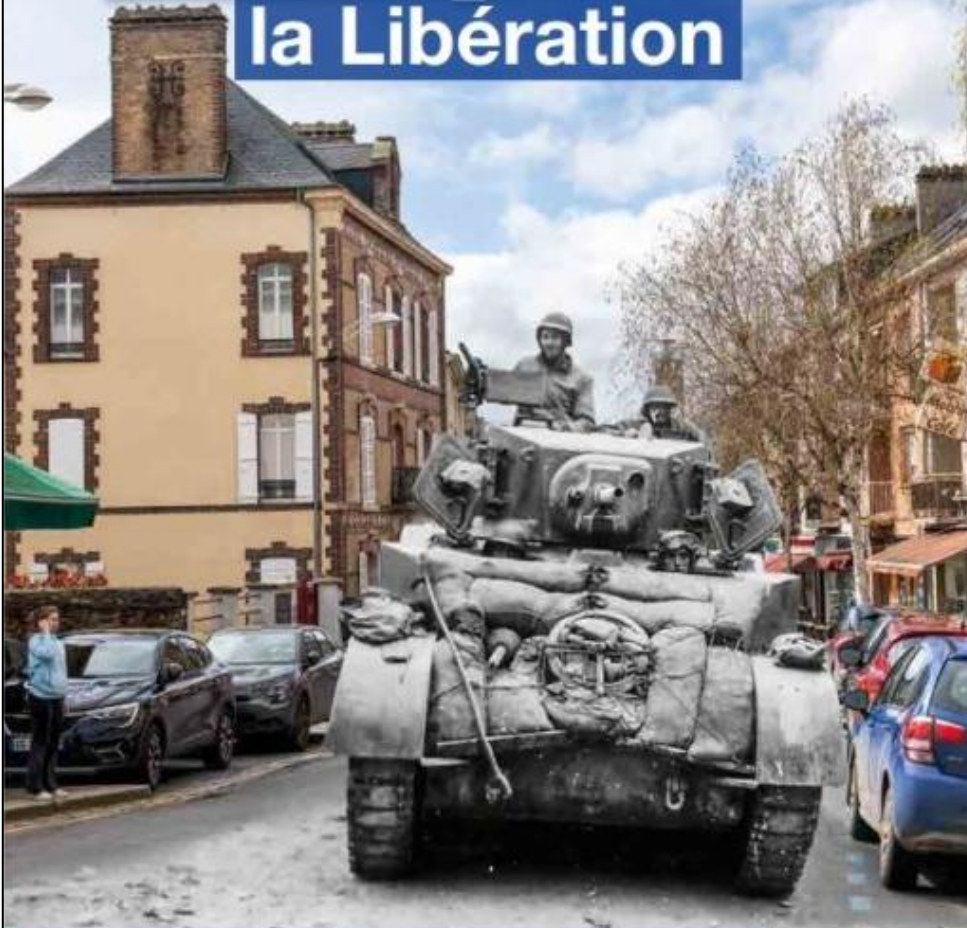


1944|2024



HORS-SÉRIE

Le Débarquement et la Libération



44 photos où 1944 rencontre 2024



Presse
Océan

Chronique
de la Libération
de la Loire-Atlantique



Combattants du maquis de Saint-Marcel, juin 1944 (Musée de Bretagne)



Parachutistes français du 4^e SAS/2^e RCP posant avec deux jeunes maquisards, 20 juin 1944 (DR)
Cliché pris dans une grange à Kersamson près de Loyat (Morbihan) où ils ont trouvé refuge.



Le général de Gaulle
Président du Gouvernement provisoire
de la République Française

OUEST-FRANCE

BRETAGNE -- NORMANDIE -- MAINE -- ANJOU -- POIYOU

1^{re} ANNÉE

Journal Républicain du matin

NUMERO 1

Le numéro : 1 fr. 50

Centre des Archives, II-4 n°22

Lundi 7 Août 1944

LA BRETAGNE DELIVRÉE DE L'ENVAHISSEUR

Rennes accueille avec enthousiasme ses libérateurs

*L'entrée de nos alliés américains dans la capitale bretonne
a donné lieu à d'indescriptibles manifestations populaires*

Libération de Rennes, *Ouest-France*, n° 1, 7 août 1944 (Ouest-France)

Fleurs tricolores portées en boutonnière
à la libération de Nantes (AD44)



Entrée des troupes américaines à Nantes, 12 août 1944 (AD44)



La Libération de la Loire-Inférieure de juin 1944 à mai 1945
Dossier sur le site des Archives départementales



CONCOURS NATIONAL
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Libérer

Les drames de la Libération


Nicolas Bernard

ORADOUR-SUR-GLANE

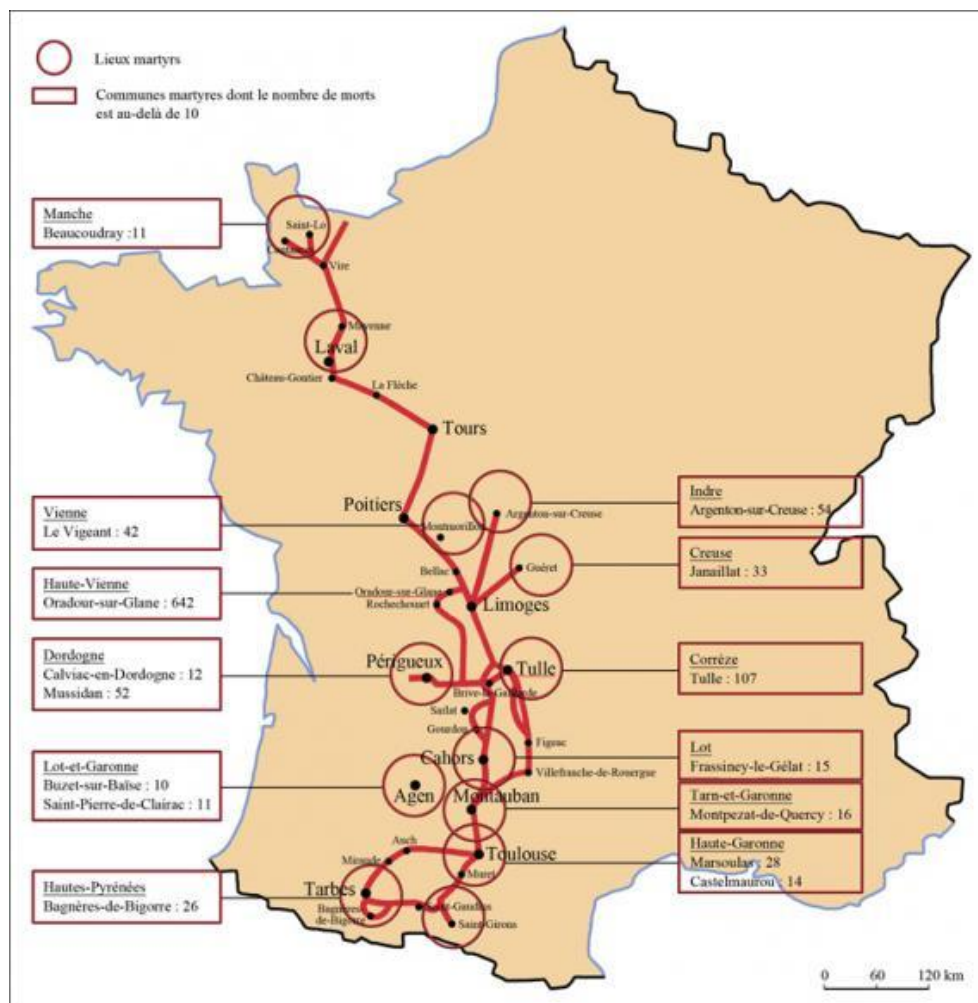
10 juin 1944

Histoire d'un massacre
dans l'Europe nazie

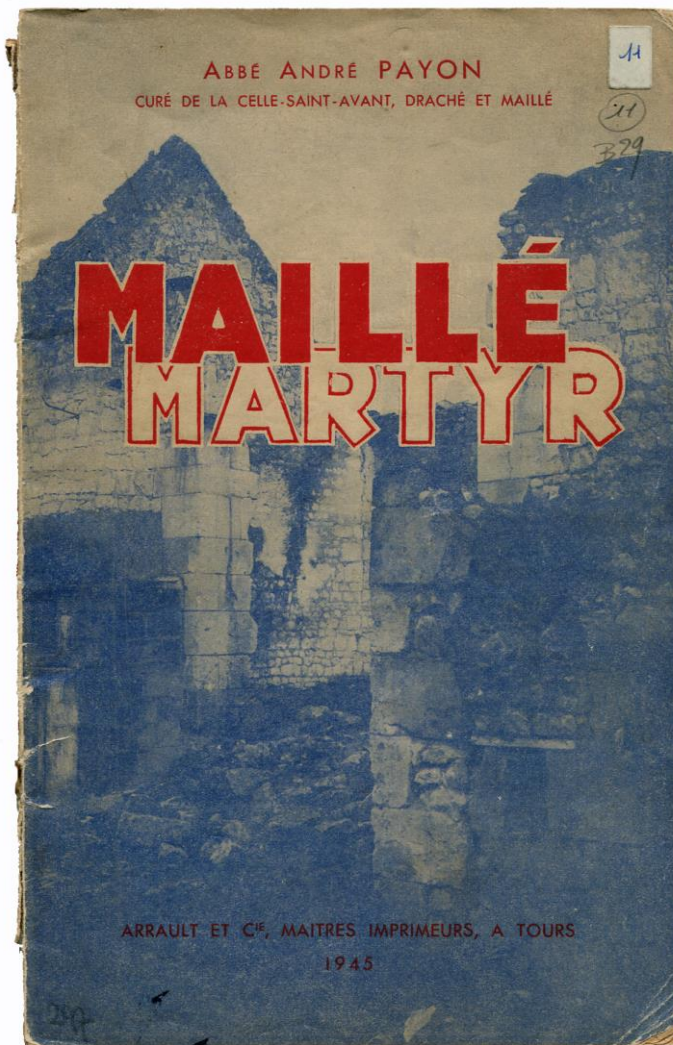
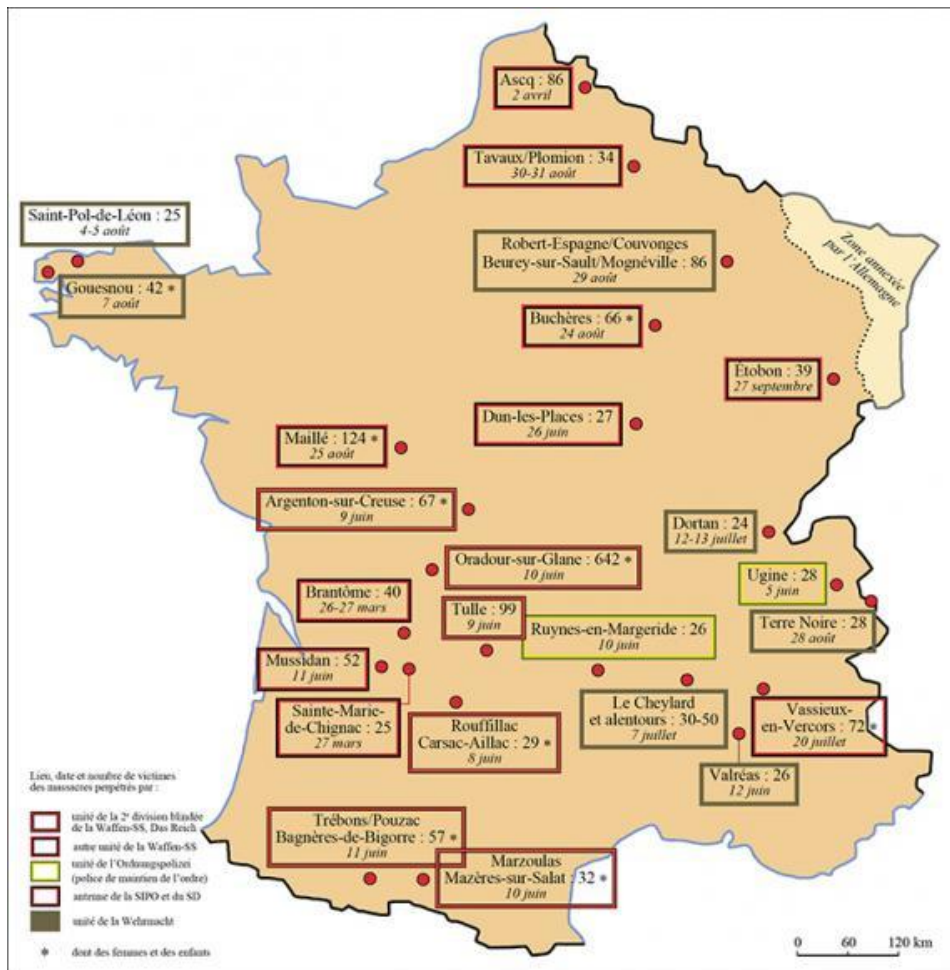


 TALLANDIER / MINISTÈRE DES ARMÉES

La remontée de la Das Reich (DPMA)



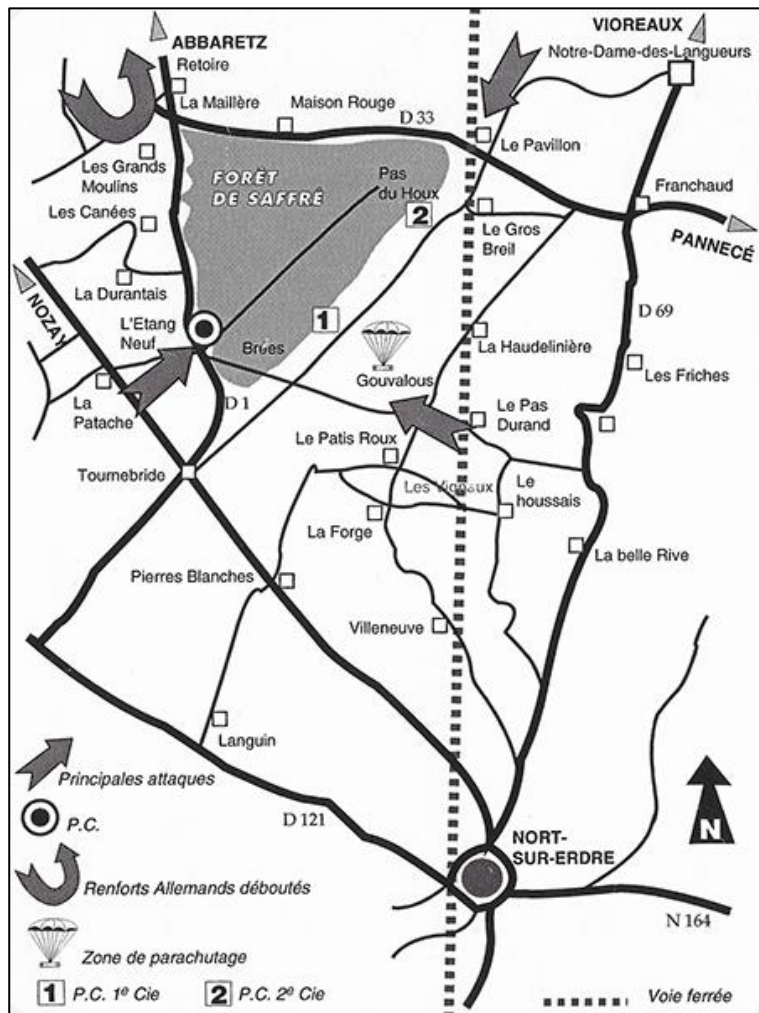
Les massacres de l'été 1944 (DPMA)



Brochure sur le massacre de Maillé, 1945
(Musée de la Résistance nationale/
collection historique, 1985)



Le convoi du 15 août 1944 parti du quai aux Bestiaux à Pantin, photogramme du film *Paris brûle-t-il ?* (DR)



Les morts du maquis de Saffré

13 tués au combat le 28 juin

27 fusillés de la Bouvardière (Saint-Herblain)

2 exécutés à la prison de Nantes

52 déportés (dont 1 femme), 21 morts en déportation

et

10 morts dans les combats de la Libération



Ruines du village martyr des Brées (DR)



Monument aux morts du maquis de Saffré (DR), inauguré par le général de Gaulle le 11 juin 1950



Femmes tondues en Basse-Normandie,
printemps 1945 (DR)





Vire (Calvados) après les bombardements de l'été 1944 (NARA)



Déblayage des ruines à Lorient (Morbihan), 4 juin 1945 (ECPAD)



CONCOURS NATIONAL
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Libérer et **refonder** la **France**



Refonder

(automne 1944-automne 1945)



CONCOURS NATIONAL
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Refonder

- ▶ Rétablir l'État républicain
- ▶ Rénover la démocratie
- ▶ Combattre jusqu'à la victoire
- ▶ Reconstruire



CONCOURS NATIONAL
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Refonder

Rétablir l'État républicain



LE COURRIER DE L'AIR



APPORTE PAR AVION

LONDRES, LE 21 JUIN 1944

Le général de Gaulle en France libérée

LE GÉNÉRAL DE GAULLE S'EST RENDU LE 14 JUIN DANS LA ZONE LIBÉRÉE DE NORMANDIE.

Il était accompagné de M. Viénot, du général Béthouard, du général Koenig, du contre-amiral d'Argenlieu, de MM. Palewski et de Courcel, des colonels Billotte et de Boislaubert, et du capitaine Teyssot.

Le Général a traversé la Manche à bord du contre-torpilleur français "La Combattante", qui s'est particulièrement distingué au cours des opérations du débarquement, et auquel il a remis la Croix de Guerre, en une brève cérémonie au large de la côte de France.

Avant pris pied sur le sol de la patrie après une absence, presque jour pour jour, de quatre années, le général de Gaulle s'est arrêté tout d'abord au Q.G. du général Montgomery, avec lequel il s'est longuement entretenu de la bataille en cours. Puis le Général a gagné Bayeux, première ville de France libérée, où il a été reçu par M. François Coulet, Commissaire de la République pour la Normandie, et le colonel de Chevigny, commandant les subdivisions libérées de la 3e Région militaire, entourés du sous-préfet, du maire et de la Municipalité de Bayeux.

Nous écrivons la parole à un correspondant de guerre britannique, témoin de la scène.

"La première nouvelle de la visite du général de Gaulle avait été donnée aux habitants de Bayeux par un camion muni d'un amplificateur, qui circulait dans les rues, invitant la population à se rassembler dans le parc, face au château, pour entendre le Général.

"A l'annonce de cette nouvelle, je me précipitai dans la Grande Rue et rencontrai le Général, qui débouchait d'une rue latérale suivi d'une foule à la fois joyeuse et recueillie. A chaque pas, de Gaulle s'arrêtait pour embrasser un enfant, seriner la main d'un vieux Français, ou recevoir un bouquet d'une jeune fille.

Guerre clandestine
Après avoir reçu les notabilités dans le château, le général de Gaulle prononça le discours suivant devant une foule de 2.000 personnes réunie sur la place.

"Nous sommes tous émus de même, en nous retrouvant ensemble, dans l'une des premières villes libérées de la France métropolitaine, mais ceci n'est pas le moment de parler d'émotion. Ce que le pays attend, c'est à l'arrière du front, c'est que vous continuiez le combat aujourd'hui, comme vous n'avez jamais cessé le combat depuis le début de cette guerre et depuis juin 1940.

"Vous qui avez été sous la botte de l'ennemi, et avez fait partie des groupes de résistance, vous savez ce qu'est la guerre. C'est une guerre particulièrement dure, cette guerre clandestine, cette guerre sans armes, parce que nous n'en avons pas. Je vous promets que nous continuerons la guerre jusqu'à ce que la souveraineté de chaque pouce de territoire français soit rétablie. Personne ne nous empêchera de le faire.

"Nous combattrons aux côtés des Alliés, et la victoire que nous remporterons sera la victoire de la liberté et la victoire de la France.



Des membres de la Résistance souhaitent la bienvenue à Bayeux au général de Gaulle

Les Forces Françaises de l'Intérieur au combat

Le G.Q.G. allié a publié le 18 juin son premier communiqué spécial sur la coopération des Forces Françaises de l'Intérieur : "Depuis le 6 juin 1944, les Forces Françaises de l'Intérieur ont étendu le champ de leurs activités et ont augmenté leurs effectifs."

L'ETE POURRAIT AMENER LA VICTOIRE

M. Churchill, hôte de l'ambassadeur du Mexique à un déjeuner en son honneur, a déclaré le 15 juin :

"Bien entendu, nous ne nous sommes pas lancés dans cette grande aventure sans nous assurer d'un accord complet avec nos alliés russes et les décisions prises à Téhéran, et lorsque l'exécution des plans que nous y avons arrêtés est bien d'être complète, elle procède sagement à l'heure actuelle, si bien que cet été, par les victoires de cette campagne alliée, apportera peut-être la victoire complète de la cause de la liberté."

En même temps que la foule, le Général entonne alors l'hymne national, comme à Bayeux, puis remonte en voiture, salué et acclamé, pour continuer sa visite aux villes et villages de la France libérée, où partout le même accueil lui est réservé.

Avant de regagner l'Angleterre, étant demeuré vingt-quatre heures sur le sol de France, le général de Gaulle a laissé partout les premières instructions relatives à la reprise de la vie administrative, au ravitaillement et aux secours.

"Cette armée a mis sur pied un plan de sabotage étendu qui prévoit la paralysie du trafic ferroviaire et routier et l'interruption des communications télégraphiques et téléphoniques. "Dans la majorité des cas, les objectifs ont été atteints. "La destruction des voies ferrées a été des plus efficaces. Des ponts ont été détruits. Des déraillements ont été provoqués. Au moins 70 locomotives ont été sabotées.

"Un signal que le trafic routier et ferroviaire est complètement suspendu dans la vallée du Rhône. Les canaux n'ont pas été épargnés. "Les câbles souterrains ont été coupés en maints endroits ; quelques-uns, encore que bien gardés, furent détruits. "De nombreux actes de sabotage ont été effectués contre des stations transformateurs.

"Il n'est ni souhaitable ni désirable d'augmenter toutes les destructions efficaces accomplies par les Forces Françaises de l'Intérieur. Cependant, ces actes de sabotage multiples et simultanés, coordonnées avec l'effort allié, ont retardé considérablement les mouvements d'envois de réserves allemandes.

"L'action directe a été également entreprise contre l'ennemi.

On signale que le Maquis a fait trois cents prisonniers. Des garnisons allemandes ont été attaquées. "Dans certaines régions, des villages furent occupés. Ailleurs, des combats de rues se produisirent. Des détachements ennemis furent assurés.

"Les opérations de guérilla contre l'ennemi ont en plein développement. En certaines régions, elles sont entièrement contrôlées, par les Forces Françaises de l'Intérieur. "A la fin de la première semaine d'opérations sur la côte de France, les Forces Françaises de l'Intérieur ont, avec leurs camarades britanniques et américains, rempli le rôle qui leur avait été assigné dans la bataille de libération."

Les privilèges diplomatiques

Le gouvernement britannique a levé l'interdiction aux missions diplomatiques étrangères à Londres de communiquer en chiffre ou en code avec leurs gouvernements. Cette interdiction avait été imposée le 17 avril, pour raisons de sécurité relatives aux opérations alliées à l'ouest.

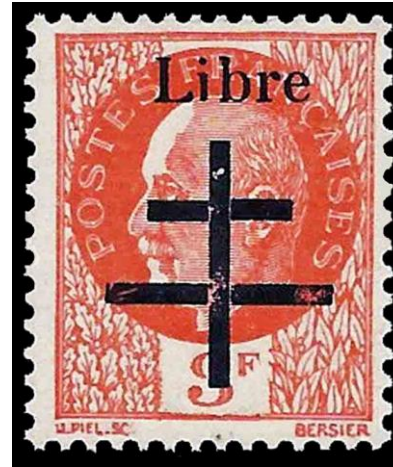
63.573 a 596

Billet de l'AMGOT, 1944 (DR)





Pièce de 2 francs,
avers et revers, 1944 (DR)



Timbres de la Libération,
1944 (DR)



ORDONNANCE

du 9 août 1944 relative au

RÉTABLISSEMENT DE LA LÉGALITÉ RÉPUBLICAINE sur le territoire continental

EXPOSÉ DES MOTIFS

La libération du territoire continental doit être d'une manière immédiate accompagnée du rétablissement de la légalité républicaine en vigueur avant l'instauration du régime imposé à la faveur de la présence de l'ennemi.

Le premier acte de ce rétablissement est la constatation que « la forme du gouvernement de la France est et demeure la République. En droit celle-ci n'a pas cessé d'exister ».

C'est l'objet de l'article 1^{er} du projet ci-annexé.

Cette constatation primordiale exprimée, il s'ensuit une autre nécessaire: les lois et règlements que l'autorité de fait qui s'est imposée à la France a promulgués, les dispositions administratives individuelles qu'elle a décrétées ou arrêtées ne peuvent tirer de sa volonté aucune force obligatoire et sont appelés à demeurer inefficaces. Cette conséquence logique du principe exprimé ci-dessus doit l'être à son tour.

C'est l'objet de l'article 2, alinéa 1^{er}, qui fixe le point de départ dans le temps des textes et actes nuls.

Tout ce qui est postérieur à la chute, dans la journée du 16 juin 1940, du dernier gouvernement légitime de la République est évidemment frappé de nullité.

Cependant des considérations d'intérêt pratique conduisent à éviter de revenir sans transition aux règles de droit en vigueur à la date susdite du 16 juin 1940 et à observer dans ce but soit une période transitoire comportant le maintien provisoire de certains effets de droit, soit même la validation définitive de certaines situations acquises dont le renversement apporterait au pays un trouble plus considérable que leur confirmation.

Aussi bien des textes législatifs ou réglementaires sont intervenus qui n'eussent pas été désavoués par le régime républicain et des actes administratifs individuels ont été pris qui n'ont été inspirés que par l'intérêt bien compris de la bonne marche des services. Annuler ces textes et actes administratifs pour y substituer dans chaque cas

des textes et actes administratifs nouveaux nécessiterait un effort considérable en multipliant l'effort nécessaire pour assurer la reprise de la vie publique, à apporter dans celle-ci une confusion extrême et de longue durée.

D'où la nécessité de décider que la nullité doit être expressément constatée. C'est l'objet de l'article 2, alinéa 2.

Le principe ainsi énoncé emporte cette conséquence nécessaire que tant qu'une nullité n'a pas été expressément constatée, les actes de l'autorité de fait qu'ils soient continuant à recevoir provisoirement application.

Mais le projet exprime la volonté du Gouvernement de mener à bonne fin dans le plus court délai possible la révision générale de ces actes, qui entraînera d'une manière définitive la cessation des effets de ceux qui seront annulés et la validation de ceux qui seront maintenus.

L'article 3 exprime cette conséquence et cette volonté décisive.

Tous ces principes posés, le projet d'ordonnance édicte la nullité expresse d'un certain nombre de textes qui, à raison de leur caractère et de leur origine manifeste, doivent être avant tous autres exclus de toute validation, nullité qui atteint évidemment leurs effets dans le passé.

Le sont ceux énumérés à l'article 3.

Il énumère ensuite, par référence à des tableaux annexés, tous ceux inconciliables avec les principes rétablis, et dont dès maintenant la validation définitive doit être également écartée, mais qu'il a paru opportun d'énumérer individuellement et en les distinguant alors avec soin surant que leurs effets passés sont effacés ou au contraire, à raison des nécessités sociales, reconnus (art. 4 et tableaux I et II).

En ayant ainsi provisoirement — terminé avec la législation de l'autorité de fait le projet soumis au Gouvernement introduit sans délai un certain nombre de textes déjà pris par celui-ci et dont l'introduction immédiate est indispensable.

Toujours dans les vues susdites il indique que les autres textes déjà intervenus

— ce qui comprend évidemment sans distinction, comme il le précise, les textes de la France libre, ceux de la France combattante, ceux du commandement en chef français, civil et militaire, depuis le 11 mars 1943 et enfin ceux du Comité français de la libération nationale — ne seront applicables, sous réserve d'ailleurs des droits déjà acquis sous leur empire, qu'à partir de la date qui devra être expressément fixée pour chacun d'eux (art. 5 et 6).

L'ordonnance en projet traite ensuite des décisions des juridictions d'exception (dont elle a annulé les textes constitutifs) et des actes administratifs individuels.

Elle valide rétroactivement les premières à l'exception de celles qui relèvent de l'ordonnance du 6 juillet 1943 relative à la légitimité des actes accomplis pour la cause de la libération et à la révision des condamnations intervenues pour ces faits, lesquelles demeurent soumises à cette ordonnance, et maintient provisoirement les seconds (art. 6 et 9).

Le texte enfin déclare dissous, outre la Légion française des combattants, les groupements analogues qu'il énumère. Il ordonne le séquestre de leurs biens et interdit, sous les sanctions pénales qu'il édicte, leur reconstitution. Tous ces groupements étaient liés trop étroitement à l'autorité de fait pour que le texte rétablissant la légalité républicaine n'édicte pas lui-même leur suppression.

Telle est l'ordonnance portant rétablissement de la légalité républicaine sur le territoire continental, c'est-à-dire en France métropolitaine, exception faite de la Corse où la situation législative, résultant d'une libération antérieure aux dispositions ainsi prises, appelle un texte particulier qui interviendra incessamment.

Elle a pour but immédiat de libérer le pays de la réglementation d'inspiration ennemie qui l'étouffait, mais aussi de lui éviter le désordre juridique ou même l'incertitude.

Sans doute elle appelle d'autres textes, mais sur le plan législatif elle est un acte de libération déjà décisif.

Le Gouvernement provisoire de la République française,

Sur le rapport du commissaire à la justice,

Vu l'ordonnance du 3 juin 1943 portant institution du Comité français de la libération nationale, ensemble l'ordonnance du 3 juin 1944;

Vu l'avis exprimé par l'Assemblée consultative à sa séance du 26 juin 1944;

Le comité juridique entendu,

Ordonne:

Art. 1^{er}. — La forme du gouvernement de la France est et demeure la République. En droit celle-ci n'a pas cessé d'exister.

Art. 2. — Sont, en conséquence, nuls et de nul effet tous les actes constitutionnels législatifs ou réglementaires, ainsi que les arrêtés pris pour leur exécution, sous quelque dénomination que ce soit, promulgués sur le territoire continental postérieurement au 16 juin 1940 et jusqu'à l'établissement du Gouvernement provisoire de la République française.

Cette nullité doit être expressément constatée.

Art. 3. — Est expressément constatée la nullité des actes suivants:

L'acte dit « loi constitutionnelle du 10 juillet 1930 »;

Tous les actes dits « actes constitutionnels »;

Ordonnance du 9 août 1944,
Journal officiel de la République française
(Bibliothèque nationale de France)



Michel Debré, commissaire de la République
pour la région d'Angers, août 1944
(Archives départementales du Maine-et-Loire)

Affichette apposée à la Libération
de Nantes, le 19 août 1944
(Archives départementales de Loire-Atlantique)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

Le Commissaire de la République de la Région d'Angers m'a demandé d'assumer les fonctions de Préfet de la Loire-Inférieure.

A une heure où le tiers du département est encore sous le joug de l'ennemi et la guerre aux portes même de Nantes, où les F. F. I. donnent le plus magnifique exemple d'énergie et de courage, il ne pouvait être question, pour l'ancien combattant des deux guerres que je suis, de refuser le poste où le Gouvernement de la République m'appelait.

Mon nom n'est apparu officiellement depuis mon retour à Nantes que dans des fonctions d'entraide et de solidarité en faveur des camarades prisonniers que je venais de quitter.

Aujourd'hui, l'Autorité légitime de la République est rétablie. Les forces vives de la Résistance, unies dans le "Comité Départemental de Libération", ont un caractère officiel. Il est possible de travailler ouvertement au retour progressif, dans le département, à un état politique normal, conforme aux libertés républicaines.

Dans les mois qui viennent, il s'agit d'assurer dans l'ordre la vie du département, la continuité de l'administration, la solution des graves problèmes économiques qui se posent, et, avant tout, de faciliter l'effort de guerre des forces françaises et alliées pour aboutir à la libération totale de la Patrie.

C'est à cette tâche, qu'à côté des F. F. I. et des Forces Françaises de l'Extérieur, magnifique élite au combat, je vous convie tous : fonctionnaires, ouvriers, paysans, commerçants, industriels, jeunes, et vous tous, Français, qui n'avez jamais oublié ce qu'on doit à la Patrie, unis dans notre effort pour une France libre.

C'est à ce poste de combat que, vous comme moi, nous sommes tous mobilisés pour la France et pour la République.

Nantes, le 19 Août 1944.
Le Préfet :
A. VINCENT.

IMPRIMERIE DE COMBES - 11, Rue de la République - NANTES



Le Comité départemental de la Libération des Côtes-du-Nord, août 1944 (DR)

24 septembre 1944 - Landerneau

**Pierre
Lucas**
Préfet Maritime

**Aldéric
Lecomte**
Préfet du
Finistère

**Georges
Thierry d'Argenlieu**
Contre-amiral
Amiral Nord et
chef d'état-major général adjoint

**Louis
Jacquinot**
Ministre de
la Marine

**Victor
Le Gorgeu**
Commissaire de
la République

Visite du ministre de la Marine
à Landerneau, 24 septembre 1944
(Archives départementales du Finistère)



Première réunion à Paris de l'Assemblée consultative provisoire, novembre 1944
(Musée de la Résistance nationale/fonds dit du Matin)



Le Gouvernement provisoire de la République française, 21 novembre 1944
(Fondation Charles de Gaulle)

1944

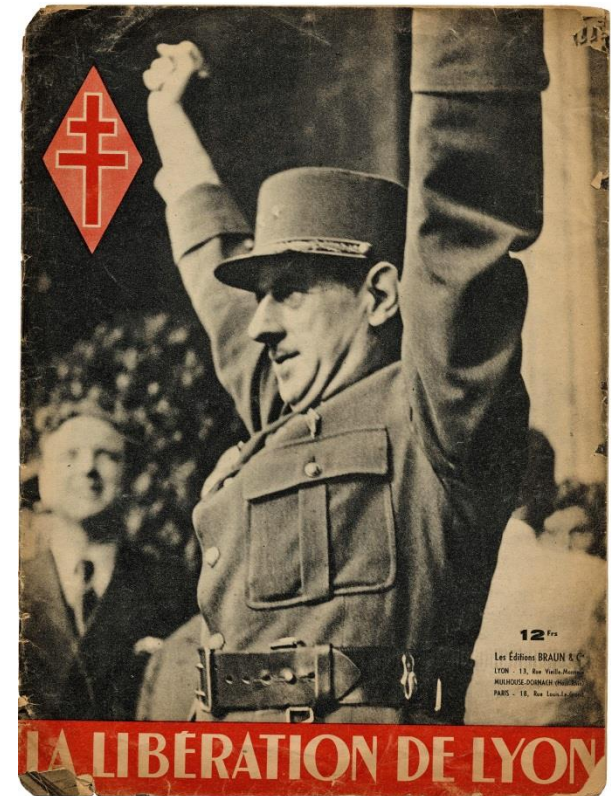
- 14-18 septembre Lyon, Marseille, Toulon, Toulouse, Bordeaux, Orléans
- 23-26 septembre Besançon, Dole, Nancy
- 7-9 octobre Forges-les-Eaux, Le Havre, Rouen, Louviers, Le Neubourg, Lisieux, Caen
- 21-23 octobre Troyes, Chaumont, Luxeuil, Besançon, Dijon
- 4-6 novembre Lyon, Ambérieu, Seyssel, Annecy, Ugine, Albertville, Chambéry, Thônes, Grenoble

1945

- 14 janvier **Nantes** et Angers
- 27-28 janvier Boulogne, Montrouge, Sceaux, Ivry, Saint-Maur, Nogent-sur-Marne, Neuilly-sur-Seine, Asnières, Saint-Denis, Aubervilliers, Noisy-le-Sec, Montreuil-sous-Bois, Vincennes
- 11 février Strasbourg, Mulhouse, Colmar, Metz
- 4-5 mars Limoges, Oradour-sur-Glane, Périgueux
- 8-9 avril Valence, Grenoble, Nice
- 21-22 avril Royan, Saintes, Cognac
- 8 mai Orléans, Strasbourg
- 10 juin Saint-Lô, Coutances et Alençon
- 30 juin-1^{er} juillet Clermont-Ferrand, Issoire et Aurillac
- 20-23 juillet Saint-Brieuc, Morlaix, Brest, Quimper, Lorient, Auray, Vannes, **Saint-Nazaire**, La Rochelle, La Palisse
- 11-13 août Beauvais, Amiens, Béthune, Dunkerque, Calais, Boulogne
- 3-5 octobre zone française d'occupation en Allemagne et Strasbourg
- 4-6 novembre Annecy, Chambéry, Grenoble

Le général de Gaulle à Lyon, 14 septembre 1944
couverture de *La Libération de Lyon*, sans date
(Musée de la Résistance nationale/
collection historique, 1985)

« Ville héroïque qui, depuis le crime de la capitulation, a opposé une résistance acharnée à toute forme de collaboration avec l'ennemi. [...] Par le sang de ses enfants martyrs, vient d'attester devant le monde entier la volonté française de libération nationale. » - Nantes, Compagnon de la Libération par décret du 11 novembre 1941



Remise de la croix de la Libération au maire
de Nantes, 14 janvier 1945
(Musée de la Résistance nationale/
collection historique, 1985)



Le témoignage de Pierre Laval au procès de Philippe Pétain, août 1945
(Musée de la Résistance nationale/fonds dit du Matin)

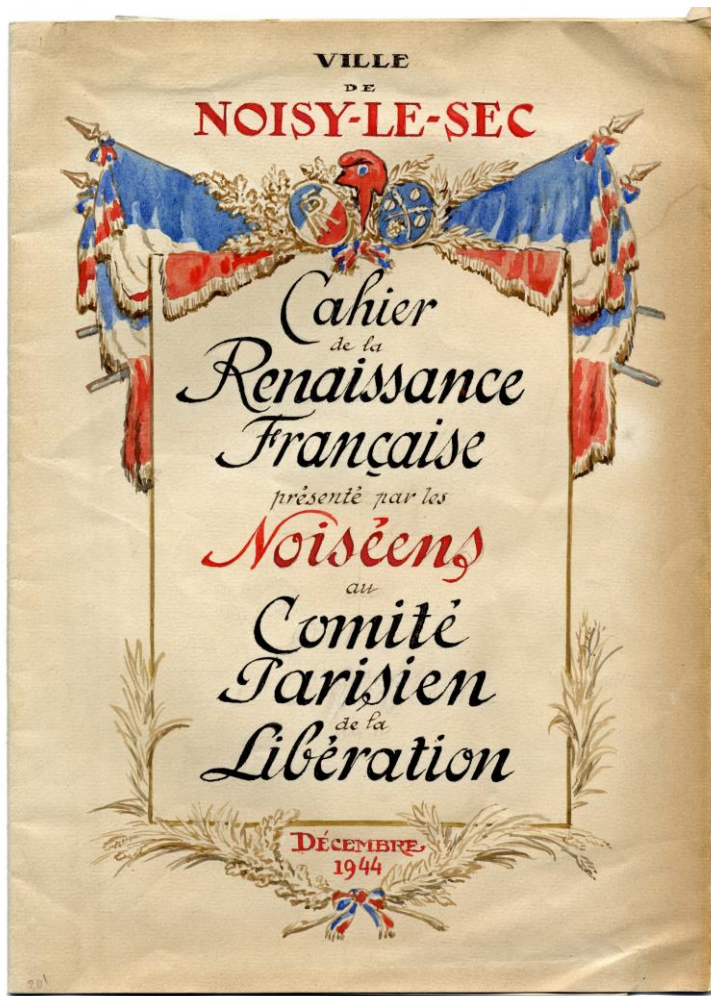


CONCOURS NATIONAL
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Refonder
Rénover la démocratie



Le vote des femmes lors des élections municipales d'avril-mai 1945
(Musée de la Résistance nationale/collection historique, 1985)



Cahier de la Renaissance française de Noisy-le-Sec, décembre 1944
(Musée de la Résistance nationale/
collection historique, 1985)



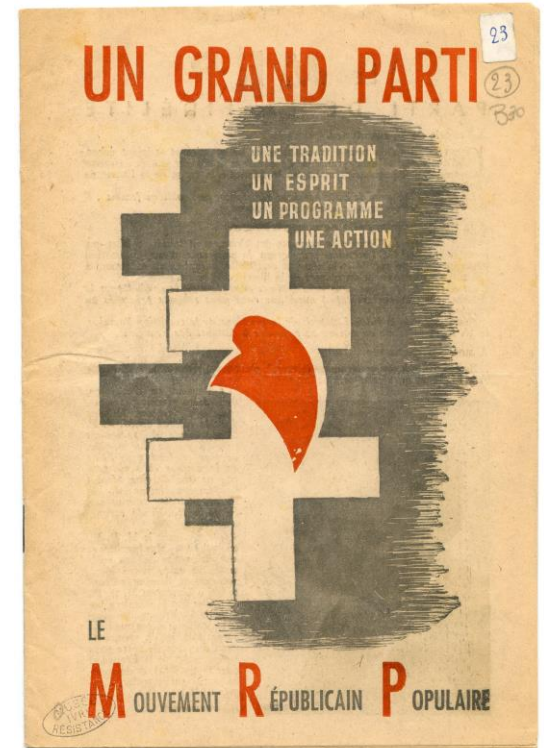
Affiche du Mouvement de Libération nationale, 1944-1945 (DR)



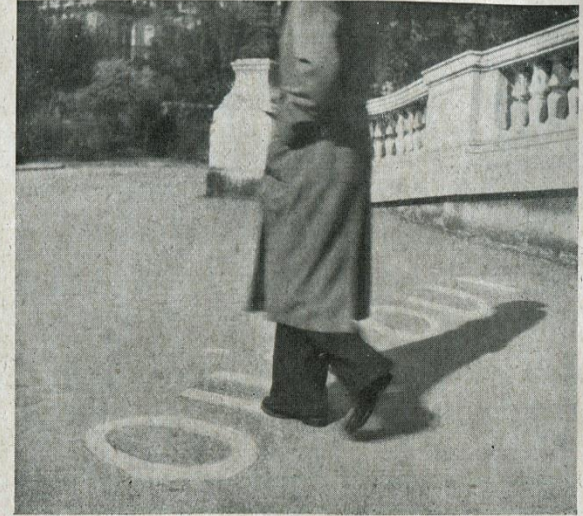
Carte d'adhérent du PCF,
1945 (DR)



Affiche de la SFIO,
1945 (DR)



Brochure du MRP, 1946
(Musée de la Résistance nationale/
collection historique, 1985)



Ceux qui n'attendent pas le jour du scrutin pour exprimer leur opinion.

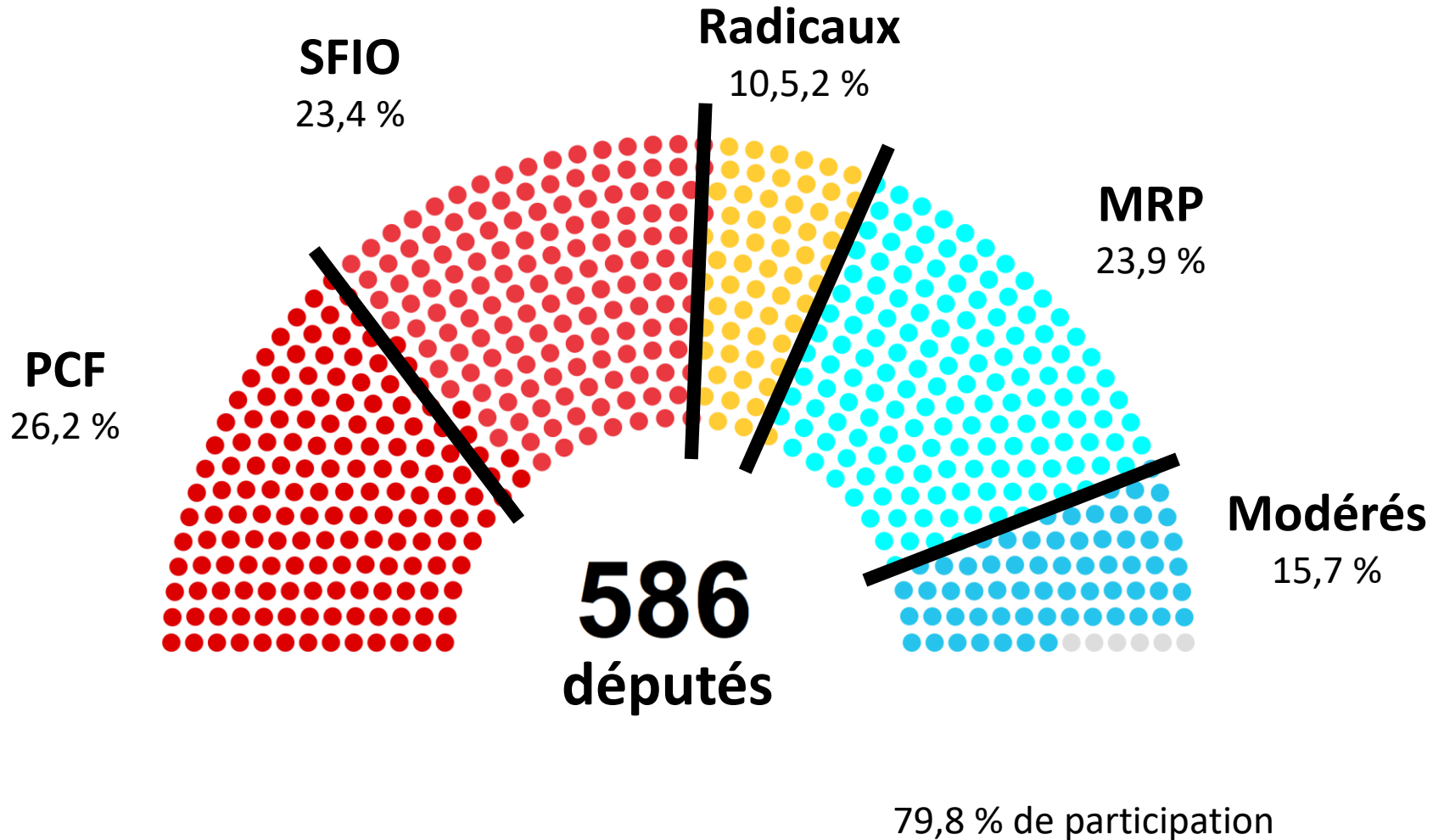
Campagne pour le référendum du 21 octobre 1945,
photographies publiées dans *France Illustration*, n° 3, 20 octobre 1945
(Musée de la Résistance nationale/collection historique, 1985)

96 % des votants rejettent la Troisième République

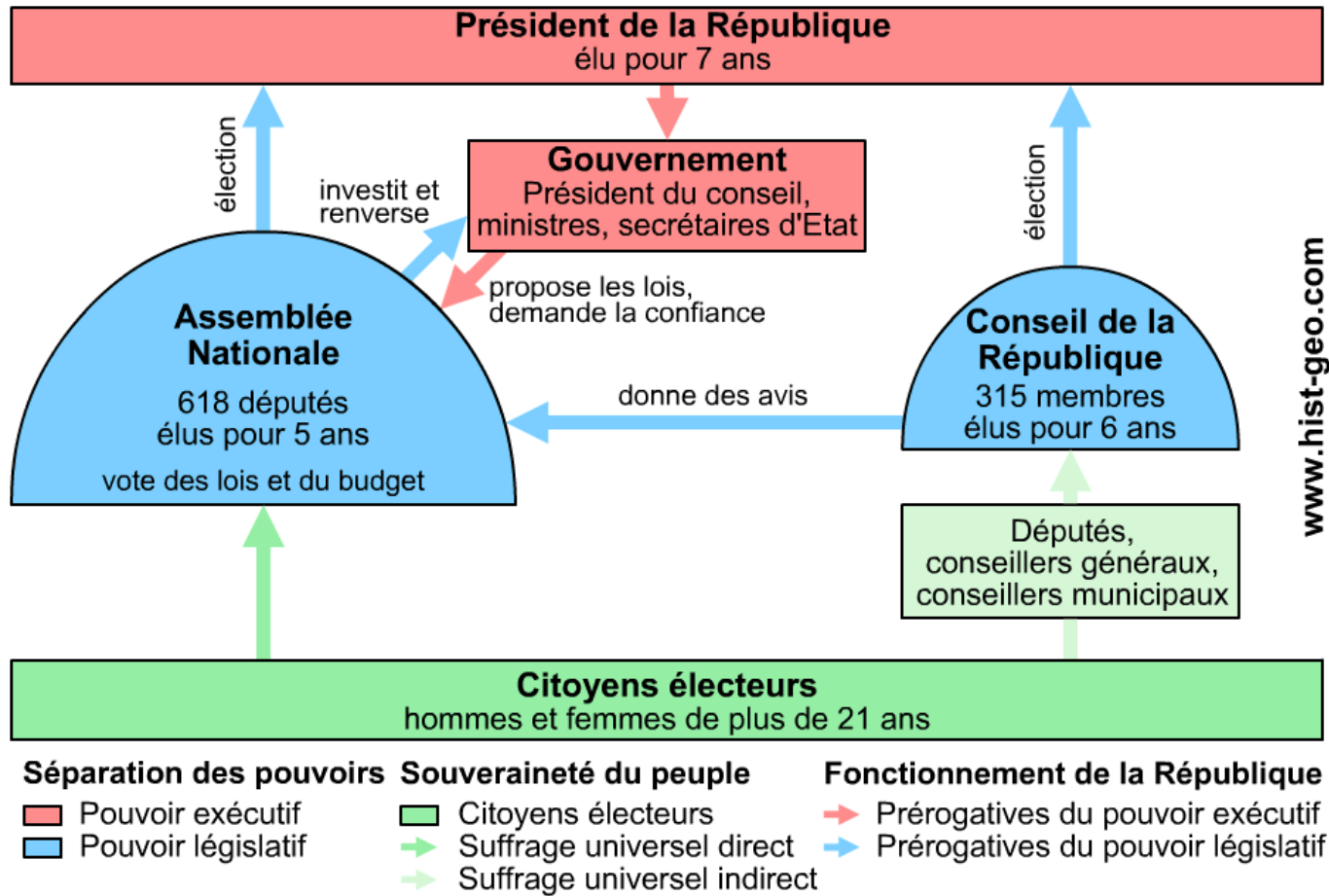
66 % des votants limitent la durée et les pouvoirs de la nouvelle assemblée

L'Assemblée nationale constituante

(élections législatives du 21 octobre 1945)



La constitution de la IV^e République



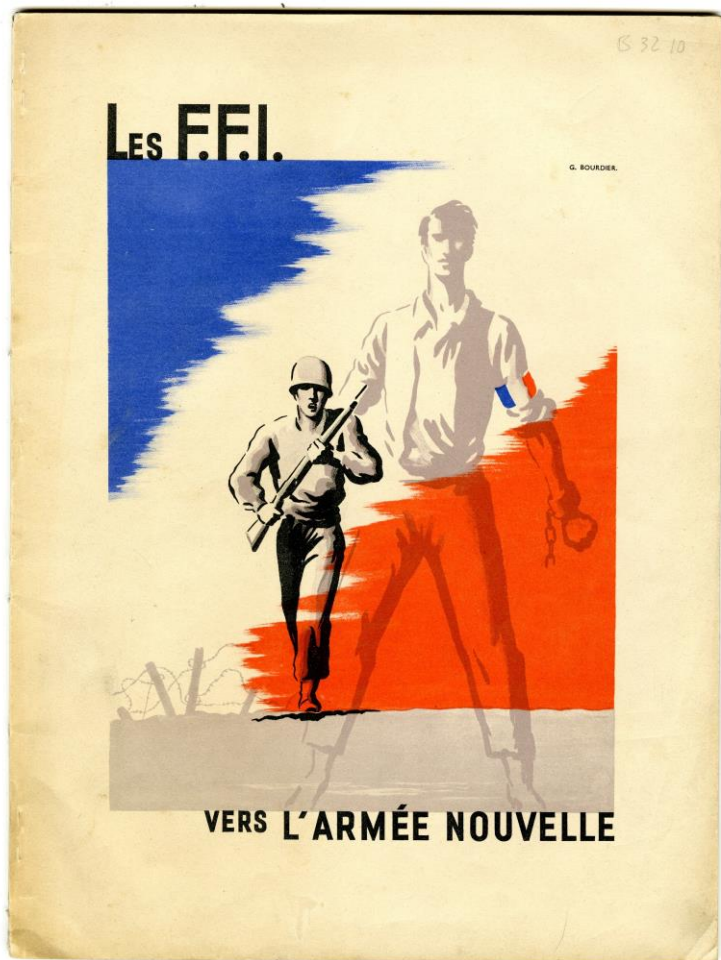
Adoptée par l'Assemblée nationale constituante le 29 septembre 1946, la constitution est approuvée, par référendum, le 13 octobre suivant. Promulguée par le président du Gouvernement provisoire de la République française, Georges Bidault, le 27 octobre, elle est publiée au *Journal officiel de la République française* le lendemain.



CONCOURS NATIONAL
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Refonder

Combattre et participer à la Victoire



Catalogue de l'exposition *Les FFI vers l'Armée nouvelle*
(Musée de la Résistance nationale/collection historique, 1985)



35^e brigade FFI, 1944
(Musée de la Résistance nationale/collection historique, 1985)



Automne 1944

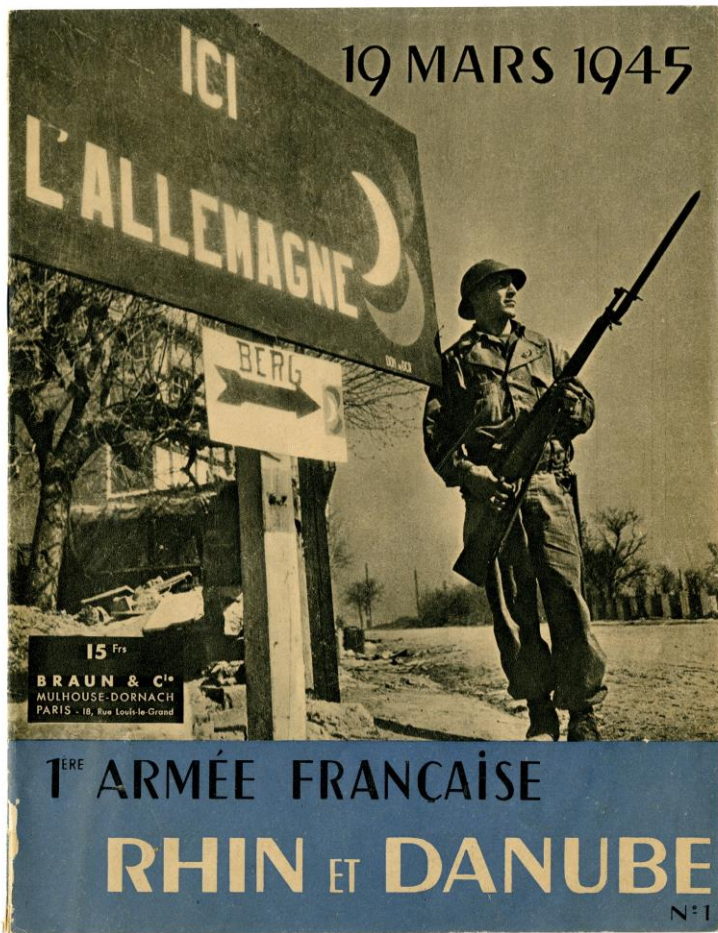
Intégration des FFI métropolitains
Démobilisation de 15 à 20 000
soldats d'Afrique subsaharienne
(2^e DI coloniale et 1^{ère} DFL)

Printemps 1945

Démobilisation des soldats nord-
africains

Brochure Victoire, 1945

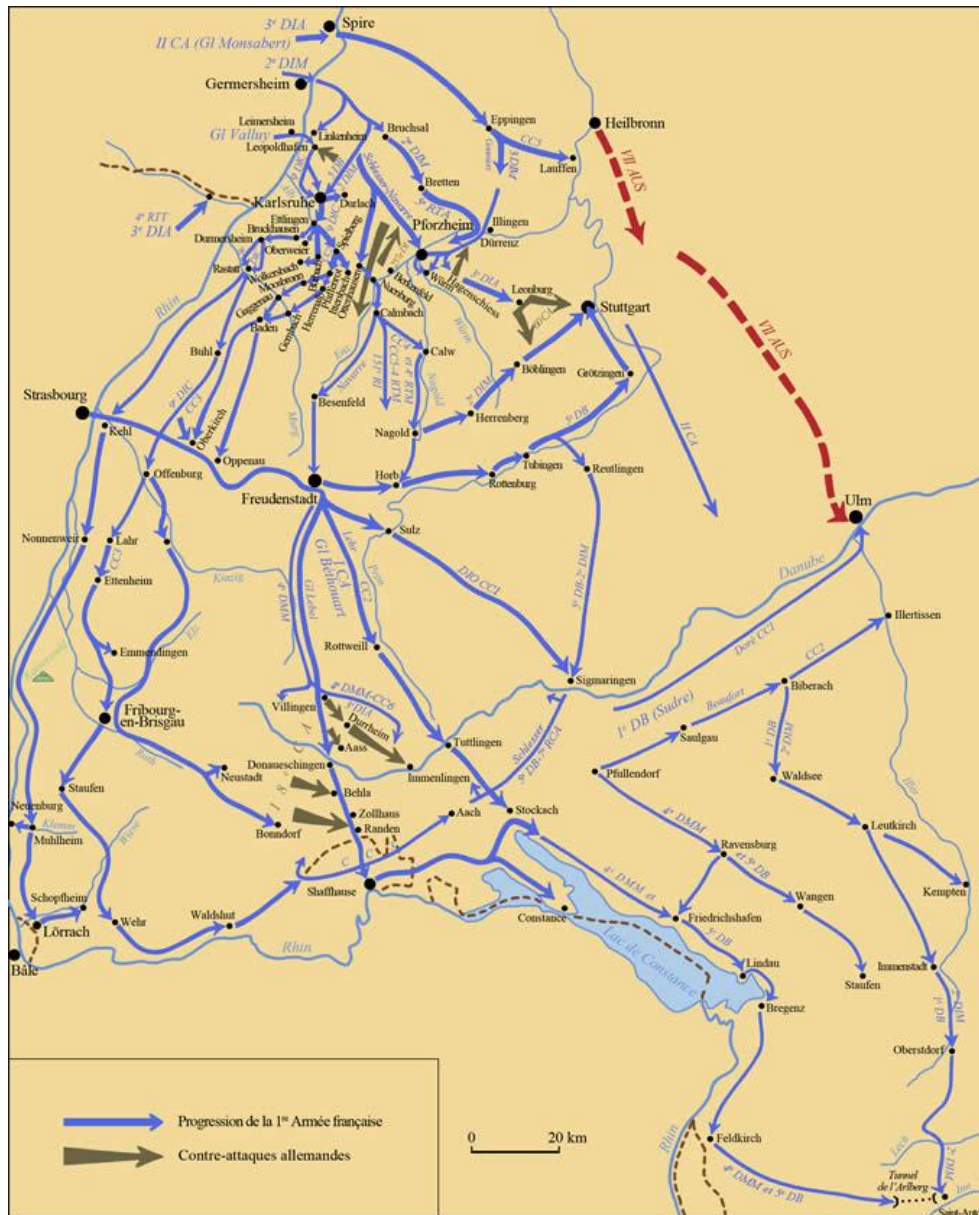
(Musée de la Résistance nationale, fonds Bourandy)



Brochure 1^{ère} armée française Rhin et Danube, 1945 (Musée de la Résistance nationale/ collection historique, 1985)

Soldat de la 2^e DB photographié devant les panneaux indicateurs près de Berchtesgaden, mai 1945 (Fondation maréchal Leclerc de Hautecloque)





Première Armée Française

ORDRE DU JOUR N° 8

Officiers,
Sous-Officiers,
Caporaux et Soldats
de la Première Armée Française,

Vous venez d'inscrire sur vos Drapeaux et sur vos Bannières deux noms
chargés d'histoire et de gloire française :

RHIN et DANUBE

Claire Miot

LA PREMIÈRE ARMÉE FRANÇAISE

De la Provence à l'Allemagne, 1944-1945

P. C. le 24 avril 1945

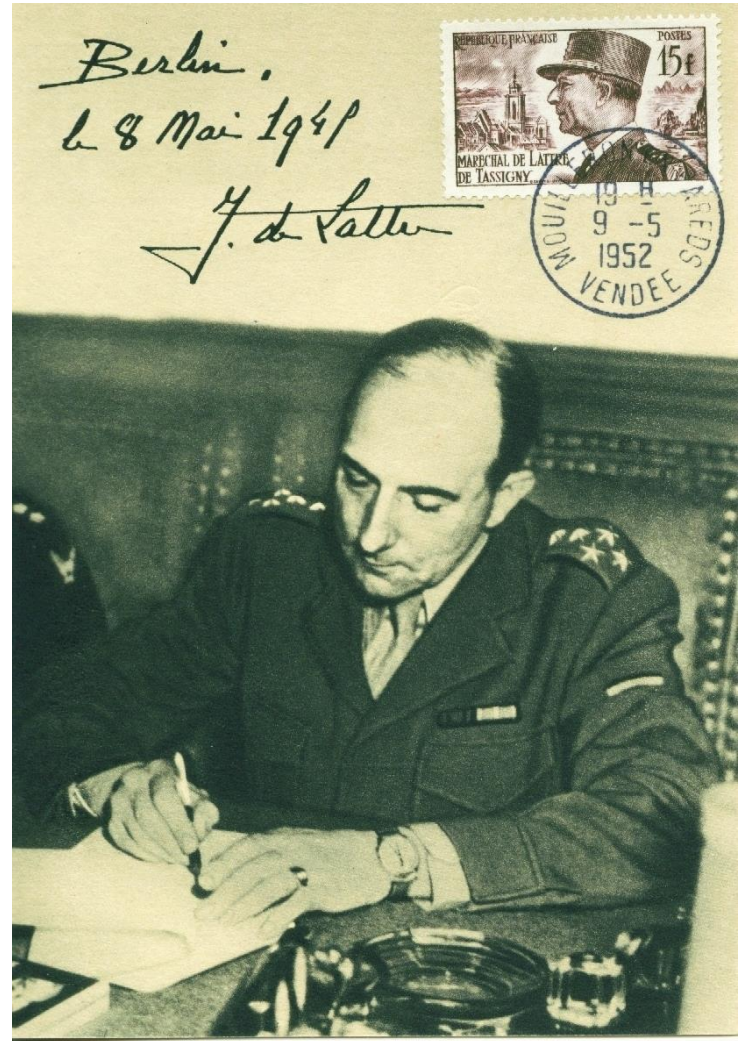
LE GÉNÉRAL D'ARMÉE DE LATTE DE TASSIGNY
Commandant en Chef la Première Armée Française

PERRIN



Signature de la reddition allemande à Reims, 7 mai 1945
(Musée de la Reddition de Reims)

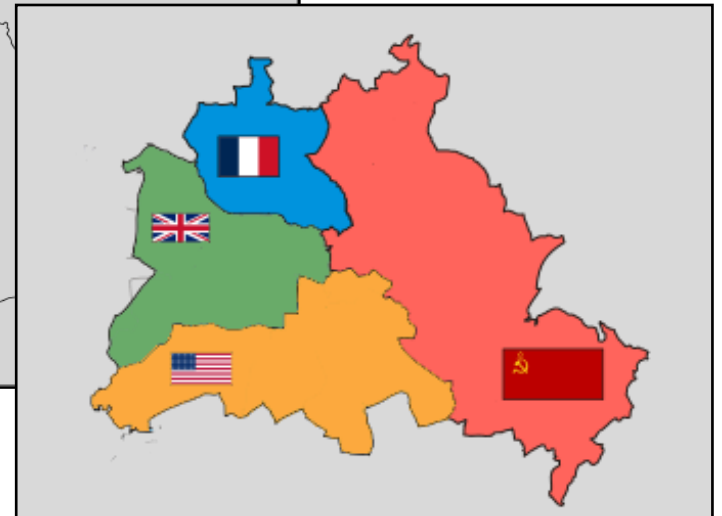
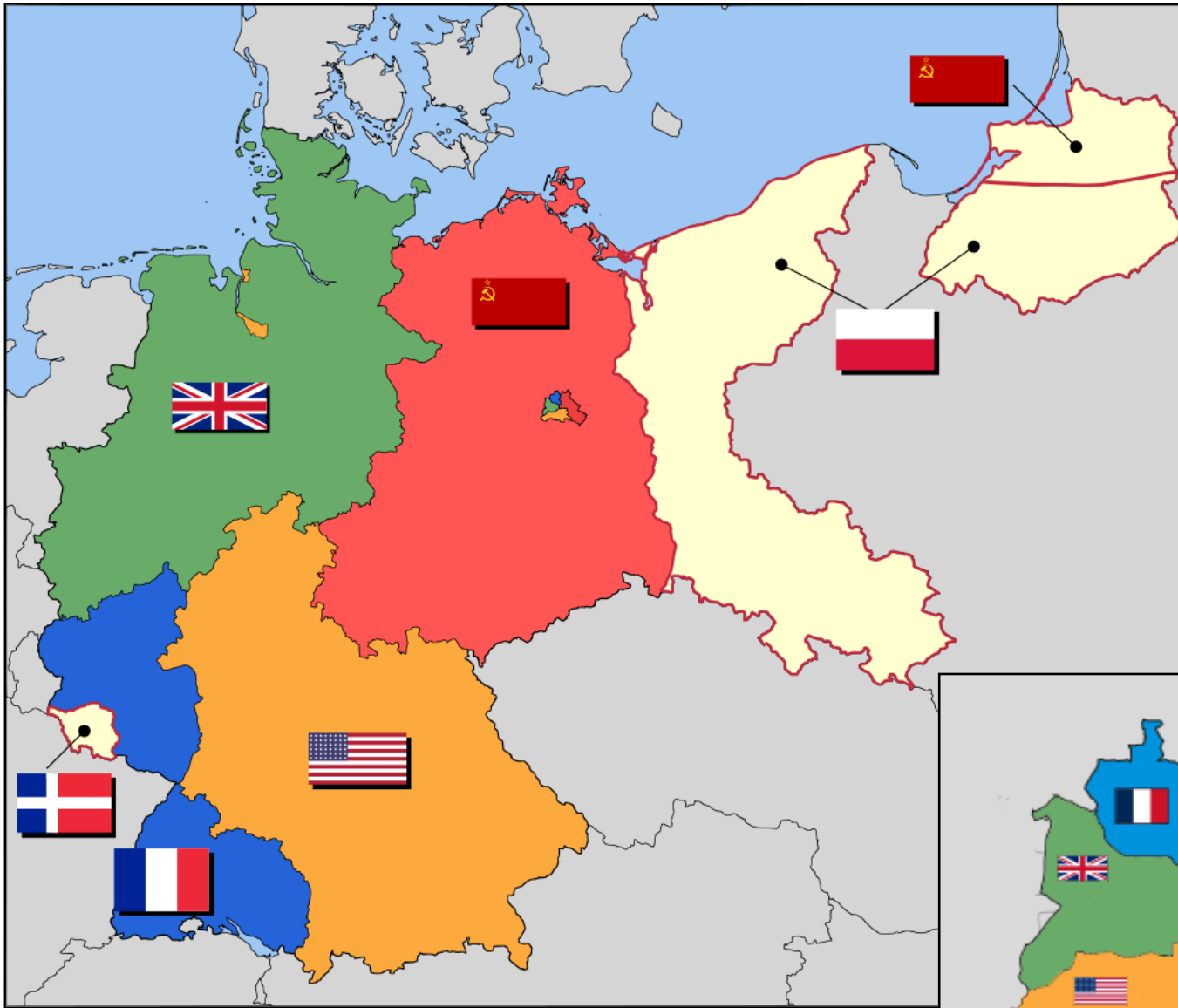
Le général de Lattre, signataire de la capitulation allemande
à Berlin le 8 mai 1945, carte postale commémorative (DR)



Signature de la reddition
de la poche de Saint-Nazaire,
à Cordemais, au nord de Nantes,
8 mai 1945 (DR)



Reddition des forces allemandes
de la poche de Saint-Nazaire,
à Bouvron, 11 mai 1945 (DR)



Les zones d'occupation en Allemagne et à Berlin en 1945 (DR)



Signature de la Charte des Nations unies
à San Francisco, 26 juin 1945 (ONU)





CONCOURS NATIONAL
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Refonder
Reconstruire et réformer

octobre 1945



octobre 1945

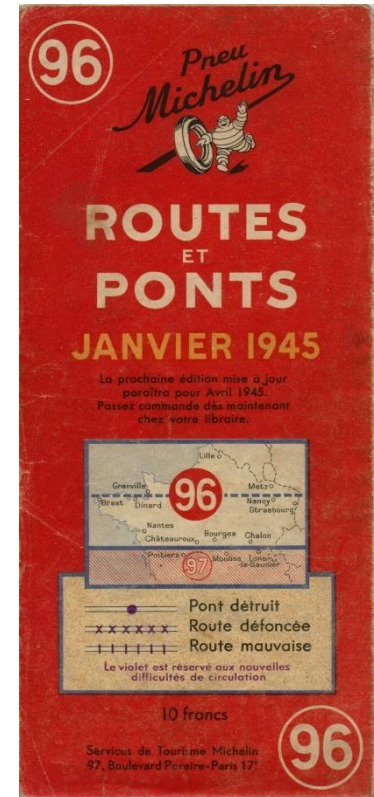
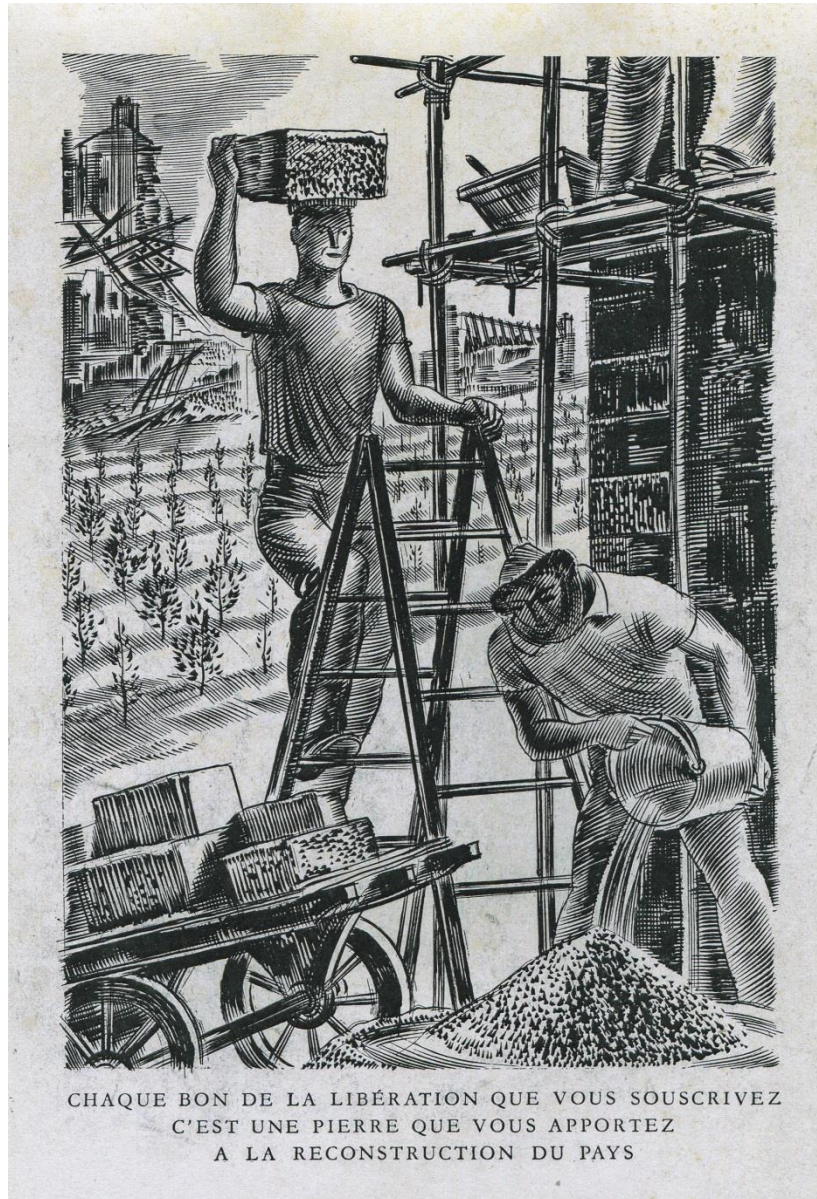


octobre 1945



avril 1946





Carte Michelin
du nord de la France,
janvier 1945 (DR)

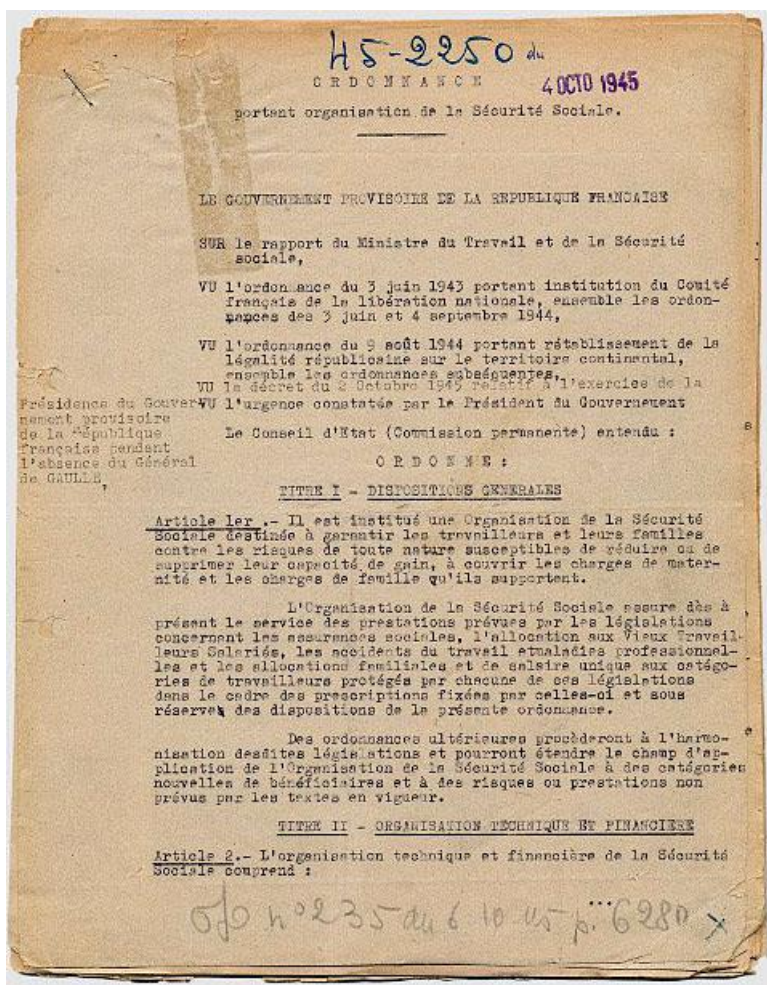
Publicité pour les bons de la Reconstruction, 1945
(Musée de la Résistance nationale/
collection historique, 1985)



Projet de reconstruction et d'aménagement de la ville de Nantes, 1945 (Archives de Nantes)

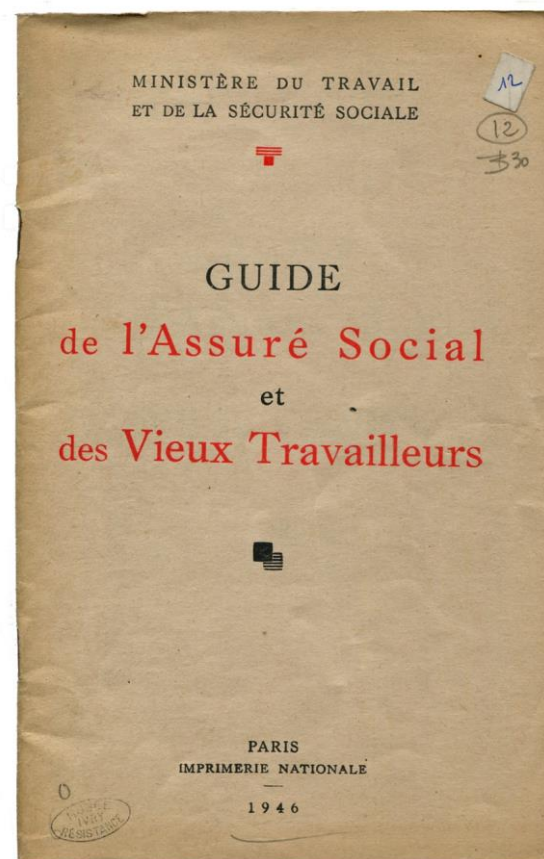


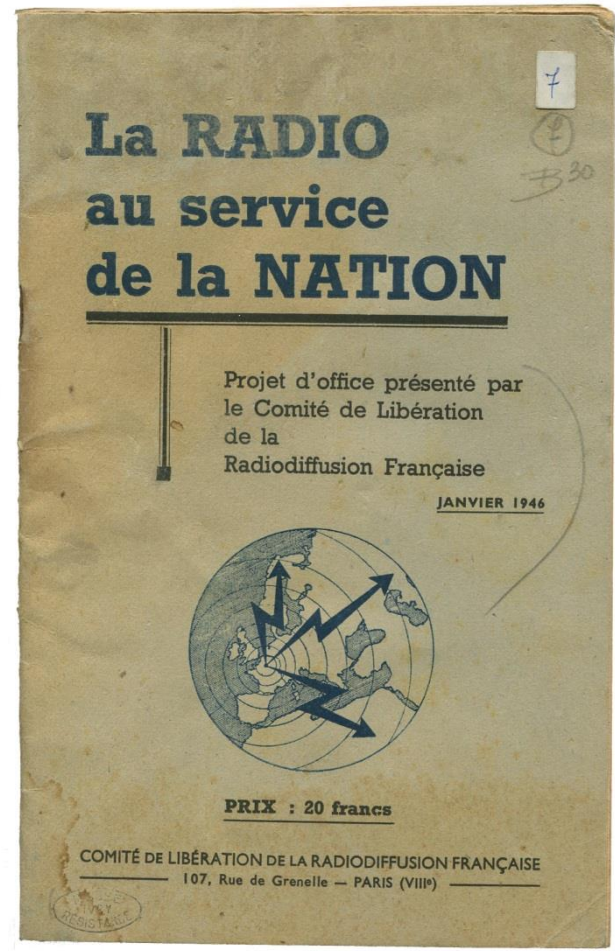
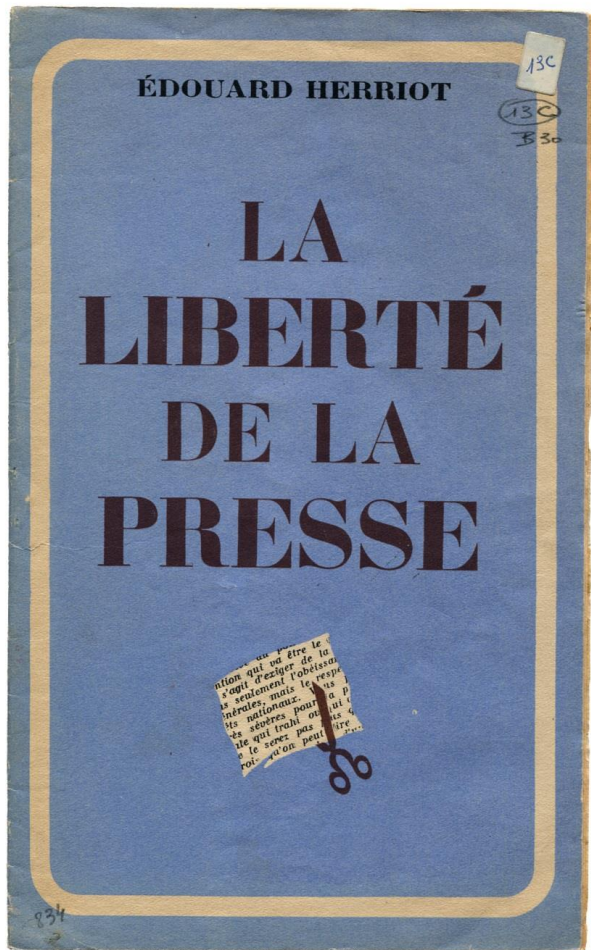
Publicité pour Renault, devenue régie nationale, 1946 (gauche : Musée de la Résistance nationale/ collection historique, 1985 – haut : DR)



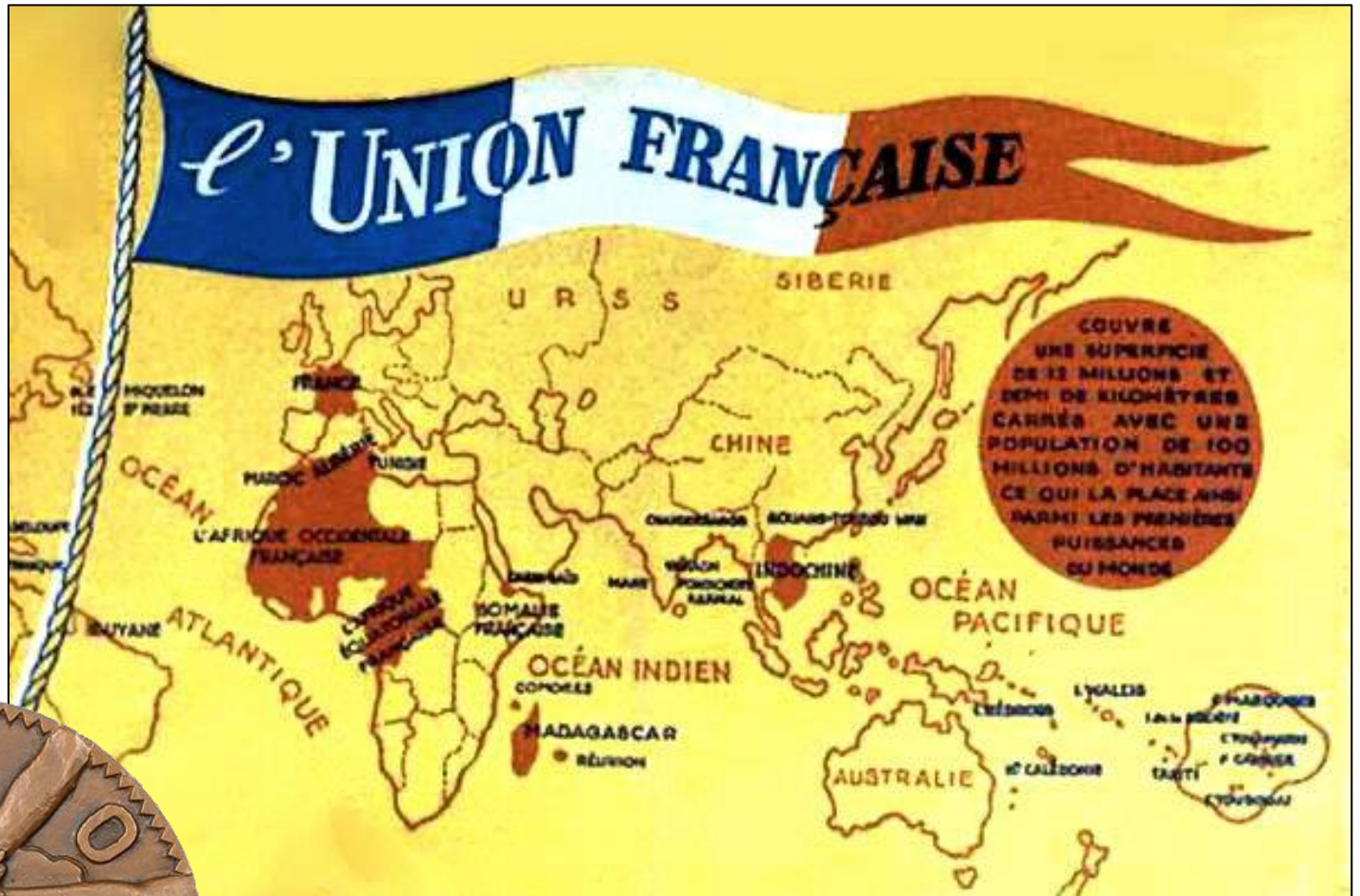
Guide l'Assuré social et des Vieux Travailleurs, 1946
(Musée de la Résistance nationale/collection historique, 1985)

Ordonnance du 4 octobre 1945 relative
à l'organisation de la Sécurité sociale
(Archives nationales de France)



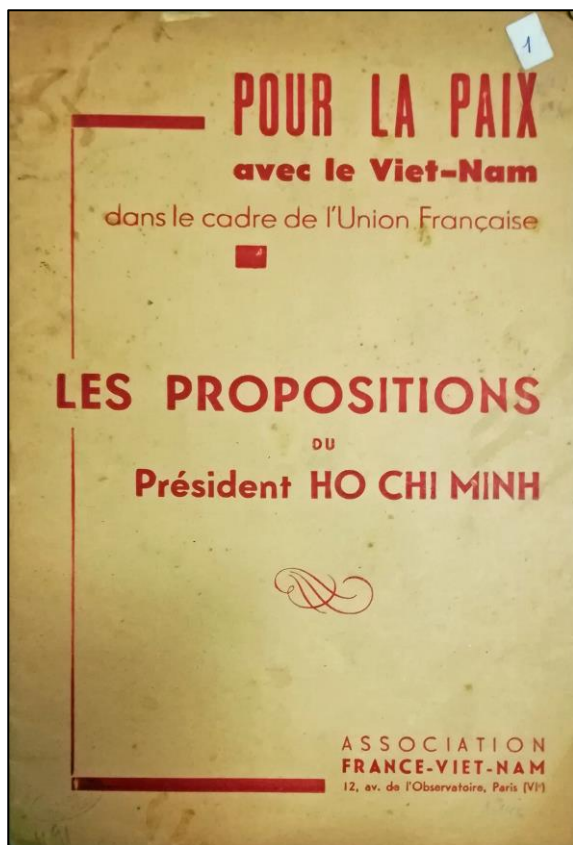


Brochures publiées pour la défense de la liberté dans les médias, début 1946 (Musée de la Résistance nationale/collection historique, 1985)



médaille « Union Française »,
par Bernstein, 1946 (DR)

Histoire de la colonisation française,
par Émile Tersen, 1950 - études-coloniales (DR)



Brochure *Les propositions du Président Ho Chi Minh*, 1946
(Musée de la Résistance nationale/
collection historique, 1985)

PLUTÔT MOURIR DEBOUT QUE DE VIVRE À GENOUX

N° 4
AOUT 1945 - 3 fr.

**OHÉ
PARTISANS!**

JOURNAL FONDE PAR UN GROUPE DE F.T.P.

Notre point de vue

**Les partis « ouvriers »
et la classe ouvrière**

Depuis près d'un an de libération, la classe ouvrière est en droit d'être déçue par les partis qui s'en réclament. Nul ne peut mieux connaître, que nous F. T. P., les espoirs appelés aujourd'hui illusions, des militants ouvriers pendant la lutte clandestine. Les révolutionnaires qui combattent dans les F. T. P. ne s'imaginaient certes pas que l'arrivée des Anglo-Américains signifiait la Révolution et que De Gaulle « donnerait » le pouvoir à la classe ouvrière. Nous avions nettement conscience de la lutte contre le Nazi n'était qu'une

La vérité sur le drame d'Afrique du Nord

Une censure sournoise et une presse bien sage; voilà pourquoi si peu de gens ont une idée précise des événements qui ont ensanglanté l'Algérie.

La situation

Les populations d'Afrique du Nord n'ont jamais connu les « bienfaits de la colonisation ». La richesse des gros colons, et des industriels a été faite de la sueur et du sang des esclaves coloniaux. Depuis la guerre, une famine effroyable a augmenté terriblement la mortalité. En Algérie, les deux tiers des enfants indigènes meurent avant l'âge de deux ans. Dans certaines régions, les Algériens ont pour toute nourriture 120 grammes de grain par jour. Des milliers d'Arabes vivent dans des loges et à peu près nus. Multipliez par dix les restrictions que nous connaissons ici, et par vingt la pourriture vichysoise: vous avez la situation en Afrique du Nord. La colère des masses en est multipliée d'autant.

Les partis algériens

Par leur politique de soutien du gouvernement, les Partis Ouvriers français ont perdu une grande partie de leur influence. Les Algériens réalisent nettement que les paroles du P. S. et du P. C. F. contre les gros colons ne sont que de la démagogie. Il est évident que les colons ne pourraient exploiter longtemps le peuple algérien s'ils n'avaient pour les soutenir, les baïonnettes du gouvernement « démocratique » auquel participent le P. S. et le P. C. F. Ce sont donc les Partis Nationalistes

Oradour-sur-Glane en Algérie

Algériens qui bénéficient de la confiance des masses populaires. Le Parti du Peuple Algérien (P. P. A.) qu'une certaine presse hypocrite a tenté de confondre avec le P. P. F. Inutile de dire qu'il n'y a rien de commun. Le chef du P. P. A. Messali Hadj, fut emprisonné sous le gouvernement de Daladier puis sous celui de Pétain et enfin sous le gouvernement actuel. Le deuxième parti est « le mouvement des amis du manifeste », de Ferrat Abbas. Devant la poussée des masses laborieuses, la bourgeoisie ne pouvait freiner le mouvement par des appels au calme de chefs ouvriers traîtres (à la mode de chez nous), ces derniers n'ayant plus de crédit en Algérie. Pour briser les reins au mouvement d'émancipation, elle prépara une monstrueuse provocation. La préparation du massacre fut l'œuvre des colons fascistes et de l'administration algérienne. (Cela, toute la presse de gauche l'a reconnu en France.) Mais la complicité du gouvernement (sur laquelle la presse se tait) ressort des faits qui suivent.

Le drame

Le 8 mai, le drame éclate à Sétif. Une manifestation indigène avait lieu. Une foule de plusieurs milliers de Nord-Africains défilait avec des banderoles: « Vive l'Algérie Indépendante »! « Libérez Messali Hadj »! La police intervient. La foule refuse de retirer les mots d'ordre. Un commissaire de police sort son revolver et tire sur les manifestants. Plusieurs s'écroulent; la foule se disperse. Alors, un groupe d'indigènes parcourt la ville en tuant un certain nombre de personnes. En tout, 102 morts, d'après les chiffres officiels. Le prétexte est fourni à une répression sauvage et l'Etat français se garde bien naturellement d'inquiéter les fomentateurs de la provocation.

(Suite page 3.)

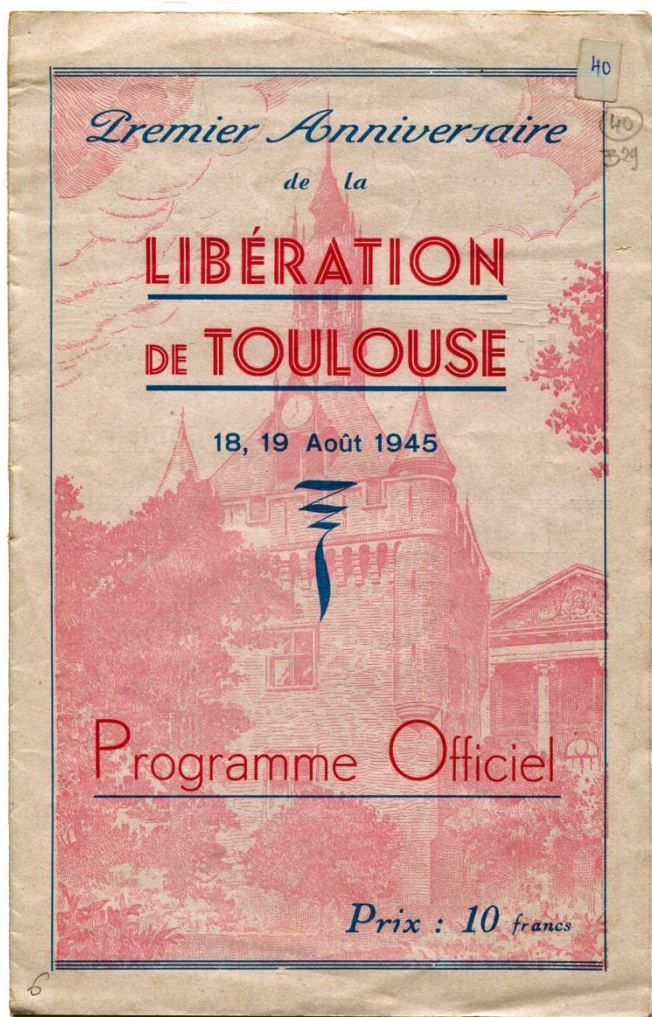
Journal *Ohé Partisans !*,
n° 4, août 1945 (DR)



CONCOURS NATIONAL
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Pour conclure

La mémoire de la Libération

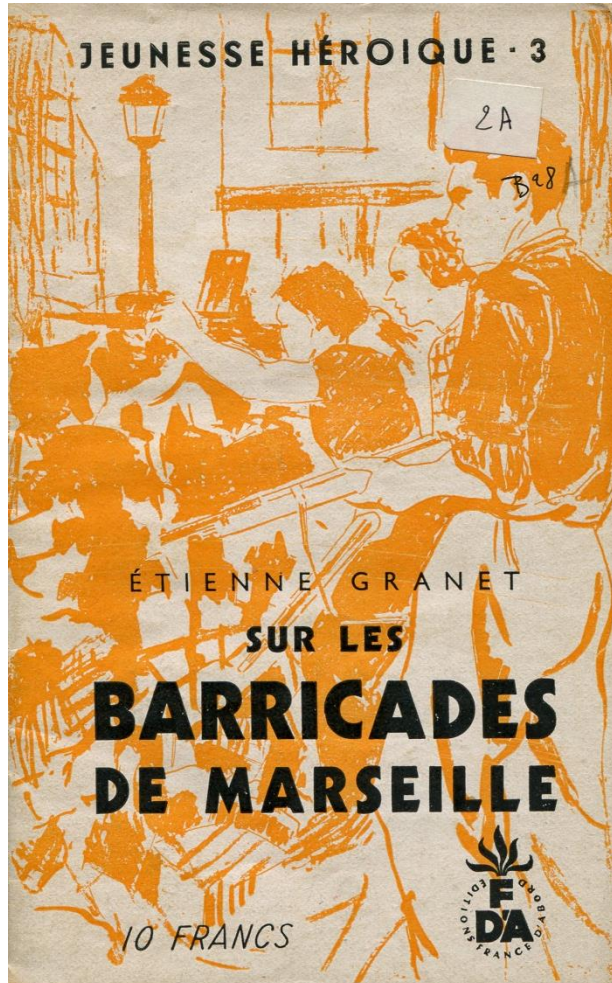


Programme officiel des cérémonies
du 1^{er} anniversaire de la libération de Toulouse,
18-19 août 1945
(Musée de la Résistance nationale/
collection historique, 1985)

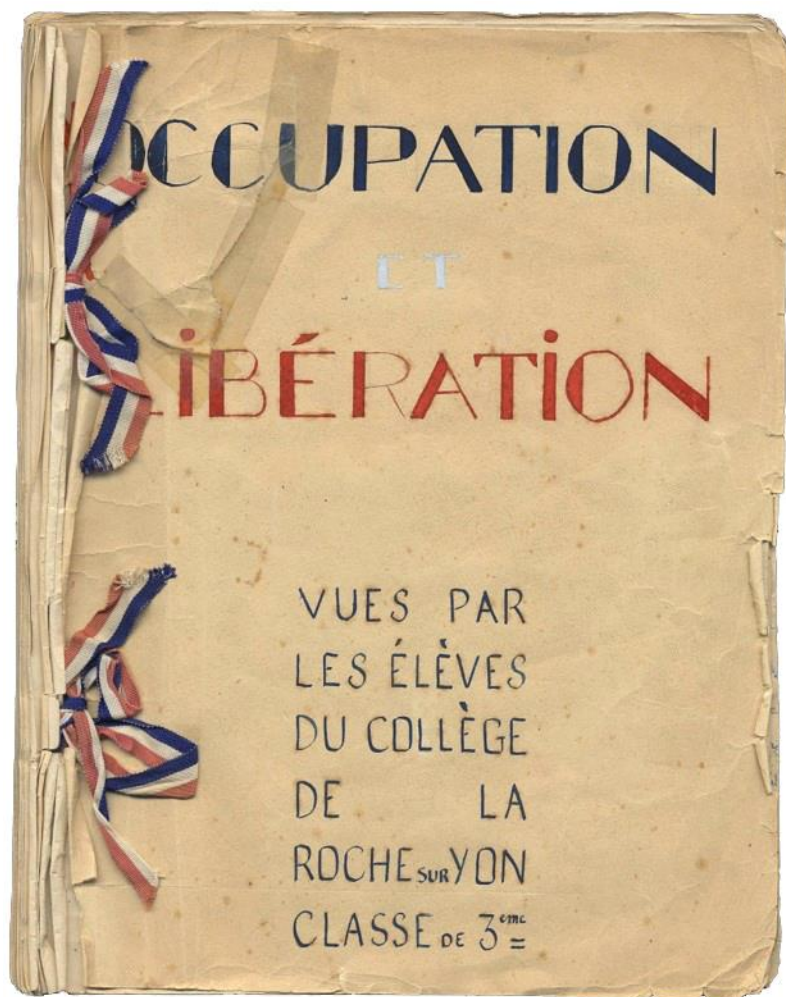
Georges Fronval, *Paris brise ses chaînes*, 1945
(Musée de la Résistance nationale/
collection historique, 1985)



Sur les barricades de Marseille,
coll. Jeunesse héroïque, n° 3, 1945
(Musée de la Résistance nationale/
collection historique, 1985)

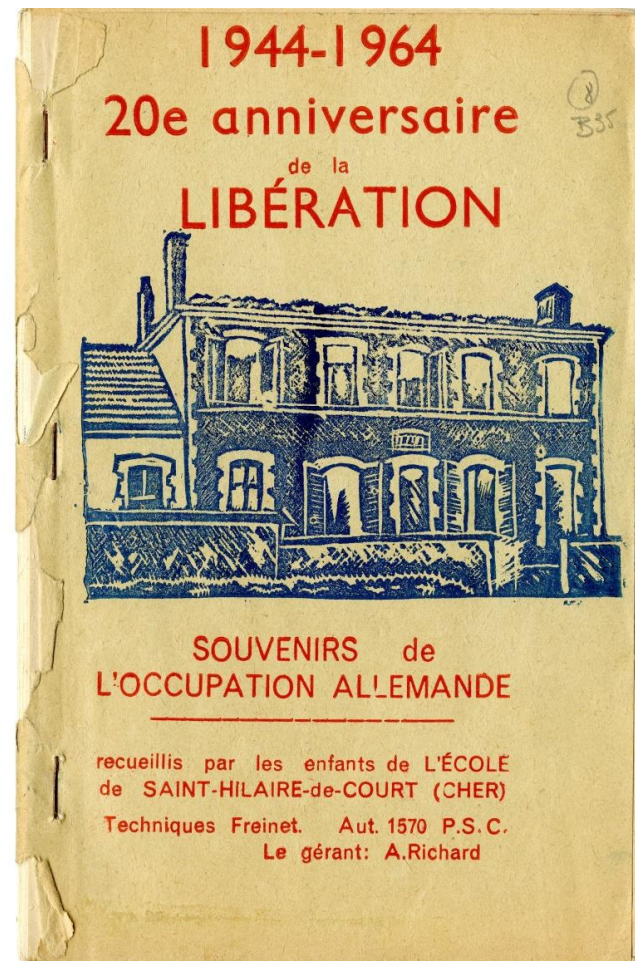


Bande dessinée sur le général Leclerc,
publiée dans le magazine *Tintin*, 1948 (DR)



Récits de l'Occupation et de la Libération
par des collégiens de la Roche-sur-Yon, 1945
(Archives départementales de Vendée)

Témoignages recueillis par des écoliers
de Saint-Hilaire-de-Court (Cher), 1964
(Musée de la Résistance nationale/
collection historique, 1985)





Plaques en hommage aux victimes de la libération d'Echarcon (Essonne) (DR)



Le monument à la gloire des FFI de Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne) (DR)



La borne de la Voie de la Liberté à Châteaubriant (Loire-Atlantique), libéré le 26 juillet 1944 (DR)



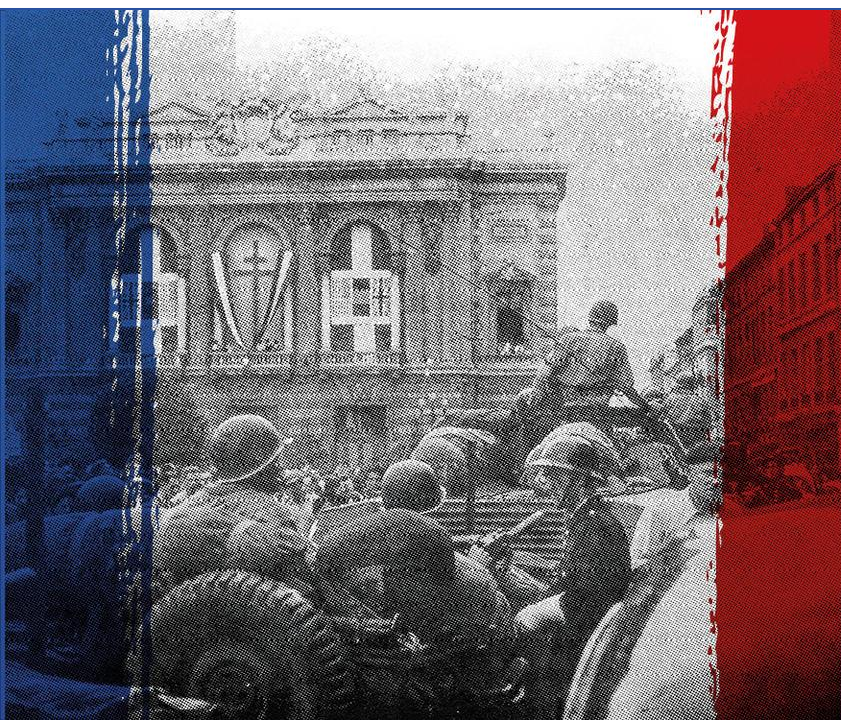
Un char M8 au Grand-Blockhaus à Batz-sur-Mer (DR)



Logo officiel des commémorations de la libération de la France



La commémoration de la libération de Paris,
en présence du président de la République,
25 août 2024 (DR)



EXPOSITION

La
LIBÉRATION
de **MONTPELLIER**

AOÛT 1944

DU 26/08/21 AU 16/09/21

SUR L'ESPLANADE CHARLES-DE-GAULLE

80
DE LA ANS
LIBÉRATION
d'AUTUN

1944
2024

DU 6 AU 15 SEPT 2024

EXPOSITION - DÉFILÉ - ANIMATIONS - SPECTACLES - CONFÉRENCE - CÉRÉMONIES



samedi
23 août

Place Louis XII
21h - minuit

Bal

de la
Libération

Orchestre La Belle Vie de Blois



contact@creativeapps.fr

VALENCE

célèbre sa
libération

31 août 1944
31 août 2024
80^e anniversaire

10 H > 22 H, PLACE DES CLERCS



RETROUVEZ LE PROGRAMME COMPLET SUR VALENCE.FR



80 ANS LIBÉRATION BRETAGNE

80^e

ANNIVERSAIRE DES COMBATS

DE SAINT-MARCEL

DU 21 AU 23 JUIN 2024

RECONSTITUTIONS • CONCERTS • FEU D'ARTIFICES
COMMÉMORATIONS • EXPOSITIONS • CONFÉRENCES

Tout le programme disponible sur : www.musee-resistance-bretagne.com

MUSÉE DE LA RÉSISTANCE EN BRETAGNE
 Place Gilles Possémé, 56140 Saint-Marcel
musee.resistance@oust-broceliande.bzh

Logos: BRETAGNE, SERENT, MORBIHAN, BRETAGNE, RESISTANCE EN BRETAGNE, etc.



80^e

anniversaire de la Libération

CHÂTEAUBRIANT
3 ET 4 AOÛT 2024

80 ANS LIBÉRATION

VILLE DE CHATEAUBRIANT

Image: A black and white photograph of a military tank moving through a street in Châteaubriant during its liberation, with people celebrating and throwing flowers.

Image: A stylized graphic of a white tank with a red flame-like shape on its side, labeled 'CHATEAUBRIANT'.

WWW.MAIRIE-CHATEAUBRIANT.FR

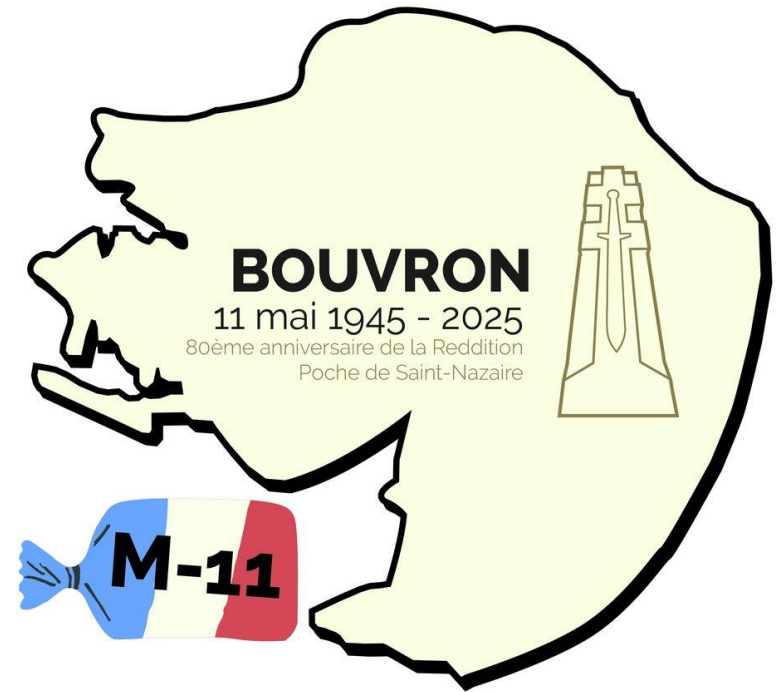


Photo du spectacle « Mauricette, l'insoumise de la poche de Saint-Nazaire »





CONCOURS NATIONAL
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Libérer et refonder la France



Des ressources

Résistance

13
14

BULLETIN PÉDAGOGIQUE ANNUEL

« NE JETEZ PAS CE JOURNAL, FAITES-LE CIRCULER »

En partenariat avec le Musée de la Résistance nationale, le Centre régional de documentation pédagogique (CRDP) de l'académie de Créteil a mis en ligne sur son site un ensemble de ressources à l'adresse suivante :
www.cnrp.fr/crdp-creteil/resistance



« Cette dernière attitude des
Léonard dans les livres de
Sous quel prétexte on justifie
l'expansion des colonies de notre capitale qui éba-
issent de défilé de secours eux-mêmes le sang français
se passionnent autour pendant un jour. Et l'expres-
sion, sans qu'on sache exactement de qui vient l'ordre,
se fait l'explosion ? L'explosion de tout un peuple d'uni-
versité française par l'explosion de la littérature publi-
citaire et qui rendent même un monde que l'apparence
expansion de quatre années d'expansion et sans un
changement de son fait, à son avantage, et son positionnement
» Non mais ce mouvement général de l'expansion est le
pilotage de Léonard fait de la scène scénaristique commencent
l'explosion de Léonard entre des quartiers français, sur le
mouvement français l'expansion des années et il a tout plus
question de l'ordre, de l'ordre ou de l'expansion. Tous les
pouvoirs s'effondrent à l'expansion.
» Je ne pense pas que dans l'Histoire nous capotons un
général comme pendant l'expansion d'expansion révolution ?
Les disciplines, l'expansion d'expansion depuis quatre ans
dans un coin de l'histoire, nous dit que les généraux
sont et l'expansion nous l'expansion, alors que les Léonard
dépendent même la situation. L'expansion, un mot de
l'expansion révolution la capitale et de quatre ou quatre,
balayant sur son passage tout ce qui sentait le français.

DOSSIER PÉDAGOGIQUE RÉALISÉ EN PARTENARIAT AVEC LE CENTRE RÉGIONAL DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE (CRDP) DE L'ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Le dossier pédagogique du Musée de la Résistance nationale pour le CNRD 2014

(réédition en cours)

M R N
MUSÉE DE LA RÉSISTANCE NATIONALE

La Lettre

de la Fondation de la Résistance

Reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 1993. Sous le Haut Patronage du Président de la République
n° 74 – septembre 2013 – 5,50 €

LIBERTÉ

CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE
ET DE LA DÉPORTATION 2013-2014

La libération
du territoire
et le retour
à la République

HB
HENRI BIAIS

G. P. R. F.
SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL À L'INFORMATION

ATRIEHE EXECUTEE SOUS L'EGIDATION ALLEMANDE. 1957-1947

**Le dossier pédagogique national
pilote par la Fondation de la Résistance
pour le CNRD 2014**

Consultable en version interactive
et téléchargeable sur le site de la Fondation :

www.fondationresistance.org



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

 **Enseignement et formation** Sclarité de l'élève et diplômes Vie des écoles et des établissements   

Sommaire

Session 2024-2025

Découvrir un lieu de mémoire et travailler en partenariat

Ressources pédagogiques et documentaires

À consulter

Dans la même rubrique

- 80e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire
- Algérie 1962 – France 2022 : enseigner la fin de la guerre et ses enjeux mémoriels
- Concours Bulles de mémoire
- Concours La Flamme de l'égalité
- Concours des Petits artistes de

Participer au Concours national de la Résistance et de la Déportation



Le Concours national de la Résistance et de la Déportation permet aux élèves et aux enseignants de travailler autrement sur l'histoire et la mémoire de la Seconde Guerre mondiale, en y intégrant une réflexion civique. Découvrez le thème annuel, le règlement, le calendrier, les ressources associées et des conseils méthodologiques.

Mis à jour : septembre 2024

Session 2024-2025

Thème du concours

eduscol.education.fr/cnrd



CONCOURS NATIONAL
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Sommaire

Session 2024-2025

Thème du concours

Règlement et calendrier du concours

Ressources

La brochure pédagogique

Sitographie

Conseils méthodologiques

Glossaire

Pour aller plus loin

Les ressources Lumni Enseignement

Les ressources académiques

À consulter

Présentation du CNRD

Description de l'action

Élèves concernés

Objectifs pédagogiques

Déroulement d'une session

Modalités de participation

Catégories de participation

Inscriptions

Partenaires

Archives des sessions précédentes

Les lieux de mémoire

eduscol.education.fr/cnrd

Fondation de la France Libre

CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION 2024-2025

Libérer et refonder la France (1943-1945)

Dossier pédagogique préparatoire



Brochure coordonnée
par la Fondation
de la France Libre
et la Fondation
Charles de Gaulle



Numéro
92

Revue de la Fondation de la France Libre - Septembre 2024

Le **dossier national** piloté par
la **Fondation de la France libre**
et la **Fondation Charles de Gaulle**

La version numérique comprend comme
tous les ans des liens vers :

- Des ressources pour approfondir certains sujets
- Des liens vers des documents, des biographies, des témoignages
- Des fiches méthodologiques (afin de guider les candidats et candidates dans l'étude de certains documents)
- Des focus supplémentaires

A télécharger à l'adresse suivante :

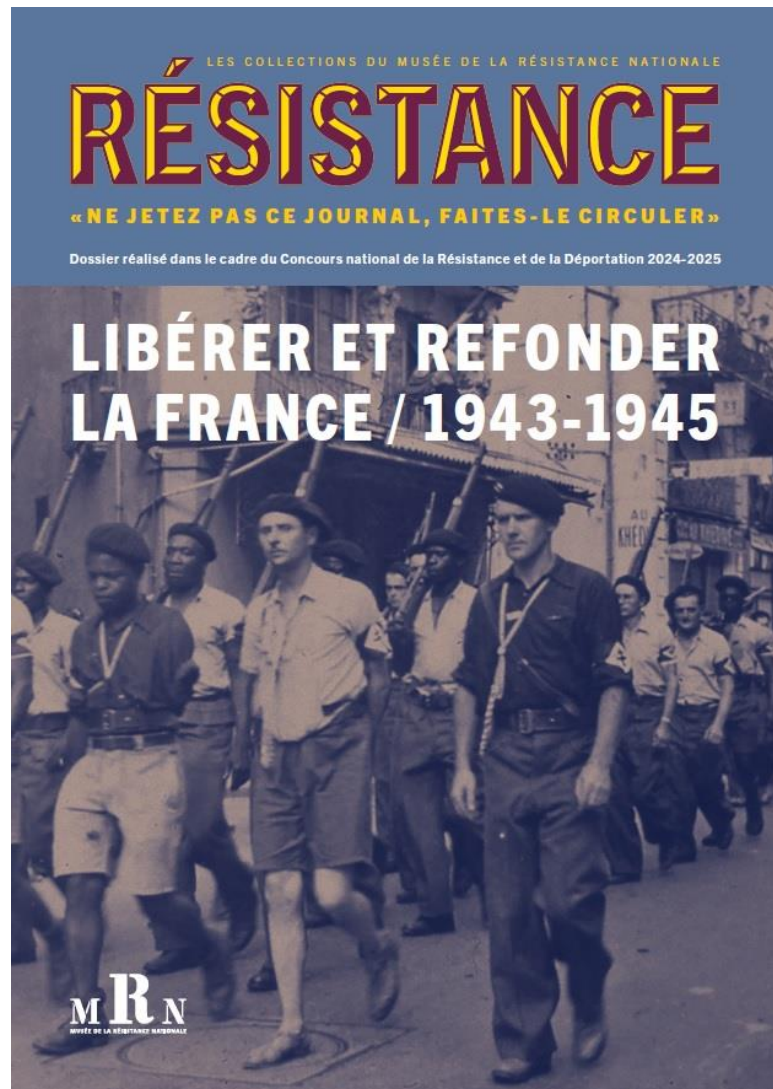
www.charles-de-gaulle.org/brochure-cnrd-2024-2025



Le dossier 2024-2025
du Musée de la Résistance nationale
(réseau national)

Téléchargeable à l'adresse suivante :
dsden94.ac-creteil.fr

**d'autres dossiers
et supports pédagogiques**
développés dans toute la France





Exposition itinérante et catalogue
de l'exposition des Amis du Musée
de la Résistance de Châteaubriant





CONCOURS NATIONAL
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION



CNRD 2025

Libérer et refonder la France

1943-1945



**Amis de la Fondation
pour la Mémoire de la Déportation**
Délégation de Loire-Atlantique

**Association des Amis du Musée
de la Résistance de Châteaubriant**  **AMRC**



académie
Nantes 
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Loire-Atlantique

